Canadian International Development Agency
Agence canadienne de développement international

Guide de la GR sur l'établissement de chaînes de résultats

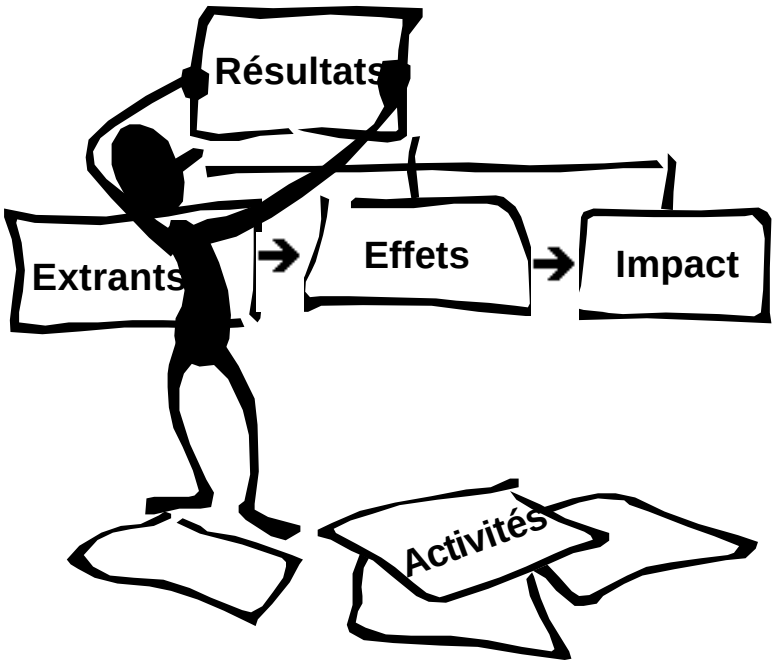

Les principes de base de la GR appliqués à 100 exemples de projets

Direction de la gestion axée sur les résultats
Agence canadienne de développement international
Décembre 2000

Canada

Acronymes et abréviations

AAP	Action et apprentissage participatifs
ACDI	Agence canadienne de développement international
AEC	Agence d'éxécution canadienne
APD	Aide publique au développement
ASES	Analyse socio-économique et par sexe
DRH	Développement des ressources humaines
ECE	Europe centrale et de l'Est
ERP	Évaluation rurale participative
GR	Gestion axée sur les résultats
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PME	Petites et moyennes entreprises
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquis
USAID	Agence américaine pour le développement international
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
ZOPP	Acronyme allemand pour « planification de projet axée sur les objectifs »

Avant-propos

La Direction de la gestion axée sur les résultats est heureuse de partager avec les employés et les partenaires de l'ACDI ce *guide convivial de la GR sur l'établissement de chaînes de résultats : les principes de base de la GR appliqués à 100 exemples de projets*. Ce guide vise à présenter les principes fondamentaux de la gestion axée sur les résultats à l'aide d'une centaine d'exemples de projets et à mieux définir ainsi les objectifs des projets, des programmes ou des organisations.

L'ACDI figure parmi les premières institutions à intégrer la GR à sa culture organisationnelle et à ses initiatives de développement outre-mer. Six années de travail constant et acharné ont été nécessaires pour examiner nos politiques opérationnelles, introduire de nouvelles pratiques et méthodes, et veiller à ce que les méthodes de gestion soient davantage participatives, coopératives et transparentes.

Nous espérons que ce labeur permettra d'obtenir des retombées plus durables et concrètes pour les collectivités auxquelles elles sont destinées, à savoir les pauvres, les défavorisés, les femmes, les hommes, les enfants et les jeunes, et les gouvernements du Sud. C'est là une tâche difficile, et il reste encore beaucoup à faire.

Le Guide est basé sur l'expérience de l'ACDI en matière de GR. Il est convivial de sorte qu'il puisse être plus facilement compris, quel que soit le contexte culturel. Nous espérons qu'il s'avérera un précieux ouvrage de référence pour les employés et les partenaires de l'ACDI, au moment de concevoir, de gérer et de surveiller leurs programmes et projets, ou de consigner les résultats obtenus.

Ce Guide a été conçu en collaboration avec de nombreuses personnes dont nous souhaitons mentionner la contribution. Au sein de l'ACDI, nous tenons à remercier Mary Kurus, coordonnatrice de la gestion axée sur les résultats, qui a dirigé cet exercice, ainsi que le Réseau des spécialistes de la GR, dont la contribution a été précieuse. Nous remercions également les nombreux spécialistes techniques de l'ACDI dont l'apport au niveau des exemples de projets est considérable.

À l'extérieur de l'ACDI, nous remercions Françoise Coupal, directrice de Mosaic.net International, Denise Beaulieu et Elsa Sabas de E.T. Jackson and Associates qui ont aidé à préparer le guide, ainsi qu'un grand nombre de collaborateurs spéciaux de l'ACDI.

Le concept de la GR continuera sans doute d'évoluer. N'hésitez pas à nous faire part de votre expérience de la GR ou de toute suggestion en vue de l'amélioration du guide. Nous avons joint une feuille de commentaires à cette fin.

Nous espérons que vous trouverez le Guide non seulement utile mais aussi intéressant à lire.

Nicole Mendenhall
Directrice générale intérimaire
Direction générale de l'examen du rendement
Novembre 2000

Table des matières

Avant-propos . . . . .

Introduction 2

But du Guide 2
Utilisateurs 2
Structure du Guide 2

Chapitre 1. Aperçu de la GR 4

1.1 Qu'est-ce que la GR 5
Dimensions de la GR 6
Importance de montrer les résultats 6
GR et thèmes transversaux de l'ACDI 6
La GR peut-elle avoir un impact? 7
Aperçu de la GR : principaux points 8

1.2 Comprendre les concepts fondamentaux 9
Quel est notre but? 10
Qu'entendons-nous par résultat? 10
Chaîne de résultats 10
Résultats inattendus 13
Différence entre activités et extrants 13
Bénéficiaires 14
Définition des résultats 16
Contexte socio-économique 16
Analyse comparative entre les sexes 16
Ressources 17
Capacités locales 17
Participation des intervenants 17
Calendrier d'exécution 17
Processus et méthode de sélection des résultats 18
Comment s'assurer que les résultats escomptés sont réalisables : principales questions à poser 18
Méthodes et outils participatifs 19
Comprendre les concepts de base : principaux éléments 20

1.3 Mesure et consignation des résultats 21
Mesure de suivi des résultats 22
Cadre de mesure du rendement 22
Résultats 22
Indicateurs 22
Sources d'information 23
Méthodes et techniques de collecte de données 23
Fréquence 23
Responsabilité 23

Importance des données de base 23

Qu'est-ce qu'un indicateurs? 24
Indicateurs quantitatifs et qualitatifs 24
Méthodes de collecte d'information sur les indicateurs 26
Consignation des résultats 27
Rapport axé sur les résultats 28
Mesure et consignation des résultats : principaux éléments 30

Chapitre 2. Exemples de chaînes de résultats 31

Exemples de chaînes de résultats 32
Méthode de sélection des projets 32
Avertissement 33
Célébrez vos réussites! 33
Priorité d'APD #1: Besoins humains fondamentaux 34
Priorité d'APD #2: Égalité entre les sexes 81
Priorité d'APD #3: Services d'infrastructure 103
Priorité d'APD #4: Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement 122
Priorité d'APD #5: Développement du secteur privé 158
Priorité d'APD #6: Environnement 191

Références bibliographiques sur la GR 214
Suggestions et commentaires 220

Diagrammes et boîtes :

Principes fondamentaux pour l'application de la GR 5
À qui appartiennent les résultats? 5
Lien de cause à effet des résultats 11
« Les chèvres sont à toi, les cochons à moi. C'est mon argent! » 13
Importance du contexte 16
Indicateurs adaptés aux sexospécificités, à la classe, à l'origine ethnique, au groupe d'âge et à la race 25
Définir les indicateurs 26
Pour éviter les erreurs courantes en GR : 33

J:\CMN\FILING\RBM\Results Chains\edited french version\2690633f01révisé.lwp

Introduction

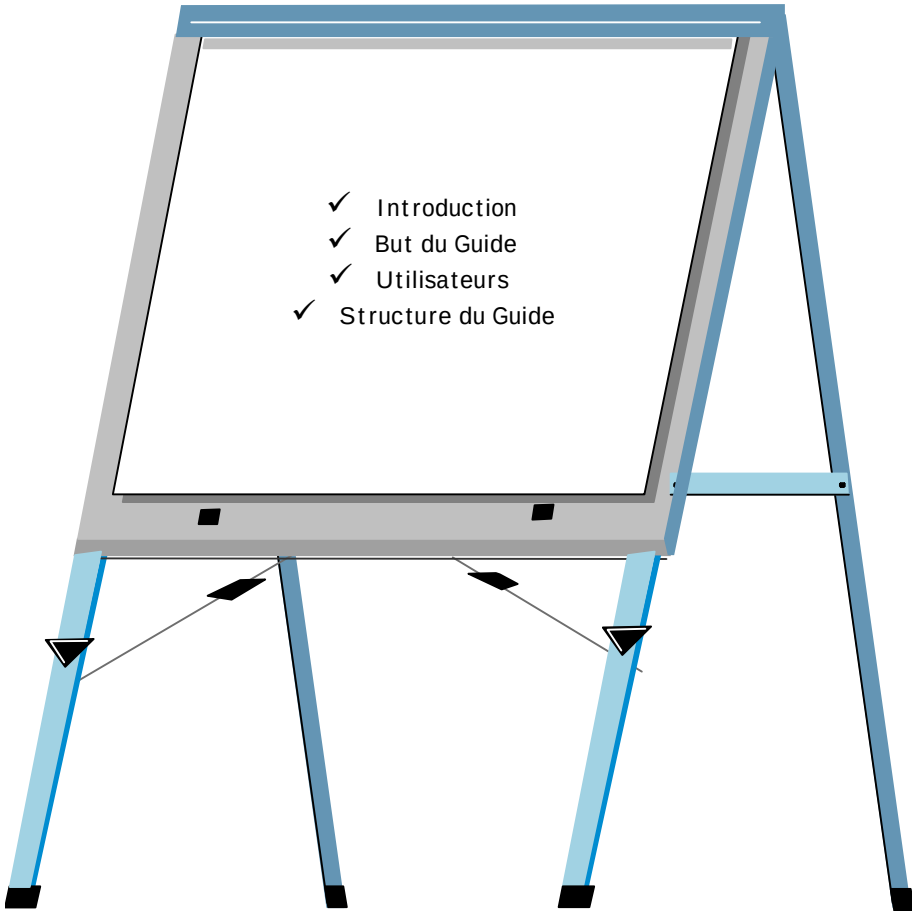

Introduction

Depuis six ans, l'ACDI intègre la gestion axée sur les résultats (GR) dans ses programmes et ses projets. Elle continue de consacrer des ressources considérables à la formation du personnel sur le terrain et à l'Administration centrale, et à l'établissement d'un cadre pour la gestion et la consignation des résultats.

Dans ce contexte, la Direction de la gestion axée sur les résultats de l'ACDI a joué un rôle clé en élaborant un mécanisme pour l'ensemble de l'Agence. Ce Guide fait partie d'une série de guides produits par la DGR pour faciliter la compréhension et l'application des concepts et les outils de la GR. Voici d'autres guides[1] utiles :

- La GR à l'ACDI : guide d'introduction aux concepts et aux principes;
- Guide d'établissement du rapport du rendement du projet à l'intention des partenaires et des agents d'exécution canadiens;
- Plan de mise en oeuvre du projet : Guide de l'ACDI à l'intention des partenaires de projet et des gestionnaires de l'ACDI.

Le Guide de la GR sur l'établissement de chaînes de résultats vise à fournir aux employés et aux intermédiaires un guide convivial qui en explique clairement les principaux concepts et la terminologie. Il présente des exemples de chaînes de résultats basées sur les six volets prioritaires de l'aide publique au développement (APD) de l'ACDI, afin de montrer comment la GR a été appliquée dans le cadre de différents projets.

But du Guide

Le but du Guide est de faciliter la compréhension des principaux concepts de la GR à l'aide d'exemples, de graphiques et d'outils qui permettront aux lecteurs de se familiariser davantage avec cet outil.

Utilisateurs

Les principaux utilisateurs du Guide sont :

- les agents de programme et de projet des directions générales géographiques et de la Direction générale de l'Europe centrale et de l'Est de l'ACDI (à l'Administration centrale et sur le terrain) qui coordonnent les projets;
- la Direction générale du partenariat canadien et la Direction générale des programmes multilatéraux;
- les groupes intermédiaires comme les agents d'exécution canadiens et les ONG qui veillent à l'intégration de la GR dans la conception et la mise en oeuvre de leurs projets, et dans les rapports connexes;
- les partenaires locaux qui participent directement aux projets de l'ACDI et qui doivent assurer chaque jour une intégration efficace de la GR.

Structure du Guide

Le Guide a été conçu pour aider les employés et les intermédiaires de l'ACDI à comprendre les concepts fondamentaux de la GR, le processus de définition des résultats et des indicateurs, et l'application de ces concepts à la conception et à l'exécution de programmes et de projets, et à l'établissement des rapports.

Le Guide comporte deux grands chapitres :

[1] Prière de consulter la bibliographie pour obtenir la liste complète des autres documents de référence, guides et sites Web.

- Le Chapitre 1 présente un aperçu de la GR, et des concepts fondamentaux comme la chaîne de résultats, la différence entre les activités et les extrants, ainsi que les différents niveaux de résultats. On y explique aussi le processus et la méthode de définition des résultats et des indicateurs, de même que l'importance de la participation des intervenants à chaque étape du cycle du projet, sans oublier le rôle des indicateurs dans la mesure des résultats et dans l'établissement d'un cadre de mesure du rendement en vue du suivi des projets et de l'établissement des rapports sur les résultats.

- Au Chapitre 2, on trouve des exemples de chaînes de résultats issues de projets bilatéraux de l'ACDI qui sont présentés selon les six volets prioritaires de l'ACDI :
  - Besoins humains fondamentaux;
  - Égalité entre les sexes;
  - Services d'infrastructure;
  - Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement;
  - Développement du secteur privé;
  - Environnement.

Enfin, nous espérons que ce Guide permettra d'obtenir des résultats durables qui favoriseront l'équité, la participation et la prise en charge locale du processus de développement.

Chapitre 1. Aperçu de la GR

1.1. Qu'est-ce que la GR?

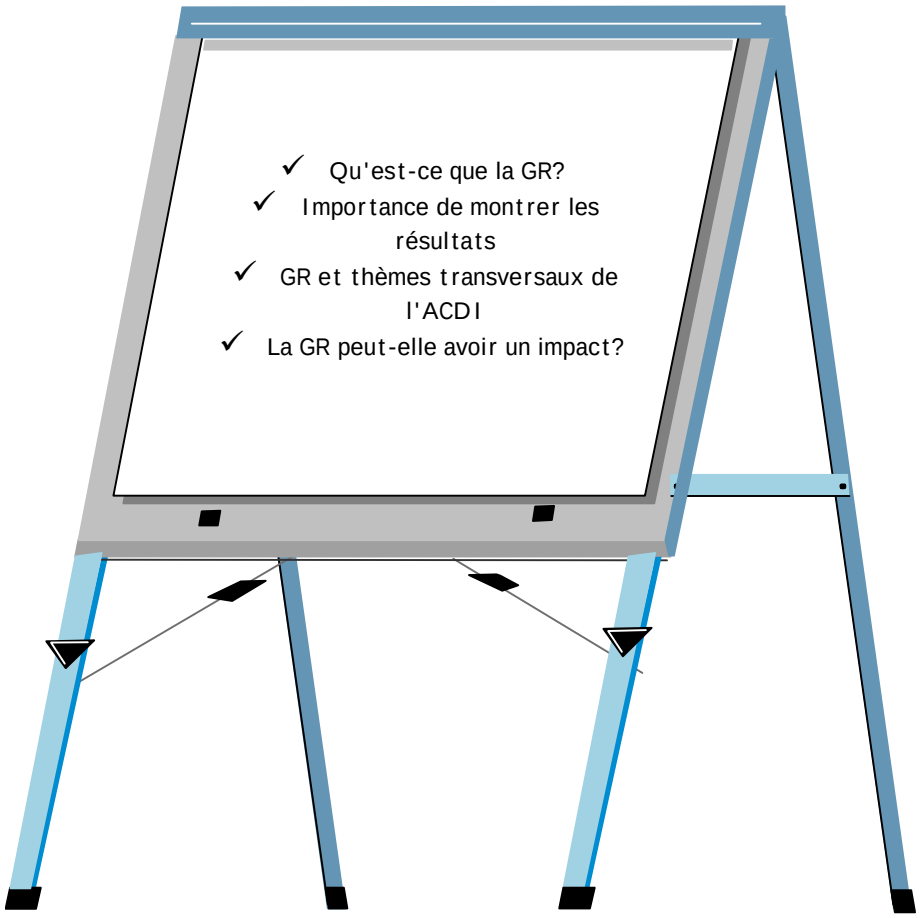

Aperçu de la GR

L'ACDI a adopté la GR en 1994 à la suite des recommandations formulées par le vérificateur général du Canada. Ici, la GR a fait partie des réformes du secteur public visant une gestion plus responsable et davantage axée sur les résultats. Ailleurs dans le monde, la GR a été adoptée par d'autres donateurs, tels que l'USAID, les agences onusiennes et d'autres organismes d'aide, comme le DFID, ainsi que par les pays membres de l'OCDE, dans le but d'accroître leur efficacité et de mieux consigner les retombées sur le développement.

1.1. Qu'est-ce que la GR?

La GR est une philosophie et une approche de gestion qui privilégie l'obtention de résultats sur les plans de la planification, de la mise en oeuvre, de l'apprentissage et de l'établissement de rapports. Aux fins du présent Guide, cette définition n'englobe pas les exigences des fonctions administratives et de soutien de l'ACDI.

La participation est l'un des éléments fondamentaux de la GR. On sait par expérience que la participation permet d'améliorer la qualité, l'efficacité et la durabilité des initiatives de développement. Il importe que nos initiatives tiennent compte des besoins, des priorités et de la vision des intervenants.

Dans le contexte de la GR, la participation des intervenants se fait aux niveaux :

- de la planification des projets et des programmes;
- de la mise en oeuvre des projets;
- du suivi et de l'établissement des rapports.

Principes fondamentaux pour l'application de la GR :

- **Simplicité :** facile à comprendre et simple à appliquer.
- **Apprentissage sur le tas :** mise en oeuvre itérative de projets et perfectionnement graduel.
- **Application étendue :** application de la GR à tous les projets et programmes lorsque cela est possible.
- **Partenariat :** collaboration avec les intervenants et conclusion d'une entente avec ces derniers.
- **Responsabilité** : garantir un milieu de travail où la responsabilité pour l'obtention des résultats est partagée et clairement définie.
- **Transparence :** meilleur partage de l'information et meilleure consignation des résultats.

À qui appartiennent les résultats?

- ✓ Qui a participé à la définition des résultats?
- ✓ Les principaux intervenants et bénéficiaires (les femmes autant que les hommes) ont-ils participé à la définition de la portée du projet et des principales stratégies d'intervention?
- ✓ Les intervenants se sont-ils engagés à collaborer afin d'obtenir les résultats?
- ✓ Comment l'équipe du projet gérera-t-elle le projet en fonction des résultats ?

Dimensions de la GR

La gestion axée sur les résultats englobe certaines dimensions :

1. définition de résultats réalistes basés sur une analyse appropriée;
2. identification claire des bénéficiaires des programmes et conception de programmes qui répondent aux besoins et aux priorités;
3. utilisation de l'information sur les résultats pour la prise de décisions efficaces en matière de gestion;
4. suivi des résultats escomptés et des ressources utilisées, au moyen d'indicateurs appropriés;
5. accroissement des connaissances et amélioration des pratiques grâce aux leçons tirées de l'expérience;
6. identification et gestion des risques;
7. consignation des résultats et des ressources utilisées.

La GR permet de clarifier, dès le départ, l'objectif d'un projet ou programme, et donc, les résultats escomptés. Elle aide à gérer plus efficacement en fonction des résultats, en adaptant les activités ou initiatives de projet en vue de l'obtention de ces résultats, plutôt qu'en appliquant une gestion basée uniquement sur les activités. Le suivi et l'établissement des rapports sont plus efficaces lorsqu'ils sont fondés sur l'obtention de résultats. Toutes les dimensions du cycle du projet étant axées davantage sur les résultats, le processus décisionnel mais aussi la durabilité des résultats s'en trouvent améliorés.

Importance de montrer les résultats

Voici quelques raisons pour lesquelles il est important de montrer les résultats :

- la crédibilité;
- la responsabilité face à la collectivité, aux bénéficiaires du projet, aux intermédiaires, aux donateurs et aux contribuables canadiens;
- l'apprentissage continu;
- la prise de décisions éclairées et l'affectation des ressources.

GR et thèmes transversauxde l'ACDI

L'objectif de l'APD canadienne est de soutenir le développement durable dans les pays en développement afin de réduire la pauvreté et de rendre le monde plus sûr, plus juste et plus prospère.[2] À cette fin, l'APD canadienne concentre les ressources disponibles dans six volets prioritaires : les besoins humains fondamentaux; l'égalité entre les sexes; les services d'infrastructure; les droits de la personne, la démocratie et le bon gouvernement; le développement du secteur privé; et l'environnement. En plus de faire partie des six volets prioritaires de l'APD canadienne, l'égalité des sexes et l'environnement constituent des thèmes transversaux qui sont intégrés dans toutes les initiatives de l'Agence.

Aussi la définition des résultats escomptés doit-elle tenir compte des éléments suivants :

- les retombées du projet ou programme sur la réduction de la pauvreté, ainsi que sur l'égalité des sexes et l'environnement, doivent être clairement définies au moment de concevoir tout projet ou programme;
- il importe de mener des analyses préliminaires impliquant une étude de la pauvreté, une analyse fondée sur le sexe et des évaluations des incidences environnementales. De telles analyses permettent de définir de façon plus générale le contexte dans lequel le projet est mis en oeuvre; elles influent sur le type de stratégies qui peuvent contribuer le mieux à réduire la pauvreté, tout en garantissant l'examen des problèmes d'égalité des sexes et l'adoption de saines pratiques environnementales;

---

[2] Gouvernement du Canada. *Le Canada dans le monde*, page 42

- les données de base et les indicateurs de rendement des projets ventilés par sexe sont essentiels au suivi et à la gestion des projets dans le contexte de la GR;
- pour tous les projets et programmes de l'ACDI, il importe d'établir régulièrement des rapports sur les thèmes transversaux.

La GR peut-elle avoir un impact?

La GR peut avoir un impact majeur comparativement aux approches antérieures, et peut influer sur la prestation de l'aide au développement, lorsque trois facteurs essentiels sont réunis :

1. les résultats escomptés doivent être définis et convenus mutuellement;

2. une approche participative doit garantir l'acceptation et l'engagement de la collectivité, ainsi qu'une compréhension commune des résultats visés par le projet ou le programme;

3. il faut garantir le caractère itératif et souple du projet ou du programme afin que les stratégies puissent être modifiées à mi-parcours et que les résultats puissent être obtenus; autrement dit, il est essentiel d'appliquer une gestion souple.

Aperçu de la GR : principaux points

- La GR fait partie intégrante des réformes du secteur public visant une responsabilité accrue et une meilleure consignation des résultats.
- La GR est adoptée par la majorité des donateurs internationaux et des organisations multilatérales.
- La GR requiert la participation des principaux intervenants tout au long du cycle du projet.
- La GR est utilisée lors de la planification, de l'exécution et du suivi des projets ou programmes, et lors de l'établissement des rapports.
- La gestion pour les résultats suppose l'apprentissage sur le tas et la modification des stratégies et activités de projet afin d'obtenir les résultats escomptés.
- La définition des résultats doit tenir compte des retombées du projet sur la réduction de la pauvreté, l'égalité entre les sexes et l'environnement.

1.2. Comprendre les concepts fondamentaux

1.2. Comprendre les concepts fondamentaux

Cette partie du Guide porte sur certains des concepts fondamentaux qui sous-tendent la GR et qui constituent les composantes de base des activités de planification, de mise en oeuvre et d'établissement des rapports.

Quel est notre but?

Il s'agit ici du but ou de l'objectif du projet ou du programme. Dans le contexte du projet, l'objectif ou le but visé doit être réalisable pendant la durée de vie du projet.

En l'absence d'une définition claire du but du projet, il est difficile de préciser les résultats.

Le but du programme ou du projet doit être directement lié à l'initiative. Il faut se rappeler que le but est lié à l'obtention de résultats à moyen terme. On en trouve des exemples au Chapitre 2.

Il importe que toutes les parties intéressées partagent une même vision du but du projet.

Qu'entendons-nous par résultat?

Un résultat est un changement descriptible ou mesurable amené par une relation de cause à effet. La GR est une philosophie, une approche, qui aide à planifier et à gérer en vue de changements à court, à moyen et à long terme. Les retombées influent entre autres sur les relations de pouvoir, la distribution des ressources, l'amélioration du bien-être de la population ou de la capacité d'une organisation, les attitudes et les comportements des gens. Le but de la GR est de consigner les changements qui s'opèrent à court, à moyen et à long terme.

Dans certains cas, il peut prendre des années avant que les programmes génèrent des résultats ou des changements précis, surtout au niveau de l'impact.

Dans d'autres cas, le fait qu'une situation donnée ne se soit pas détériorée peut constituer un résultat louable; par exemple, empêcher l'accroissement de la désertification dans le Sahel, ou veiller à ce que des gens puissent continuer de se rassembler ou de travailler pour répondre à leurs besoins essentiels. Mais d'autres exemples peuvent montrer plus clairement les changements issus des programmes.

Chaîne de résultats

Différents niveaux de résultats permettent de consigner les changements apportés :

- **résultats à court terme ou extrants;**
- **résultats à moyen terme ou effets;**
- **résultats à long terme ou impact.**

Ces résultats sont interreliés et forment ce que l'on appelle communément une chaîne de résultats. Comme l'indique le diagramme ci-après, il est très difficile d'obtenir un impact sans avoir obtenu au préalable quelques résultats intermédiaires : soit les extrants (ou résultats à court terme) et les effets (résultats à moyen terme). En d'autres mots, les résultats obtenus à chaque niveau sont réunis pour contribuer à l'obtention des résultats au niveau supérieur suivant.

.

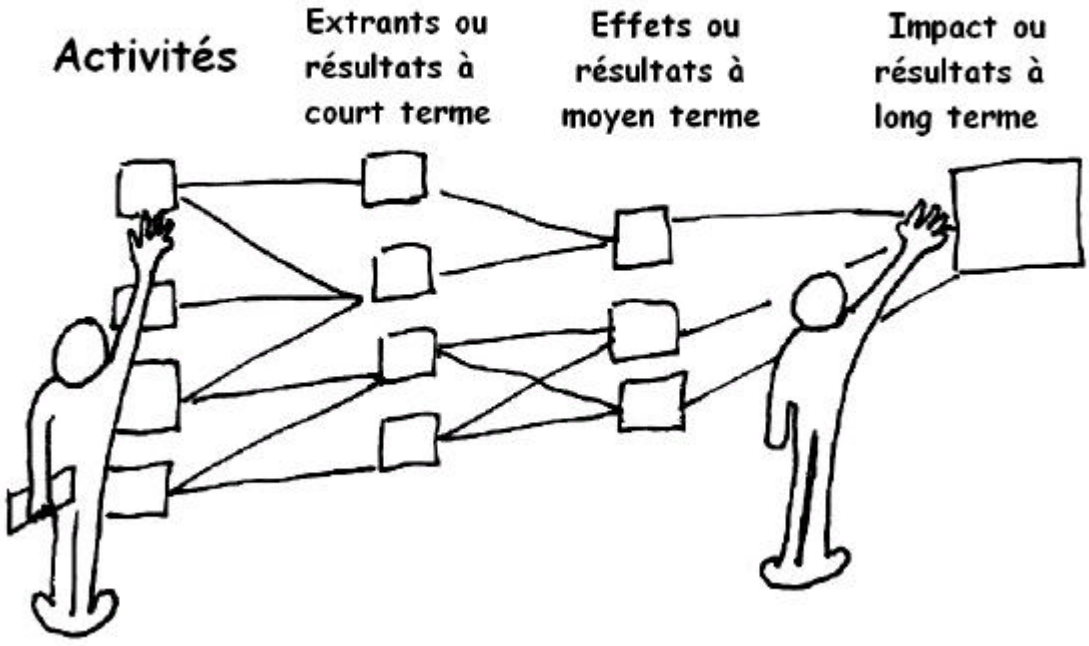

Diagramme 1 : Relation de cause à effet des résultats.
Adapté de « Splash and Ripple, A Guide to RBM ».

Dans l'exemple fourni ci-après, pour obtenir un traitement égal pour les femmes et les hommes devant la loi, il faut tout d'abord que les juges se familiarisent davantage avec les normes qui régissent les droits de la personne et l'égalité des sexes, et qu'ils sachent les mettre en pratique. Cela influera sur les décisions juridiques et, partant, sur l'égalité entre les sexes.

Autres repères permettant de situer les résultats :

- ➲ les bénéficiaires;
- ➲ le calendrier d'exécution pour l'obtention des résultats;
- ➲ le niveau de risques internes ou externes du projet ou du programme.

À noter que ces repères ne sont fournis qu'à titre indicatif et peuvent varier considérablement, selon le type de projet financé.

Exemples et catégories d'analyses	**Extrants ou résultats à court terme**	**Effets ou résultats à moyen terme**	**Impact ou résultats à long terme**
Activités : Concevoir et offrir des cours sur les droits de la personne et les préjugés sexuels possibles dans l'audition de causes et l'interprétation de la preuve. Ateliers réunissant des juges et des avocats, ainsi que des spécialistes des droits de la personne et de l'égalité entre les sexes.	Les juges et les avocats sont mieux familiarisés avec les normes qui régissent les droits de la personne et l'égalité entre les sexes, et savent mieux les mettre en pratique.	Meilleure interprétation des questions de l'égalité entre les sexes. Nouvelles décisions juridiques favorisant l'égalité entre les sexes.	Les hommes et les femmes sont traités de façon égale devant la loi. Amélioration de la qualité du système judiciaire.
Bénéficiaires : 	Bénéficiaires directs : les juges et les avocats.	Bénéficiaires directs : le système juridique et judiciaire et ses clients.	Bénéficiaires indirects : la société dans son ensemble (les femmes et les hommes).
Calendrier d'exécution indicatif: Note: Varie selon le projet.	De 0 à 3 ans après l'achèvement des activités.	De 1 à 5 ans après l'obtention des extrants.	5 ans et plus. Les projets sont censés contribuer à l'impact, mais l'atteinte de ce dernier peut survenir après la durée de vie du projet, et dépend d'autres facteurs.
Niveau de risque pour l'obtention des résultats: 	Niveau de risques peu élevés. Les intervenants ont un certain contrôle sur les facteurs de risques.	Contrôle moyen sur les facteurs de risques.	Niveau de risques élevés (politiques, économiques, culturels) sur lesquels les intervenants ont un contrôle restreint.

Résultats inattendus

La plupart des projets génèrent des résultats qui vont au-delà des attentes. Lors du suivi des projets, il importe de noter et de consigner les résultats inattendus car ils permettent de prendre des décisions éclairées et d'accroître la pertinence de la stratégie du projet.

L'exemple ci-contre montre comment des résultats inattendus peuvent avoir un impact majeur et peuvent parfois sembler positifs aux yeux d'un groupe (les femmes) et négatifs aux yeux d'un autre groupe (les hommes). L'exemple montre également pourquoi l'analyse comparative entre les sexes est un aspect important de la planification, du suivi et de la gestion.

« Les chèvres sont à toi, les cochons sont à moi. C'est mon argent! »

Dans le village de Kinkangu, l'équipe d'évaluation a rencontré les hommes et les femmes séparément. Lors de la réunion avec les hommes, le chef du village a fait remarquer que les femmes prennent moins soin des chèvres de leurs maris qu'elles le faisaient auparavant et s'occupent maintenant mieux de leurs cochons « que de leurs propres enfants ». Selon lui, de nombreuses femmes se comportent maintenant ainsi dans le village. Alors qu'il parlait, les femmes se sont approchées du groupe et se sont mises à rire tout en écoutant ce que le chef avait à dire. C'est alors qu'une femme de 46 ans, mère de six enfants, a dit : « Les chèvres sont à toi, les cochons sont à moi. C'est mon argent. »

Il importe d'élaborer des stratégies qui amènent des changements positifs (comme la confiance ou l'autonomie accrue des femmes) tout en réduisant les tensions qui pourraient exister compte tenu des nouveaux rôles et responsabilités des femmes.
Source : ACDI. Examen du rendement/Besoins humains fondamentaux : projet d'alphabétisation BIMOBA de coopératives agricoles au Ghana. Évaluation menée par E.T. Jackson and Associates pour le compte de la Direction générale de l'examen du rendement, mars 1998.

Différence entre les activités et les extrants (résultats à court terme)

On confond souvent activités et extrants. Les activités sont des interventions menées dans le cadre du projet. Les activités achevées ne constituent pas des extrants. Les extrants sont en fait les résultats à court terme des activités achevées.

Par exemple, la formation constitue habituellement une activité. Les extrants sont les nouvelles compétences ou aptitudes acquises grâce à la formation.

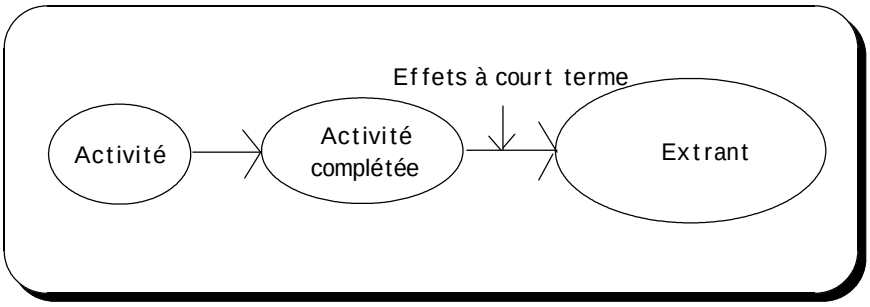

Exemples d'activités :

- l'assistance technique fournie par des spécialistes canadiens dans le domaine des soins de santé primaires;
- la conception et la mise en oeuvre de programmes de formation ou de perfectionnement professionnel;
- des ateliers et des séminaires sur l'alphabétisation;
- la publication de bulletins et de dépliants;
- la construction d'écoles.

Activité	**Activité complétée**	**Extrant**
Élaboration de programmes d'études Sensibilisation du public à l'alphabétisation	Programmes d'alphabétisation adaptés aux besoins de la clientèle. Campagnes de sensibilisation publique organisées à l'intention des membres de la collectivité.	Acceptation accrue des avantages de savoir lire, écrire et compter par les dirigeants, les parents et les enfants. Participation accrue des filles et des garçons aux séances d'initiation à la lecture et à l'écriture.

Les activités doivent être définies en fonction des résultats que vous souhaitez obtenir à court, à moyen et à long terme. Le projet doit être axé sur les <u>résultats</u> et non sur les activités.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires englobent les personnes, les groupes ou les organisations qui bénéficient directement ou indirectement du projet ou du programme financé par l'ACDI. Celle-ci fait une distinction entre les bénéficiaires directs et les bénéficiaires indirects.

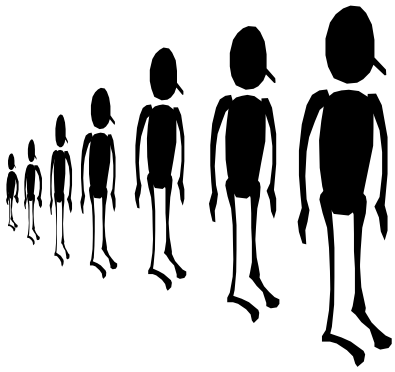

Les bénéficiaires directs sont les populations, les groupes ou les organisations qui sont visés directement par le programme ou le projet financé par l'ACDI et qui doivent bénéficier des retombées aux niveaux des extrants et des effets.

Les bénéficiaires indirects sont les populations, les groupes ou les organisations qui sont visés indirectement par le programme ou le projet financé par l'ACDI, mais qui sont censés bénéficier des retombées au niveau de l'impact.

Les bénéficiaires varient habituellement pour chaque niveau de résultats. Généralement, au niveau des extrants, les bénéficiaires sont plus restreints et se limitent à ceux qui sont touchés par les activités mises en oeuvre. Avec le temps cependant, les répercussions des extrants finissent par toucher la collectivité, les institutions ou les organisations.

Une organisation peut être un bénéficiaire direct ou indirect d'un projet donné. Par organisation, on entend les organisations gouvernementales à l'échelle municipale, infranationale, régionale, nationale ou supranationale (plus d'un pays); les ONG communautaires; les ONG infranationales; les ONG nationales; les ONG internationales; et toute autre organisation de la société civile oeuvrant aux niveaux municipal, national, régional et supranational.

Dans la mesure du possible, il importe de définir le sexe des bénéficiaires du projet (hommes, femmes, garçons, filles). L'endroit où habitent les bénéficiaires est également important (zone rurale, urbaine, périurbaine).

Dans la mesure du possible il faut utiliser toutes les données disponibles pour décrire les bénéficiaires, entre autres les populations touchées par l'insécurité alimentaire, les personnes handicapées, les sans-abri, les populations autochtones, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, les sans-terres, les minorités ethniques et groupes religieux, les enfants ne fréquentant pas l'école, les personnes pauvres, les réfugiés, les chômeurs, les victimes de conflits, les victimes de catastrophes naturelles, et les victimes de catastrophes causées par l'homme.

L'identification des bénéficiaires directs et indirects facilite la conception et l'exécution d'un projet ou d'un programme car elle permet de concentrer les ressources sur les activités qui appuient directement les résultats escomptés. Un projet peut impliquer plusieurs activités, et l'identification des bénéficiaires permet de cibler les ressources dans le but d'obtenir les résultats visés.

Souvent, les renseignements sur les bénéficiaires peuvent être obtenus auprès d'autres organisations ou donateurs oeuvrant dans le secteur d'un projet ou d'un programme. La collecte de telles données peut engendrer des coûts; toutefois, il importe de recourir à des méthodes peu coûteuses. Des ONG locales peuvent habituellement être formées à la génération et à la mise à jour de tels renseignements, à un coût très raisonnable.

Définition des résultats

Certains facteurs majeurs influent sur la définition des résultats. Il faut se rappeler d'utiliser une approche réaliste au moment de définir les résultats visés dans le cadre d'un projet ou programme.

Plus particulièrement, ce sont :

1. le contexte socio-économique;
2. l'analyse comparative entre les sexes;
3. le niveau de ressources disponibles;
4. la capacité des collectivités, organismes, institutions et partenaires locaux en vue de la mise en oeuvre;
5. la participation des intervenants locaux;
6. le calendrier d'exécution.

1. Contexte socio-économique. Ce que nous pouvons accomplir de façon réaliste dans un délai donné est influencé par le contexte socio-économique. Ce sont les facteurs sociaux, politiques, économiques, culturels et liés à l'égalité entre les sexes qui, réunis, définissent une société. Les résultats sur le développement doivent être ancrés dans le contexte socio-économique et traduire les changements que les intervenants et bénéficiaires (hommes et femmes) ont retenus comme étant importants. Si la GR doit influer sur nos approches du développement, celles-ci doivent générer les conditions requises pour que les collectivités améliorent leurs conditions de vie au moyen de leurs propres ressources et valeurs sociales. Les énoncés de résultats doivent tenir compte des priorités et des besoins locaux.

Importance du contexte pour les résultats

Ce que nous pouvons accomplir de façon réaliste au niveau des extrants ou des effets est grandement influencé par le contexte socio-économique, comme le montre la situation des femmes au Cameroun et au Ghana.

En 1998, l'ACDI a effectué des analyses préliminaires qui ont mené à la décision d'investir dans un projet bilatéral dans le nord du Cameroun, projet visant à améliorer l'accès à l'eau potable. Les principales constatations issues de la collecte initiale de données ont révélé que les femmes de cette région quittaient rarement leur foyer pour aller participer à des activités communautaires ou même pour aller chercher l'eau à la pompe du village. Les enfants, munis de seaux et d'autres contenants, étaient plutôt chargés de cette tâche. Les hommes n'étaient pas favorables à la participation active des femmes à la gestion des points d'eau car cela voulait dire qu'elles devaient côtoyer des hommes et participer aux activités communautaires, ce qui ne s'était jamais vu chez les femmes vivant en milieu rural dans cette région.

De toute évidence, il faudrait plus de 4 ou 5 ans (durée prévue du projet) pour que l'on réussisse à faire participer activement les femmes à la gestion des points d'eau. Ne pas tenir compte de cette réalité nuirait à la crédibilité du projet, et peut-être même aux femmes. Une analyse par sexe approfondie doit donc être menée afin de pouvoir définir des résultats réalistes.

Au Ghana cependant, où les femmes peuvent se déplacer librement et même gérer des activités commerciales, les résultats escomptés relativement à la participation des femmes à la gestion des points d'eau seraient probablement plus ambitieux.

2. Analyse comparative entre les sexes. Une analyse comparative entre les sexes doit être menée au début de tous les projets ou programmes de l'ACDI. Une analyse adéquate fournira

des données sur la division du travail, le contrôle des ressources et l'accès à celles-ci, et les facteurs qui influent sur la participation des hommes et des femmes et, partant, sur l'obtention des résultats. Toute stratégie en matière d'égalité entre les sexes mise en oeuvre à la suite d'une analyse approfondie devrait mener à l'élaboration d'initiatives de développement plus efficaces, traitant des inégalités qui sont ressorties de l'analyse. Il importe que cette analyse ne constitue pas qu'un « dénombrement » (nombre de participantes et de participants), et que les résultats escomptés et les indicateurs soient réellement axés sur la problématique homme-femme et qu'ils tiennent compte, de façon équitable, des préoccupations, des priorités et des besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons.

3. Ressources. Le niveau des ressources influera aussi sur l'ampleur des changements et sur ce qui peut être accompli de façon réaliste, dans un délai donné. Ces ressources sont entre autres la contribution financière et en nature, par ex. les ressources professionnelles, la main-d'oeuvre ou l'infrastructure fournies dans le cadre du projet.

4. Les capacités de personnes, d'organisations et d'institutions **locales** en matière d'organisation, de stratégie, de gestion et de recherche influent également sur la définition des résultats. Quelles sont les compétences, le leadership, les processus décisionnels et les capacités en gestion? Peuvent-ils être mis à profit dans le cadre du projet ou du programme? Lorsque les capacités sont insuffisantes, le projet aide-t-il les intervenants à élaborer, à prendre en charge et à mettre en oeuvre une stratégie de projet ainsi que les résultats escomptés? Quelles capacités existent au sein de l'organisation ou de la collectivité pour promouvoir l'égalité entre les sexes?

5. Participation des intervenants. Les programmes et les projets impliquent et touchent habituellement une diversité d'intervenants tels que le gouvernement, les intermédiaires locaux comme les ONG, les organisations communautaires et la population locale. Si un seul groupe d'intervenants participe à la définition des résultats, on n'obtient qu'une seule perspective de ce que le projet peut accomplir. Effectuer une analyse des intervenants au début du projet et garantir la participation d'un groupe représentatif d'intervenants de sexe féminin et masculin permettent de définir des résultats plus réalistes. La partie suivante du Guide présente des méthodes et des outils auxquels on peut recourir pour favoriser la participation des intervenants.

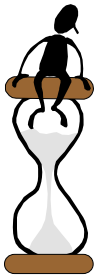

6. Calendrier d'exécution. La chaîne de résultats doit décrire les extrants et les effets réalisables pendant la durée du vie du projet. L'impact, toutefois, n'est visible qu'après l'achèvement du projet.

Processus et méthode de sélection des résultats

Le processus et la méthode de sélection des résultats doivent être aussi participatifs que possible et impliquer un vaste échantillon des principaux intervenants. .Il peut s'agir de dirigeants, de décideurs, d'agents de mise en oeuvre, de femmes et d'hommes, de membres de minorités et de bénéficiaires directement touchés par le projet. Il est essentiel d'écouter le point de vue de chacun et de s'entendre sur les résultats escomptés que vous proposez.

Programmes de lutte contre les maladies : sida, infestation par le ver de Guinée, malaria

Nombre de programmes de santé visent à modifier les attitudes et les comportements des gens. La définition des résultats à court, à moyen et à long terme doit tenir compte du temps requis pour influer sur des indicateurs globaux comme le taux national d'incidence du VIH, les progrès vers l'éradication de maladies comme l'infestation par le ver de Guinée (ce qui a pris près de 15 ans dans le nord du Ghana), ou les comportements et attitudes des gens. Veillez à ce que vos résultats soient réalistes compte tenu de la durée de votre programme ou projet.

Comment s'assurer que les résultats escomptés sont réalisables : principales question à poser

Au moment de définir les résultats, posez-vous les questions suivantes :

- Existe-t-il un équilibre adéquat entre le délai prévu et les ressources allouées, et entre le nombre de bénéficiaires et l'ampleur des changements visés?
- Les résultats visés sont-ils trop ambitieux par rapport aux ressources disponibles?
- Quels sont les autres facteurs ou risques (facteurs politiques, économiques, culturels, ou risques internes et externes du projet) qui pourraient influer sur l'obtention des résultats?

Définition des résultats :

- il ne s'agit pas d'une science exacte;
- elle comprend une analyse et une connaissance approfondies du contexte socio-économique, politique, culturel et lié à l'égalité des sexes;
- elle est influencée par les ressources disponibles, le nombre de bénéficiaires ou les risques possibles;
- elle requiert des données de base ventilées par sexe, race ou classe socio-économique;
- elle requiert la participation des principaux intervenants (hommes et femmes) à la définition de résultats et d'indicateurs mutuellement convenus;
- elle nécessite des communications efficaces et élargies entre les intervenants.

Comme la contribution de tous les principaux intervenants est essentielle à la définition appropriée des résultats escomptés, le processus de définition et de validation des énoncés de résultats doit être aussi participatif que possible. Il peut comprendre les activités suivantes, mises en oeuvre pendant le cycle de vie du projet :

1. **Conception du projet :** organisation d'une série d'ateliers réunissant un échantillon représentatif d'intervenants de sexe féminin et masculin, afin de développer le projet, ainsi que les résultats et les indicateurs préliminaires;

2. **Planification du projet :** une autre ronde de consultations peut être menée auprès des intervenants et des spécialistes locaux afin de peaufiner les énoncés de résultats, les indicateurs et le plan de suivi du rendement, et pour veiller à ce que tous les partenaires du projet partagent la responsabilité pour l'obtention de ces résultats;

3. **Mise en oeuvre du projet :** des mécanismes tels que des examens périodiques du projet et un suivi participatif permettent de garantir la pertinence des résultats escomptés et des indicateurs, et de les modifier au besoin; la gestion axée sur les résultats peut nécessiter la modification de vos stratégies, de vos activités ou même des résultats escomptés.

Méthodes et outils participatifs

Ces quelques dernières années, nous avons été témoins du développement d'un certain nombre d'approches, de méthodes et d'outils novateurs qui visent à donner une voix aux pauvres, aux collectivités et aux gouvernements locaux pour ce qui est de planifier et de mettre en oeuvre leurs projets. La sélection des résultats et des indicateurs est une étape importante de ce processus.

Communément appelé le développement participatif, ce processus peut englober n'importe laquelle des approches suivantes : l'évaluation rurale participative (ERP) ou l'action et l'apprentissage participatifs (AAP), l'évaluation des besoins des bénéficiaires, la planification de projet axée sur les objectifs (ZOPP), l'interrogation appréciative et autres méthodes qualitatives visant à stimuler l'apprentissage, la réflexion, l'engagement et l'action de la part des intervenants.[3]

[3] Voir la bibliographie pour obtenir la liste des ouvrages sur le développement participatif.

Comprendre les concepts fondamentaux : principaux points

- La GR vise à consigner le processus de changement à court, à moyen et à long terme.
- Les retombées sur le développement sont souvent interreliées sous forme d'une chaîne de résultats. Les résultats à court terme (extrants) débouchent sur des résultats à moyen terme (effets), lesquels génèrent des résultats à long terme (impact).
- Les activités achevées ne constituent pas des résultats à court terme (ou extrants). Les extrants sont les effets réels des activités achevées.
- La GR doit définir les liens entre les questions de l'égalité entre les sexes et les résultats que le projet cherche à obtenir.
- Les bénéficiaires sont les personnes, les groupes ou les organismes touchés par les résultats.
- Les résultats sont influencés par le contexte socio-économique, l'analyse comparative entre les sexes, la capacité des organisations et des intervenants locaux, la participation des intervenants, les ressources disponibles et la durée du projet ou du programme.
- La politique de l'ACDI sur la réduction de la pauvreté, l'égalité entre les sexes et l'environnement orientera également la définition des résultats et la mise en oeuvre de stratégies de développement pertinentes.

1.3. Mesure, suivi et consignation des résultats

1.3. Mesure et suivi des résultats

Il importe que les gens, les organismes, le personnel des programmes ou des projets puissent déterminer si leurs initiatives génèrent les résultats escomptés. La première étape est de concevoir un cadre global de mesure du rendement ou un système de suivi. Les indicateurs permettent de confirmer l'obtention des résultats escomptés. Les données de base sont les renseignements sur lesquels on fonde cette mesure. Le processus de suivi est un mécanisme systématique préétabli qui permet d'examiner les résultats réels par rapport aux résultats escomptés, ainsi que tous les facteurs connexes.

Il arrive souvent que plusieurs organismes donateurs oeuvrent dans un secteur ou une collectivité donnée, ce qui soulève la question de l'attribution des résultats. Dans la mesure du possible, le suivi et l'évaluation doivent faire état de la contribution de l'ACDI à l'égard des résultats précis définis pour le projet ou le programme de l'Agence. Les données de base recueillies en fonction d'indicateurs clés constituent le point de départ pour l'évaluation de cette contribution.

Cadre de mesure du rendement

Le cadre de mesure du rendement, souvent appelé le cadre de suivi du rendement, est un outil de GR qui sert à planifier systématiquement la collecte de données pertinentes aux fins du suivi, de l'apprentissage et des rapports. Le cadre permet de suivre l'atteinte des résultats.

Résultats	Indicateurs de rendement	Sources de données	Méthodes de collecte des données	À quelle fréquence ?	Qui fera le travail?
Impact					
Effets					
Extrants					
Activités					

Composantes essentielles d'un cadre de mesure du rendement :

Résultats : Quels résultats seront obtenus à court, à moyen et à long terme?

Indicateurs : Données qui permettent de mesurer les progrès vers l'obtention des résultats.

Sources d'information : Personnes, organismes, documents ou rapports desquels sont obtenus les renseignements.

Méthodes et techniques de collecte des données : Quelles méthodes et techniques utiliserez-vous pour mesurer vos résultats? Exemples : entrevues semi-structurées, témoignages, établissement de correspondances, analyses des tendances, groupes de discussions, sondages, techniques d'ERP, rapports de suivi.

Fréquence : À quelle fréquence recueillerez-vous l'information? Pour les projets qui débutent, le suivi portera surtout sur les activités puisqu'il est trop tôt pour mesurer les résultats. Avec l'avancement du projet, on mesurera l'obtention des résultats à court terme (ou extrants) et des résultats à moyen terme (ou effets). Comme il faut beaucoup plus de temps pour pouvoir mesurer les résultats aux niveaux des effets et de l'impact, il est possible que ceux-ci ne puissent être mesurés qu'une fois l'an, après la première année de mise en oeuvre.

Est-ce là le but d'un cadre de mesure du rendement?

Responsabilité : Qui fera le travail ou qui sera responsable de la collecte de l'information?

Le cadre de mesure du rendement est le mieux défini lors d'ateliers destinés aux intervenants. Il importe d'inclure tous les bénéficiaires directs dans cette discussion de sorte que le cadre de mesure du rendement, et plus particulièrement les indicateurs, traduiront le plus étroitement possible les résultats qu'ils tentent de mesurer. Ce sera l'occasion de déterminer les capacités existantes pour la collecte et l'analyse de l'information axée sur les résultats, et de cerner les secteurs qui ont besoin d'être renforcés. Mais la responsabilité ultime pour la collecte des données revient à l'Agence d'exécution canadienne (AEC).

Importance des données de base

En l'absence de données de base, (un niveau de mesure déjà établi à partir duquel il est possible de mesurer les changements survenus) il est très difficile, sinon, impossible, de mesurer les changements au fil du temps. Ces données peuvent provenir d'études utilisant des données ventilées par sexe, par groupe socio-économique ou ethnique ou par âge.

Les données de base permettent de mesurer les progrès par rapport à la situation qui prévalait avant la mise en oeuvre du projet.

Principales caractéristiques des données de base :

- les données de base doivent être recueillies au début du projet, pendant la phase de mise en oeuvre par l'AEC ou le partenaire local;
- les données peuvent provenir de sources secondaires lorsque cela est possible (c'est-à-dire qu'elles peuvent provenir de publications existantes, de travaux de recherche et de documents de programme publiés par d'autres organisations, et de bases de données d'autres donateurs);
- les exigences et la concentration du projet déterminent le type de données de base requises;
- les techniques de collecte des données varient; elles englobent une diversité de méthodes d'enquête formelles et informelles;
- le coût de la collecte des données de base doit être prévu au budget du projet. À noter que la collecte doit être limitée au secteur précis visé par l'intervention de l'ACDI.

Qu'est-ce qu'un indicateur?

Un indicateur permet de mesurer un résultat, de prouver qu'un résultat a été obtenu ou d'indiquer que des progrès sont accomplis vers l'obtention d'un résultat. Un indicateur permet de mesurer les résultats réels par rapport aux résultats prévus ou escomptés des points de vue de la qualité, de la quantité et de l'actualité des données.

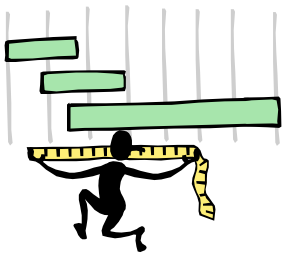

Les indicateurs doivent être directement liés au résultat qu'ils permettent de mesurer. Dans la mesure du possible, il faut trouver un équilibre entre les indicateurs quantitatifs et les indicateurs qualitatifs pour garantir la validité de vos constatations.

Indicateurs quantitatifs et indicateurs qualitatifs

Pour mesurer les résultats, on peut utiliser deux types d'indicateurs : les indicateurs quantitatifs qui comportent une valeur numérique, et les indicateurs qualitatifs qui mesurent les perceptions, les jugements ou les attitudes.

Les **indicateurs quantitatifs** sont des mesures de quantité, comme le nombre de femmes et d'hommes occupant des postes de décisionnaires, le pourcentage de filles et de garçons qui fréquentent l'école primaire, ou le niveau de revenu par année, selon le sexe, par rapport au niveau de base.

Les **indicateurs qualitatifs** traduisent le jugement, les opinions, les perceptions et les attitudes des gens dans une situation donnée. Ils comprennent les changements sur les plans de la sensibilité, de la satisfaction, de l'influence, de la pertinence, de la sensibilisation, de la compréhension, des attitudes, de la qualité, de la perception de l'utilité, de la perception des perspectives (de stabilité, de croissance, d'exportations par exemple), de l'application de l'information ou du savoir, du degré d'ouverture, de la qualité de la participation, de la nature du dialogue, et du sentiment de bien-être.

Les indicateurs qualitatifs peuvent être définis de différentes façons, dont le recours à des groupes de discussions, à des témoignages, à l'application des outils de l'évaluation rurale participative (ERP), à l'entrevue semi-structurée, au suivi et aux visites sur le terrain.

Il est important d'utiliser des indicateurs, et ce, pour plusieurs raisons :

- pour constater les progrès vers l'obtention des résultats prévus aux niveaux des extrants, des effets et de l'impact;
- pour prendre des décisions éclairées sur le terrain et au siège social, et établir des plans de travail plus efficaces pour les projets et les programmes;
- pour accroître le rendement du projet et son impact sur le développement;
- pour appuyer une saine affectation des ressources, et des décisions éclairées;
- pour utiliser autant les indicateurs quantitatifs que qualitatifs;
- pour atténuer les risques qui pourraient nuire à l'obtention des résultats.

Indicateurs adaptés aux sexospécificités, à la classe, à l'origine ethnique, au groupe d'âge et à la race

Selon le contexte socio-économique, il peut être important de veiller à ce que vos indicateurs soient adaptés non seulement aux sexospécificités, mais aussi à l'origine ethnique, à la race, au groupe d'âge et à la classe. Par exemple, en Amérique latine où la population autochtone est nombreuse, il peut être nécessaire d'examiner l'incidence des résultats sur l'égalité des sexes, mais aussi sur un groupe ethnique par rapport au reste de la population. L'âge et la classe sont d'autres variables importantes. En recueillant des données ventilées par sexe, vous pourrez mesurer l'incidence de votre projet, selon le groupe ethnique, la classe socio-économique, le groupe d'âge ou le sexe.

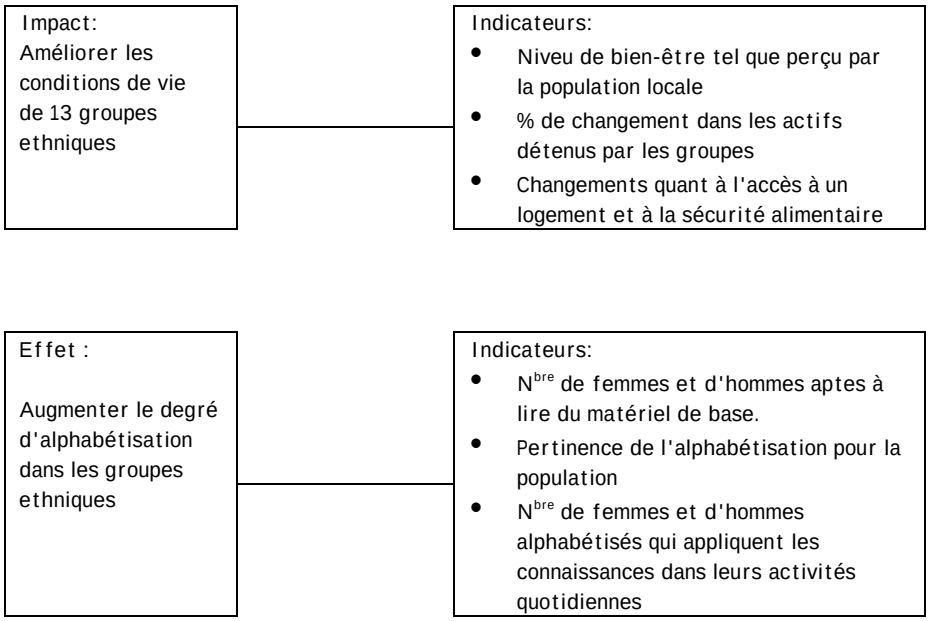

Par exemple, dans le cadre d'un projet sur la gouvernance, l'un des résultats clés était la participation accrue des femmes à la vie politique. Un indicateur quantitatif pourrait être le nombre de femmes occupant des postes de décideurs. Lorsque cet indicateur est combiné à des données plus qualitatives qui visent à mesurer l'influence des femmes sur les décisions prises, ou leur sentiment d'autonomie, on comprend beaucoup mieux les résultats obtenus.

La sélection des indicateurs doit demeurer simple. Il faut définir trois indicateurs par résultat : un indicateur quantitatif, un indicateur qualitatif et un autre indicateur, ce qui devrait permettre de mesurer l'avancement du projet.

Définir des indicateurs :

- Il faut obtenir l'avis des intervenants et des bénéficiaires du projet.
- Il faut tenir compte des différentes opinions et des attentes.
- La sélection se fait plus facilement lorsque les résultats sont clairement définis.
- Pour garantir la validation, il faut au plus 2 à 3 indicateurs par résultat.
- Les données de base sont essentielles à la mesure du changement.

Méthodes de collecte de l'information sur les indicateurs

Autre caractéristique des indicateurs : les méthodes de collecte des données. Ces méthodes devraient vous dire comment mesurer vos indicateurs. Comme on le voit ci-après, les méthodes de collecte des données diffèrent selon qu'il s'agit d'indicateurs quantitatifs ou qualitatifs. Pour chaque indicateur, il faut déterminer quelle sera la source d'information et les données seront recueillies (méthodes de collecte des données). La même source d'information sert souvent à mesurer différents indicateurs. Par exemple, les participants à un programme de microcrédit peuvent participer à un sondage pour déterminer la hausse de

Indicateur quantitatif	Indicateur qualitatif
Définition : Mesure la quantité.	**Définition :** Jugements ou perceptions des gens.
Méthodes de collecte des données : analyses statistiques, questionnaires, recensements.	**Méthodes de collecte des données :** Entrevues semi-structurées, témoignages, groupes de discussions, évaluation rurale participative (EPR/AAP), interrogation appréciative (IA).
Exemple : Changements dans les taux d'emploi et de chômage chez les femmes et les hommes.	**Exemple :** Satisfaction au travail des femmes et des hommes. Sentiment d'autonomie des femmes et des hommes.

leur revenu annuel (indicateur quantitatif) et participer à des discussions en groupe visant à définir leur niveau de satisfaction (indicateur qualitatif) quant aux services offerts par les agents de vulgarisation agricole.

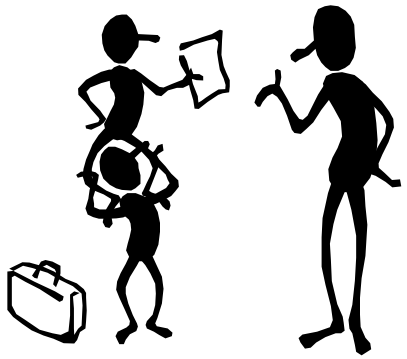

Consignation des résultats

Les agents d'exécution et les partenaires de l'ACDI sont tenus de rendre compte à celle-ci, de façon régulière, de leurs progrès vers l'obtention des résultats escomptés et de la mise en oeuvre de leurs activités prévues. Chaque entente conclue avec l'ACDI stipule les exigences en matière de rapports pour un projet ou un programme donné. Pour un projet d'une durée de cinq ans ou plus, il est idéal de produire des rapports semestriels. Les projets de plus courte durée nécessitent des rapports plus fréquents.

Le rapport sur les résultats, c'est bien plus qu'un rapport sur les activités. Il permet de voir le chemin parcouru par rapport à ce que l'on avait prévu, et permet également d'arrêter et de faire le bilan de la situation. Le rapport est également un outil de communication qui favorise le dialogue entre les partenaires du projet ou du programme. Le but premier du rapport est de faciliter l'obtention des résultats escomptés.

Il est important de consigner les résultats, et ce, pour les raisons suivantes :

- les intervenants demeurent concentrés sur les résultats escomptés;
- les participants au projet ou programme demeurent concentrés sur les liens logiques entre les activités et les résultats;
- le rapport permet aux intervenants de communiquer de façon plus coordonnée;
- le rapport permet d'élaborer le plan de travail du projet ou programme (ou de le modifier) pour l'année à venir;
- le rapport fait état des difficultés rencontrées de sorte que des décisions puissent être prises pour peaufiner les résultats et l'affectation des ressources;
- le rapport permet de valider les décisions relatives au projet ou au programme;
- le rapport fait état des leçons tirées de l'expérience et des meilleures pratiques, et de la façon dont les projets influent sur la réduction de la pauvreté, ainsi que sur les thèmes transversaux de l'ACDI que sont l'égalité entre les sexes et l'environnement;
- le rapport permet à l'ACDI de justifier, auprès des contribuables canadiens, la valeur des initiatives de développement qu'elle finance.

Rapport axé sur les résultats

Le rapport axé sur les résultats doit contenir le plus grand nombre d'éléments possibles parmi les suivants :

- les résultats réels obtenus par rapport aux résultats escomptés pour les différents niveaux de la chaîne de résultats, dans la mesure du possible (extrants ou résultats à court terme; effets ou résultats à moyen terme; impact ou résultat à long terme);
- une description des principales activités entreprises pendant la période visée, qui ont favorisé l'obtention des résultats, et tout écart par rapport au plan de travail approuvé;
- l'identification des facteurs de gestion ou de développement, des enjeux ou des défis majeurs influant sur l'atteinte des résultats;
- un bilan des contributions et des apports financiers et en nature des partenaires bénéficiaires;
- une analyse approfondie des facteurs, enjeux et défis influant sur l'obtention des résultats;
- une description du traitement des questions touchant l'égalité entre les sexes ou l'environnement;
- le bilan relatif aux bénéficiaires visés à tous les niveaux de la chaîne de résultats;
- le bilan des risques recensés et des plans d'atténuation pour les risques élevés;
- le recensement des nouveaux risques qui ont des effets ou qui peuvent avoir des effets (de moyens à élevés) sur l'obtention des résultats;
- des renseignements sur les modifications à apporter aux résultats escomptés du projet ou programme, et au plan d'affectation des ressources;
- les modifications recommandées au plan de travail annuel approuvé;
- le recensement des résultats réels par rapport aux résultats escomptés, et les fonds décaissés, accompagné d'une explication des écarts;
- les leçons tirées en fonction des principaux facteurs de réussite : obtention des résultats, efficacité des résultats en termes de coûts, pertinence des résultats, durabilité des résultats, partenariats, adéquation de la conception et de l'utilisation des ressources, mesures éclairées et opportunes;
- les mesures correctrices recommandées;
- le degré de durabilité des résultats sur une période de temps donnée.

Mesure et consignation des résultats : principaux points

- Les indicateurs vous aident à déterminer si vos initiatives atteignent les résultats escomptés.
- Pour mesurer les résultats, il importe d'utiliser des indicateurs autant quantitatifs que qualitatifs.
- De façon générale, un maximum de trois indicateurs suffit pour mesurer chacun des résultats et valider vos constatations.
- S'il y a lieu, assurez-vous que vos indicateurs sont ventilés par sexe, classe, race, groupe ethnique et groupe d'âge.
- Le cadre de mesure du rendement vous permet de planifier systématiquement la collecte des données pertinentes aux fins du suivi, de l'apprentissage et des rapports.
- Les rapports présentés de façon régulière à l'ACDI doivent être axés sur les résultats.

Chapitre 2. Exemples de chaînes de résultats

Exemples de chaînes de résultats

Les exemples suivants de chaînes de résultats, tirés des trois directions générales de programmes géographiques de l'ACDI, sont présentés sous différents formats.

Les exemples visent à illustrer les maintes façons dont la GR a été utilisée dans différents contextes et types de projets. Les lecteurs sont priés de noter ce qui suit :

- chaque projet est différent; il est influencé par une gamme de facteurs comme le contexte socio-économique, les rapports hommes-femmes, les capacités des intervenants locaux, la disponibilité des ressources, le degré de participation et d'engagement des intervenants, et la durée du projet ou du programme;
- la distinction entre les activités et les résultats;
- l'interrelation entre les différents niveaux de résultats, qu'il s'agisse des extrants (résultats à court terme), des effets (résultats à moyen terme) ou de l'impact (résultats à long terme);
- les indicateurs servent à mesurer l'obtention des résultats;
- les bénéficiaires peuvent varier dans la chaîne de résultats, selon les personnes qui participent au projet et celles qui en bénéficient.

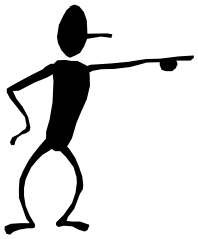

Les exemples de projets ne doivent pas servir de liste ou de modèle de résultats. Pour être pertinents, les résultats doivent être mutuellement définis, négociés et convenus par tous les principaux intervenants du projet ou du programme. À chaque projet correspondent des résultats précis. Cette tâche demande du temps, ainsi qu'une bonne communication et une bonne collaboration entre les divers intervenants.

Méthode de sélection des projets

Les projets ont été sélectionnés au moyen de différentes méthodes dont l'échantillonnage aléatoire, la représentation géographique et sectorielle, les recommandations des employés de l'ACDI, ainsi que des projets correspondant aux priorités et tendances de programmation actuelles. Les projets sont répartis selon les six priorités d'APD et sont accompagnés d'icones pour aider les lecteurs :

1. Besoins humains fondamentaux
2. Égalité entre les sexes
3. Services d'infrastructure
4. Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement
5. Développement du secteur privé
6. Environnement

Avertissement

Répartir les projets selon la priorité d'APD ou une sous-catégorie tient davantage de l'art que de la science. Les auteurs du Guide ont trouvé diverses interprétations de la façon de catégoriser un projet.

Pour éviter des erreurs courantes en GR :

- confusion entre activités achevées et extrants;
- ambiguïté des liens entre les niveaux de résultats, de sorte qu'il devient difficile de déterminer comment un résultat a été obtenu;
- résultats non réalistes (habituellement trop ambitieux!) compte tenu des ressources disponibles et de la durée du projet;
- trop d'importance accordée aux indicateurs quantitatifs par rapport aux indicateurs qualitatifs;
- confusion entre indicateurs et résultats;
- explication insuffisante de la façon dont le projet réduira les inégalités entre les sexes ou les obstacles auxquels sont confrontés les hommes, les femmes, les filles ou les garçons;
- importance accrue accordée au suivi et à la consignation des activités plutôt qu'aux résultats.

Célébrez vos réussites!!

Nous espérons que le Guide vous aidera à mieux comprendre la GR. Apprendre demande de l'effort; s'adapter au changement est encore plus difficile. Nous vous invitons à célébrer vos réussites. Nous espérons que la GR aidera l'ACDI et ses partenaires, autant au Canada que dans le Sud, à cibler davantage l'objectif ultime qui est de réduire la pauvreté et d'améliorer le bien-être des populations.

PRIORITÉ DE L'APD : Besoins humains fondamentaux

Sous-catégories :

- **Soins de santé primaires**
- **Éducation de base**
- **Planification familiale et soins de santé génésique**
- **Alimentation - Nutrition**
- **Nutrition - urgence**
- **Eau et assainissement**
- **Logement**
- **Aide humanitaire**
- **BHF intégrés**

Attention!
Ces exemples ne sont pas des modèles de référence. Les résultats doivent toujours être définis avec les parties intéressées au

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Soins de santé primaires)

Type de projet: Programme d'immunisation au pays X				**Durée du projet :** 5 ans
But : Contribuer à l'éradication de la poliomyélite, à la réduction de la morbidité et de la mortalité liées à la rougeole dans certaines zones urbaines et rurales, et à l'amélioration de la qualité des services de vaccination et de surveillance au pays X.				**Budget du projet :** 5,5 millions $
Activités		**Extrants ou résultats à court terme :**	**Effets ou résultats à moyen terme :**	**Impact ou résultats à long terme :**
- Administration de vaccins pour la rougeole/polio dans les zones cibles pendant les Journées nationales de vaccination (JNV). - Mise en oeuvre d'un Système national de surveillance pour paralysie flasque aiguë (polio)/autres maladies transmissibles. - Reconnaissance des R réseaux de laboratoires pour la polio dans le pays. - Campagne de sensibilisation au Programme élargi de vaccination. - Prép. d'un guide technique/programme de formation pour les enquêteurs de cas d'espèce. - Formation de certains travailleurs médicaux en épidémiologie, surveillance des cas de polio, organisation et gestion d'un PEV.	**RÉSULTATS**	- Capacité accrue d'employés médicaux formés (H/F) à exécuter le PEV, des enquêtes sur les cas d'espèce et la surveillance dans les zones urbaines et rurales cibles. - Régularité et fourniture en temps utile des vaccins antipolio dans les zones cibles. - Sensibilisation d'employés médicaux et de la population dans les zones cibles à la prévention de la polio.	- Meilleure immunisation contre la polio et réduction de cas de rougeole/décès dans les zones cibles. - Meilleure capacité des gouvernements/collectivités à organiser et exécuter des programmes de vaccination efficaces, dont des enquêtes sur les cas d'espèce et la surveillance.	- Un programme de vaccination fonctionnel et efficace au pays X , qui contribue à la réduction de la morbidité et de la mortalité liées à des maladies pouvant être évitées par vaccin.
	INDICATEURS	- Couverture de vaccination antipolio des filles et garçons dans les zones cibles. - N^{bre} de cas de paralysie flasque aiguë déclarés avant et après l'exécution du PEV. - N^{bre} de travailleurs médicaux diplômés (H/F) - Application des connaissances acquises, matériel adéquat, disponibilité de vaccins antipolio. - Portion de la population cible consciente de l'importance et acceptant la nécessité de la vaccination antipolio.	- N^{bre} de cas de polio déclarés (filles/garçons) avant et après l'exécution du projet. - Taux de cas de rougeole et taux de létalité dans les zones cibles. - Degré de couverture (filles/garçons) aux fins du PEV.	- Taux de mortalité et de morbidité liées à des maladies pouvant être évitées par vaccin.
	BÉNÉFICIAIRES	Bénéficiaires directs : - Enfants (filles/garçons) de moins de 5 ans. - Travailleurs de la santé formés (H/F). - Population des collectivités locales cibles. - Centres de vaccination. - Réseaux de laboratoires polio.	Bénéficiaires directs : - Enfants (filles/garçons). - Département de la santé local dans les zones cibles. - Collectivités ciblées.	Bénéficiaires indirects : - Enfants (filles/garçons). - Toute la population (H/F) des zones urbaines et rurales cibles; familles. - Système de santé.

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Soins de santé primaires)

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet : Renforcement des capacités pour la réforme de la santé</td></tr>
<tr><td>Budget : 5 millions $

Durée du projet : 6 ans</td><td>Impact ou résultats à long terme :
🡻 Capacité institutionnelle accrue du ministère de la Santé à appliquer les nouveaux modèles de gestion de la santé (destinés à augmenter l'accessibilité et la couverture des soins de santé primaires) aux niveaux des départements/districts.</td><td>Indicateurs :
◆ Taux d'utilisation de divers services de santé.
◆ Modèles de gestion de la santé mis en place.
◆ Couverture des soins de santé primaires, notamment pour les groupes à faible revenu (femmes/hommes).</td><td>Bénéficiaires indirects :
◆ Ministère de la Santé.
◆ Habitants des zones visées par le projet, surtout les groupes à faible revenu.</td></tr>
<tr><td>But :
➔ Renforcer les capacités de gestion de la santé aux niveaux municipal/local dans certaines zones pilotes.
➔ Établir et développer la capacité des services curatifs de base interreliés dans certaines zones pilotes.</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :
🡸 Capacité accrue des districts de santé - femmes et hommes confondus - dans les zones visées par le projet à formuler/appliquer des normes selon les termes du nouveau décret sur la structure régionale, les soins de santé et les modèles de gestion.

🡸 Réseaux de soins de santé mis sur pied dans les zones visées par le projet et capables d'appliquer les nouveaux modèles de soins de santé.</td><td>Indicateurs :
◆ Validation du modèle de gestion de la santé par le projet/son approbation au niveau départemental et ministériel (Santé).

◆ Mesure dans laquelle les nouveaux modèles de gestion de la santé sont appliqués.

◆ Degré de satisfaction des réseaux de santé (femmes et hommes) avec le nouveau modèle de système de santé.</td><td>Bénéficiaires directs :
◆ Districts de santé, municipalités et organismes communautaires.
◆ Réseaux structurés de soins de santé.
◆ Département de la santé.
◆ Ministère de la Santé.
◆ Habitants des zones visées par le projet.</td></tr>
<tr><td>Activités :
➔ Analyse comp./sexes.
➔ Ateliers : évaluation particip. des besoins, planification stratégique et GR pour les principaux participants du projet.
➔ Discussions du groupe de concertation.
➔ Élaboration du Plan stratégique local pour la santé (PSS).
➔ Mission au Canada (réseautage et visites).</td><td>Extrants ou résultats à court terme :

🡹 Compétences améliorées des ressources humaines des districts de santé en gestion de la santé dans les zones visées par le projet, permettant de mener à bien le PSS.

🡹 Aptitude à mieux comprendre les hommes-femmes décideurs locaux/régionaux/centraux du pays X quant aux différents modèles de santé existant dans divers pays, dont le Canada.</td><td>Indicateurs :
◆ De nouvelles habiletés et technologies de gestion de la santé sont acquises et employées par des stagiaires féminins et masculins et institutionnalisées par des organismes partenaires.
◆ Satisfaction des stagiaires (H/F) face aux compétences acquises.
◆ Les Plans de santé annuels locaux/politiques et programmes de santé élaborés/mis en pratique dans les municipalités cibles reflètent les leçons que celles-ci ont tirées - grâce à leurs connaissances - des modèles de réforme de la santé en place.</td><td>Bénéficiaires directs :
◆ Personnel des districts de santé (H/F).
◆ Stagiaires (H/F).
◆ Organismes partenaires.</td></tr>
</table>

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Soins de santé primaires)

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet : ᴥ Réseau régional de formation sur le sida</td></tr>
<tr><td>Budget : 4,9 millions $

Durée du projet : 7 ans</td><td>ᴥ Impact ou résultats à long terme :

🡻 Capacités accrues de gestion des MTS/VIH/sida, ce qui contribuera à en réduire l'incidence et les impacts négatifs sur les populations des régions cibles.</td><td>Indicateurs :

ᴥ Incidence des MTS, y compris le VIH, parmi les hommes et les femmes des régions cibles.
ᴥ Taux d'acceptation et d'utilisation des pratiques sexuelles sans risque dans les régions cibles.</td><td>Bénéficiaires indirects :
◆ Population de la région cible (H/F).
◆ Partenaires de la population ciblée.</td></tr>
<tr><td>But :
➔ Créer et mettre en oeuvre un réseau d'institutions d'enseignement dynamique et durable qui fournira une formation professionnelle, des services de vulgarisation et une aide technique aux professionnels de soins de santé et à d'autres travailleurs évoluant dans le domaine des MTS et du sida (sensibilisation, prévention, traitement).</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :
🡸 Administration d'une formation plus efficace en MTS/VIH/sida - stratégies de sensibilisation, de prévention et de traitement - par les institutions régionales.
🡸 Capacités accrues des institutions régionales pour la gestion, la recherche et l'évaluation en ce qui concerne le programme MTS/VIH/sida.
🡸 Engagement renforcé à l'égard des activités du réseau et des communications au niveau des institutions régionales participant à la prévention et au traitement des MTS/HIV/sida.</td><td>Indicateurs :

ᴥ N^{bre} de professionnels MTS/VIH/sida fournissant des soins optimaux dans la région.
ᴥ N^{bre} de nouveaux programmes d'intervention mis en marche par les stagiaires.
ᴥ Qualité des recherches de contacts de MTS et nombre d'infections MTS répétées.
ᴥ N^{bre} de nouvelles initiatives de collaboration entre institutions régionales et particuliers.</td><td>Bénéficiaires directs :
◆ Institutions régionales.
◆ Réseau de formation sur le sida.
◆ Professionnels des soins de santé et autres tavailleurs oeuvrant à la prévention des MTS, VIH/sida.
◆ Stagiaires.</td></tr>
<tr><td>Activités :
➔ Étude préliminaire et analyse comparative entre les sexes.
➔ Dév./prétest des progr. d'études pour gestionnaires MTS/VIH/ sida, et du matériel didactique annexe.
➔ Dév./prétest du système de suivi et d'évaluation des cours.</td><td>Extrants ou résultats à court terme :
🡹 Utilisation de programmes d'études axés sur l'égalité des femmes pour les gestionnaires MTS/VIH/sida dans les institutions participantes.
🡹 Mise en application du cadre de suivi et d'évaluation.
🡹 Établissement de systèmes de communication de soutien pour le réseau d'institutions de formation et auxiliaires.
🡹 Meilleure collaboration au niveau du réseau d'institutions de formation.</td><td>Indicateurs :
- Publication d'un répertoire des programmes d'études mis à jour et/ou nouveaux sur la sensibilisation, la prévention et le traitement en matière de MTS/VIH/sida.
ᴥ N^{bre} de demandes de soutien et de fonds de recherche opérationnelle présentées par des finissants, qui ont été reçues et honorées.
ᴥ N^{bre} et qualité des institutions de formation partageant l'administration des cours et nombre d'autres institutions contribuant leur expertise.</td><td>Bénéficiaires directs :
◆ Stagiaires, cadres intermédiaires et décideurs oeuvrant dans le domaine des MTS/VIH/sida.
◆ Institutions de formation et auxiliaires.</td></tr>
</table>

➔ Établissement d'un réseau d'institutions de formation.		✗ N^{bre} et qualité des échanges de collaboration au niveau du réseau d'institutions de formation.	

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Éducation de base)

<table>
<tr><td colspan="3">Type de projet : Éducation de base de niveau avancé</td><td>Durée du projet : 5 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But : Accroître les possibilités pour les enfants, plus particulièrement les filles, du pays x à recevoir une éducation de base de qualité à l'échelon communautaire (et ce, jusqu'à ce que ce pays soit en mesure d'offrir à tous les enfants une éducation universelle gratuite et obligatoire) au moyen d'un programme d'éducation transitoire (PCEP - Perspectives complémentaires pour l'enseignement primaire), de la promotion/mobilisation sociale, et de l'élaboration d'un modèle de mise en oeuvre approprié pour des populations semi-nomades.</td><td>Budget du projet : 4,8 million $</td></tr>
<tr><td>Activités :</td><td>Extrants ou résultats à court terme :</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :</td><td>Impact ou résultats à long terme:</td></tr>
<tr><td>▪ Étude préliminaire/analyse comparative entre les sexes.
▪ Développement curriculaire pour les centres PCEP; formation des comités de gestion PCEP.
▪ Formation pour les gestionnaires PCEP, les membres des comités, les surveillants, et les enseignants.
▪ Conception/distribution des brochures/vidéos PCEP.
▪ Séminaires de sensibilisation des dirigeants locaux pour les collectivités et les associations parents-maîtres.</td><td>▪ Meilleure capacité des centres PCEP de dispenser l'éducation de base aux bénéficiaires cibles (H/F) de PCEP.
▪ Activité des réseaux consultatifs nationaux et communautaires jouant un rôle de promotion de l'éducation des filles et de l'éducation axée sur la collectivité.
▪ Possibilités éducatives accrues pour les garçons et les filles semi-nomades dans les régions cibles.</td><td>▪ Fonctionnement efficace et efficient du programme PCEP (éducation de base élargie), menant à l'établissement d'écoles desservant la collectivité dans le cadre du système éducatif officiel.
▪ Augmentation du nombre d'inscriptions et du taux de persévérance en éducation de base pour les filles/autres groupes vulnérables d'enfants n'ayant pas eu accès à l'éducation de base.</td><td>▪ Les politiques gouvernementales et le système d'éducation officiel appuient les possibilités d'éducation élargies et axée sur la collectivité pour les filles et les groupes minoritaires tels que les populations semi-nomades.
▪ PCEP constitue une stratégie transitoire efficace en vue d'appuyer la mise en oeuvre de l'éducation primaire universelle.</td></tr>
<tr><td>Indicateurs :</td><td>✓ N^{bre} de nouveaux centres PCEP dans les districts x fournissant une éducation de base à des filles/garçons qui n'avaient pas accès à l'école auparavant.
✓ Taux d'inscription des filles et des garçons dans les nouveaux centres PCEP.
✓ Intégration de la sexospécificité dans les centres PCEP, le matériel pédagogique et le matériel d'apprentissage.
✓ Taux de parachèvement - filles.</td><td>✓ Pleine intégration du PCEP à titre de composante valide du programme d'éducation gouvernemental.
✓ Mesure dans laquelle les parents sont satisfaits de l'exécution du programme PCEP.
✓ Mesure dans laquelle les taux d'inscription des filles/garçons se sont accrus à la faveur du programme PCEP.</td><td>✓ Intégration des Options d'apprentissage alternatives (pour ceux et celles qui n'ont jamais fréquenté une école) au ministère de l'Éducation à titre de programme reconnu.
✓ Nbre de districts /communautés appuyant l'éducation des filles et appliquant des politiques d'éducation universelle.</td></tr>
</table>

	✓ % des inscriptions des filles et des garçons chez les populations semi-nomades.		
Bénéficiaires:	Bénéficiaires directs : • Centres PCEP. • Filles/garçons. • Populations semi-nomades (H/F).	Bénéficiaires directs : • Centres PCEP. • Enfants fréquentant des écoles au niveau de la collectivité (H/F). • Programme gouvernemental d'éducation.	Bénéficiaires indirects : • Filles et garçons. • Groupes minoritaires. • Ministère de l'Éducation.

Priorité et sous-priorité de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Soins de santé génésique)

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet : Soins de santé génésique axés sur la collectivité</td></tr>
<tr><td>Budget : 4 million $

Durée du projet : 5 ans</td><td>Impact ou résultats à long terme :
🡻 Amélioration de l'hygiène sexuelle et de la santé génésique des femmes et des hommes.</td><td>Indicateurs :
◆ L'incidence des MTS dans les régions cibles (hommes/femmes).
◆ % de la population satisfaite de sa capacité à atteindre la taille de la famille désirée (hommes/femmes).</td><td>Bénéficiaires indirects :
Population (H/F) des districts pilotes.</td></tr>
<tr><td>But :
➔ Améliorer la qualité des soins de santé génésique et d'hygiène sexuelle fournis par les centres de santé gouvernementaux dans cinq districts pilotes.</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :
🡸 Prestation des services d'hygiène sexuelle et de santé génésique convenables par les centres de santé à l'ensemble des membres de la collectivité.
🡸 Amélioration de l'accès aux services d'hygiène sexuelle et de santé génésique pour femmes, hommes et adolescents des deux sexes.
🡸 Changements dans les pratiques de la collectivité au profit d'une sexualité sans risque pour les hommes et les femmes, et décision conjointe (femme/homme) pour ce qui est de la sexualité et de la fertilité.</td><td>Indicateurs :
◆ Satisfaction des utilisateurs à l'égard des services de santé génésique et de planification familiale fournis (homme/femme).
◆ % de la clientèle pour un traitement MTS qui suivent tout le traitement et adoptent des pratiques sexuelles sans risque (hommes/femmes).
◆ N^{bre} de membres de la collectivité qui changent leurs pratiques de planification familiale (couples).</td><td>Bénéficiaires directs :
Centres de santé et leurs clientèles.</td></tr>
<tr><td>Activités :
➔ Formation du personnel du centre de santé sur la santé génésique, les MTS, la planification familiale et sur la façon d'intégrer les approches centrées sur le client et les perspectives d'égalité entre les sexes en matière de santé génésique.
➔ Consultations entre centres de santé et collectivités sur les problèmes de santé génésique et les besoins de services des hommes, femmes et adolescents des deux sexes.</td><td>Extrants ou résultats à court terme :
🡹 Mise à jour des connaissances et des compétences du personnel des centres de santé.
🡹 Plus grande ouverture/sensibilité des travailleurs de la santé face aux problèmes de la clientèle.
🡹 Prestation de services par les centres de santé à des groupes antérieurement négligés (hommes, adolescent(e)s, femmes n'étant plus en âge de procréer).
🡹 Renforcement des liens entre les centres de santé et les collectivités desservies.
🡹 Plus grande sensibilisation du public aux problèmes de santé génésique.</td><td>Indicateurs :
◆ Attitude des travailleurs de la santé envers la clientèle.
◆ Caractéristiques de la clientèle des divers services (hommes/femmes, par âge et état matrimonial).
◆ N^{bre} des membres de la collectivité familiarisés avec l'hygiène génésique et utilisant des pratiques de sexualité sans risque (hommes/femmes, par âge et état matrimonial).</td><td>Bénéficiaires directs :
Travailleurs des centres de santé.
Clientèle potentielle (femmes, filles/garçons).</td></tr>
</table>

➔ Activités d'IEC en matière de santé génésique. ➔ Adaptation des horaires/services des cliniques de manière à offrir des soins adaptés aux besoins des hommes et femmes de tous âges.			

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Éducation de base)

Type de projet : **Inclusion des handicapés dans les établissements d'enseignement supérieur**			***Durée du projet :*** 5 ans
But : Adopter une structure d'encadrement en vue de l'inclusion des handicapés dans les établissements universitaires et dans la collectivité, et établir un modèle de démonstration de l'éducation intégratrice.			***Budget du projet :*** 3,0 millions $
Activités :	***Extrants ou résultats à court terme :***	***Effets ou résultats à moyen terme :***	***Impact ou résultats à long terme:***
▪ Dév./prétest de modules de formation sur l'éducation sexospécifique intégratrice pour enseignants, formateurs et personnel de service. ▪ Formation préalable/pratique des enseignants; formation interne sur le traitement des professionnels. ▪ Consultations avec des organismes nationaux et internationaux sur les types de modules nécessaires. ▪ Élaboration et prétest des modules d'éducation inclusive pour l'apprentissage à distance. ▪ Publication et diffusion massive des résultats de la recherche et des guides pratiques.	▪ Utilisation et application des modules d'éducation inclusive testés. ▪ Meilleure capacité des enseignants et meilleur traitement des professionnels (H/F). ▪ Examen du cadre d'éducation inclusive avec les ONG , les institutions publiques, les organismes de services et associations d'enseignants. ▪ Meilleure capacité à comprendre les besoins et les priorités des femmes et hommes handicapés.	▪ Établissement et adoption d'une structure d'encadrement pour l'inclusion des handicapés (femmes et hommes) dans les établissements d'enseignement supérieur et la collectivité. ▪ Adoption du modèle de démonstration pour l'éducation inclusive et la santé (y compris l'apprentissage à distance) dans les régions cibles.	▪ Code de pratique sensible aux handicapés et convenant au pays visé.
Indicateurs: 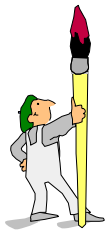	✓ Établissement du programme pour l'utilisation des modules (formation des enseignants) dans les méthodes d'éducation inclusive. ✓ Satisfaction des enseignants (H/F) envers la formation. ✓ Portée des consultations sur l'éducation inclusive. ✓ Satisfaction des handicapés (H/F) envers les recommandations.	✓ Changements curriculaires apportés en vertu du programme/de la politique d'inclusion des handicapés. ✓ N^{bre} d'institutions éducatives (y compris l'apprentissage à distance) utilisant le modèle de démonstration de l'éducation inclusive. ✓ N^{bre} de filles/garçons handicapés et de leurs enseignants compris dans les divers programmes d'éducation inclusive.	✓ Satisfaction des handicapés (H/F) envers le code de pratique. ✓ Changement des attitudes dans les établissements d'enseignement supérieur et au sein de la collectivité.

Bénéficiaires:	Bénéficiaires directs : • Femmes/hommes handicapés. • Étudiants (H/F). • Stagiaires et formateurs (H/F). • Personnel de service (H/F).	Bénéficiaires directs : • Femmes/hommes handicapés dans les établissements universitaires et les collectivités. • Filles/garçons handicapés.	Bénéficiaires indirects : • Femmes/hommes handicapés. • Établissements universitaires. • Collectivité.

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI: Besoins humains fondamentaux (Planification familiale et soins de santé génésique)

<table>
<tr><td colspan="3">Type de projet : Programme de santé et de régulation démographique</td><td>Durée du projet : 8 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But : Améliorer l'accès et l'utilisation de bons soins de santé génésique centrés sur le client.</td><td>Budget du projet : 28 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités :</td><td>Extrants ou résultats à court terme :</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :</td><td>Impact ou résultats à long terme:</td></tr>
<tr><td>▪ Analyse comparative entre les sexes.
▪ Collecte de données de base sur les soins de santé génésique (SG).
▪ Formation de sages-femmes résidant dans la communauté et autres travailleurs de la santé.
▪ Élaboration du matériel d'IEC sur la PF et la SG.
▪ Achat et inventaire des contraceptifs.
▪ Recherche qualitative et quantitative sur la qualité des contraceptifs et suivi.
▪ Élaboration des stratégies de communication sur la PF.</td><td>▪ Capacité collective accrue d'administrer des soins de SG et d'effectuer des analyses comparatives entre les sexes.
▪ Les sages-femmes ayant suivi la formation sont prêtes à travailler.
▪ Les travailleurs des établissements sanitaires (H/F) sont en mesure de donner suite aux besoins en soins de SG.
▪ Sensibilité accrue à la PF et à la sexospécificité.
▪ Meilleure capacité des pouvoirs publics à gérer la logistique de l'approvisionnement et l'assurance de la qualité des contraceptifs.</td><td>▪ Utilisation plus fréquente des services de SG par des familles de la région desservie par le projet.
▪ Degré d'acceptation plus élevé par les clients des contraceptifs oraux à faibles doses.
▪ Capacité institutionnelle accrue de fournir des services de SG de qualité.</td><td>▪ Meilleure santé maternelle et meilleure qualité des soins de santé maternelle.</td></tr>
<tr><td>Indicateurs:
 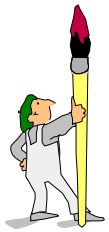 </td><td>✓ N^{bre} de plans d'urgence, de familles avec un plan des naissances, de travailleurs qualifiés et de clients dirigés dans la collectivité.
✓ Disponibilité des sages-femmes pour la population locale.
✓ Degré de satisfaction des clients en SG à l'égard du service fourni par le personnel.
✓ N^{bre} de nouveaux utilisateurs des méthodes de SG et degré de perte systémique des contraceptifs.</td><td>✓ % des accouchements sous la surveillance d'un personnel qualifié (H/F).
✓ Degré de satisfaction des familles à l'égard des services de SG fournis dans la région desservie par le projet.
✓ Changement du taux d'utilisation de contraceptifs.
✓ Étendue et type des services de SG (IEC, counseling, diagnose et traitement) reçus par les clients (H/F) avant/après l'exécution du projet.</td><td>✓ Taux de mortalité maternelle par 100 000 naissances vivantes au cours des 5 prochaines années.
✓ Taux de procréation non-désirée.</td></tr>
</table>

Bénéficiaires:	Bénéficiaires directs : : • Femmes et enfants (H/F). • Sages-femmes et autres travailleurs de la santé (H/F). • Membres de la collectivité.	Bénéficiaires directs : • Femmes, filles et garçons. • Familles dans les régions desservies par le projet. • Ministère de la Santé. • Fournisseurs de contraceptifs.	Bénéficiaires indirects : • Femmes en âge de procréer & filles et garçons. • Agences de planification familiale. • Ministère de la Santé.

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Planification familiale et soins de santé génésique)

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet : Services de planification familiale</td></tr>
<tr><td>Budget: 4,9 millions $

Durée du projet : 5 ans</td><td>Impact ou résultats à long terme ::

↓ Baisse des taux de fécondité et de mortalité dans certaines régions rurales et urbaines. Meilleure santé génésique, surtout chez les jeunes.</td><td>Indicateurs :

◆ Taux de fécondité total.

◆ Différentiation de la morbidité et de la mortalité par cause (ventilation selon les groupes - jeunes. adultes).</td><td>Bénéficiaires indirects :
◆ Jeunes H/F.
◆ Régions rurales/urbaines.</td></tr>
<tr><td>But :
➔ Accroître le recours à la planification familiale (PF) chez les groupes marginaux mal desservis de la population dans certaines régions rurales et urbaines (l'accent étant mis sur les jeunes).</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :

← Hausse du taux d'utilisation de contraceptifs.

← Acceptation plus généralisée des méthodes de contraception et de la pratique par les groupes cibles.</td><td>Indicateurs:
◆ Taux d'utilisation de contraceptifs dans les régions cibles avant et après l'exécution du projet.
◆ Degré de changement dans les attitudes et les pratiques de la population avant et après l'exécution du projet.
◆ N^{bre} d'utilisateurs nouveaux/fidèles de contraceptifs (noter les adolescents) fréquentant les cliniques et leur niveau de satisfaction à l'égard du service reçu.</td><td>Bénéficiaires directs :
◆ Jeunes H/F.
◆ Adolescents H/F.
◆ Cliniques de PF.</td></tr>
<tr><td>Activités:
➔ Étude de base et analyse comparative de la connaissance de la PF chez l'un et l'autre sexe, attitudes et pratiques dans les régions cibles.
➔ Formation additionnelle sur la PF pour le personnel de la clinique.
➔ Fournitures adéquates de contraceptifs.
➔ Publication et diffusion du matériel d'IEC sur la PF.</td><td>Extrants ou résultats à court terme :

↑ N^{bre} de cliniques pleinement équipées et fonctionnelles (y compris les cliniques pour les jeunes) offrant les services de FP aux femmes/hommes des régions cibles.

↑ N^{bre} de systèmes de distribution communautaire (SDC) dans les régions cibles offrant les services de PC et d'IEC aussi bien que des soins de santé génésique.

↑ Meilleure connaissance de la PF et changement dans les attitudes du public à son égard.</td><td>Indicateurs :
◆ N^{bre} et qualité des cliniques remises en état et pleinement équipées intégrant efficacement les services de PF et de santé maternelle et infantile (SMI).

◆ N^{bre} et qualité des cliniques pour les jeunes fournissant du counselling sur la PF et la santé génésique à l'un et l'autre sexe.

◆ N^{bre} de bénévoles/agents des SDC offrant les services de PF et de santé génésique aux groupes cibles avant et après l'exécution du projet.
◆ Accès/recours des groupes cibles aux services de PF.</td><td>Bénéficiaires directs :
◆ Cliniques de PF.
◆ Cliniques pour les jeunes.
◆ Bénévoles pour la distribution communautaire.</td></tr>
</table>

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Planification familiale et soins de santé génésique)

Type de projet : Santé maternelle et infantile (SMI)				**Durée du projet :** 7 ans
But(s) : Améliorer la qualité, l'accessibilité et la disponibilité en temps utile des services essentiels pour les problèmes prioritaires de SMI; aider le personnel préposé à la SMI et les médecins de village à établir et maintenir des relations dynamiques et des échanges avec les femmes des zones rurales, les sages-femmes de villages et d'autres groupes de manière à améliorer la SMI.				**Budget du projet :** 8 millions $
Activités :		**Extrants ou résultats à court terme :**	**Effets ou résultats à moyen terme :**	**Impact ou résultats à long terme :**
- Données de base et analyse comparative entre les sexes. - Élaboration/prétest du programme de formation/matériel pédagogique et d'apprentissage; - Formation des enseignants et des formateurs, du personnel préposé à la SMI, des médecins de village/sages-femmes. - Documentation des expériences des stagiaires de la collectivité. - Mise en place d'un mécanisme de rétroaction sur le progr. de formation. - Instauration de procédures pour l'achat, la distribution et le renouvellement de l'équipement. - Achat/distribution de l'équipement. - Entretien de tout l'équipement.	→ **RÉSULTATS**	- Meilleure capacité des enseignants (H/F) de superviser/guider les formateurs. - Gain d'expérience et d'expertise de développement curiculaire par les enseignants et les formateurs (H/F). - Meilleure capacité du personnel féminin préposé à la SMI d'utiliser l'équipement. - Meilleure méthode d'évaluation et de renforcement des mécanismes d'orientation des clients, telle qu'intégrée dans le matériel pédagogique destiné au travailleurs de la SMI. - Plus grande disponibilité de véhicules pour le transport des cas à hauts risques et urgents en SMI.	- Meilleur accès pour les femmes/enfants des villages naturels/administratifs à des travailleuses de village à la SMI bien formées. - Renforcement des mécanismes d'orientation pour les cas à hauts risques en SMI. - Disponibilité d'une technologie appropriée de SMI pour les problèmes de santé prioritaires au niveau du village, du canton et du comté.	- Réduction des taux de mortalité chez les bébés, aux stades périnatal, néonatal et maternel. - Réduction des taux d'incidence du tétanos néonatal.
	INDICATEURS	- N^{bre} de formateurs formés par des enseignants. - N^{bre} d'employées à la SMI formés. - Inclusion des protocoles/principes révisés dans le matériel de formation destinés aux travailleurs de la SMI. - Qualité du curriculum; contenu propre à la mise en pratique/au développement, procédés méthodologiques. - Taux de distribution/couverture de l'équipement au niveau approprié pour les postes de SMI; - % des postes sanitaires dotés d'un calendrier d'entretien de l'équipement.	- Taux de couverture pour les services de SMI, les femmes enceintes et après la naissance, les moins de cinq ans, l'immunisation. - Nombre et durée des délais dans l'orientation des cas à hauts risques en SMI vers le niveau approprié du système de soins de santé. - Abordabilité des services de SMI lorsque la technologie essentielle de SMI est fournie. - Satisfaction à l'égard des services de soins de santé.	- Réduction des taux de mortalité chez les bébés, aux stades périnatal, néonatal et maternel. - Réduction des taux d'incidence du tétanos néonatal.

	BÉNÉF.	Bénéficiaires directs : - Enseignants (H/F). - Formateurs (H/F). - Personnel préposé à la SMI (H/F).	Bénéficiaires directs : - Enseignants (H/F). - Femmes; garçons/filles de moins de 5 ans. - Travailleuses de village en SMI.	Bénéficiaires indirects: - Mères. - Garçons/filles de moins de 5 ans. - Familles et partenaires.

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Eau et assainissement)

Type de projet : **Développement communautaire, eau et assainissement**			***Durée du projet :*** 5 ans
But : Développer les services d'eau et d'assainissement et améliorer la connaissance de la santé/hygiène dans la région nord-est du pays.			***Budget du projet :*** 5 millions $
Activités :	***Extrants ou résultats à court terme :***	***Effets ou résultats à moyen terme :***	***Impact ou résultats à long terme:***
▪ Formation de comités de village (CV) responsables de la prise de décisions sur les ressources/activités du projet. ▪ Ateliers avec les CV pour renforcer le leadership et les compétences en gestion, promouvoir l'esprit d'équipe et faciliter une participation efficace des femmes/hommes. ▪ Mobilisation communautaire des ressources. ▪ Construction des conduits d'eau de gravité/latrines par la communauté. ▪ Activités d'éducation en salubrité de l'environnement et en hygiène (évacuation des eaux du ménage et des ordures, entretien des latrines, etc.); accent sur la responsabilisation de tous les membres du ménage (hommes, femmes, filles, garçons) quant à l'importance de l'hygiène.	▪ Accès des ménages des villages cibles à une eau adéquate et à des latrines. ▪ Financement communautaire du système, avec distribution équitable des coûts au comptant et de la somme de travail pour la construction et la fourniture permanente (parmi les ménages et entre femmes et hommes). ▪ Expérience des CV pour ce qui est de la planification, de la négociation de conflits, etc., de la prise de décisions partagée par les femmes et les hommes. ▪ Sensibilité accrue de tous les membres du ménage à la salubrité de l'environnement.	▪ Détermination de la communauté à gérer les services d'eaux. ▪ Fonctionnement efficace des CV pour ce qui est de la gestion des services d'eau/assainissement, y compris la perception des frais d'utilisation de l'eau et l'entretien. ▪ Meilleure visibilité/plus grande acceptation des femmes dans des postes de décision. ▪ Adoption de pratiques respectueuses de l'hygiène de l'environnement et partage plus équitable de la charge de travail par les ménages.	▪ Amélioration de la santé chez la population de la région du nord-est. ▪ Baisse de la charge de travail des femmes pour ce qui est de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.
Indicateurs: 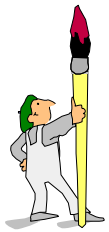	✓ % des ménages bénéficiant d'un approvisionnement en eau adéquat et des latrines (par type de ménage). ✓ Opinions des villageois (H/F) sur l'adéquation/qualité des services d'eau/assainissement. ✓ Contributions des villageois (H/F) au travail et aux coûts. ✓ Connaissance de l'hygiène de l'environnement par les membres du ménage (H/F/garçons, filles) .	✓ Satisfaction de la communauté à l'égard des efforts/décisions des CV (H/F). ✓ Qualité de participation des femmes/hommes aux CV. ✓ Adoption de pratiques de salubrité de l'environnement et d'hygiène appropriées par le ménage (par ceux qui en assument la responsabilité : femmes/hommes/garçons/filles).	✓ Incidence de la diarrhée et des infections de la peau (bébés, enfants, adultes, par sexe). ✓ Heures de travail consacrées à la corvée d'eau, à l'hygiène au sein du ménage et à des travaux d'entretien (homme/femme).

Bénéficiaires:	**Bénéficiaires directs :** • Femmes et hommes dans les ménages des villages cibles.	**Bénéficiaires directs :** • Comités de village.	**Bénéficiaires indirects :** • Population (femmes, hommes, garçons, filles) des villages de la région du nord-est.

Priorité et sous-catégorie : Besoins humains fondamentaux (Planification familiale et soins de santé génésique)

Type de projet : **Maternité sans risque et santé génésique**			***Durée du projet :*** 5 ans
But : Renforcer la capacité du gouvernement et des ONG à fournir des services de santé génésique intégrés de qualité dans certaines régions.			***Budget du projet :*** 3,0 millions $
Activités:	***Extrants ou résultats à court terme :***	***Effets ou résultats à moyen terme :***	***Impact ou résultats à long terme:***
▪ Formation des enseignants en éducation sexuelle, santé génésique et maternité sans risque. ▪ Production et pré-test d'un matériel de formation adéquat en éducation sexuelle, santé génésique et maternité sans risque pour les enseignants aussi bien que pour les étudiants. ▪ Production et pré-test du matériel d'information, d'éducation et de communication (IEC) sur les méthodes de planification familiale (PF).	▪ Renforcement de la capacité d'exécution du service au niveau de la communauté, au centre de soins de santé primaires et au premier niveau de soins obstétricaux. ▪ Développement et organisation des systèmes de consultation et de communication. ▪ Meilleure compréhension des méthodes/options de PF.	▪ Meilleure qualité des services de santé génésique. ▪ Meilleur accès, qualité technique, satisfaction des usagers et adéquation culturelle des soins fournis aux femmes dans les services de santé.	▪ Contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et de la morbidité globale et des cas de grossesses non désirées.
Indicateurs: 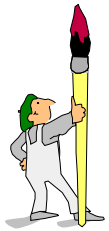	✓ N^{bre} et % des grossesses avec consultation(s) prénatale(s) ✓ Accouchements assistés par services de santé/accoucheuses traditionnelles formées (AT). ✓ Acceptabilité des services d'AT. ✓ Mesure dans laquelle les pratiques de PF subissent des améliorations.	✓ Satisfaction - qualité et % - à l'égard des relations client - fournisseur, de l'information reçue, de la propreté des installations, de l'accès aux médicaments/fournitures, et de la conformité aux normes admises en matière de soins de santé. ✓ Recours aux services de santé génésique existants. ✓ Satisfaction des usagers à l'égard de la qualité du service.	✓ Taux de mortalité maternelle, taux de mortalité néonatale. ✓ Incidence des cas déclarés de maladies transmises sexuellement (MTS). ✓ Incidence des cas de bébés ayant un poids insuffisant à la naissance.
Bénéficiaires: 	Bénéficiaires directs : • Accoucheuses traditionnelles. • Services de santé communautaire.	Bénéficiaires directs : • Femmes. • Centres de santé génésique.	Bénéficiares indirects : • Mères. • Femmes. • Enfants. • Partenaires.

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Planification familiale et soins de santé génésique)

Type de projet : Coins de santé génésique au niveau de la collectivité				**Durée du projet :** 5 ans
But : Permettre à l'Association de la planification familiale (PF) du pays X d'améliorer l'accès et le recours à une brochette de services d'hygiène sexuelle/santé génésique (HSSG) au niveau de la collectivité dans X régions du pays.				**Budget du projet :** 4,9 millions $
Activités		**Extrants ou résultats à court terme :**	**Effets ou résultats à moyen terme :**	**Impact ou résultats à long terme :**
- Analyse comparative entre les sexes. - Étude préliminaire de la PF dans les collectivités cibles. - Formation en consultation en matière de HSSG et en prestation de services pour le personnel médical/paramédical. - Formation en HSSG à l'intention des jeunes femmes et leurs mères, des enseignants locaux, des travailleurs auprès des jeunes, et des dirigeants communautaires. - Production du matériel d'IEC sur l'HSSG.	→ **RÉSULTATS** →	- Consultations et services liés à la SG et à la médecine générale reçus par X (en milliers) femmes/enfants dans les camps mobiles de soins de SG. - Planification familiale selon des méthodes conventionnelles reçue par X (en milliers) femmes/hommes. - Sensibilisation à l'HSSG des dirigeants communautaires, des chefs religieux, des enseignants et d'autres groupes importants au niveau de la collectivité.	- Plus grande utilisation des services d'HSSG offerts et des méthodes de PF non permanentes par les femmes dans les régions cibles. - Meilleure compréhension des soins d'HSSG et de la façon de les améliorer chez les jeunes femmes et leurs familles dans les régions cibles. - Pleine intégration de l'approche de l'HSSG dans les structures de gestion et d'exécution des services de l'Association nationale de la PF.	- Réduction du nombre de grossesses à risque élevé dans les régions cibles. - Diminution de l'incidence du VIH/sida et des problèmes d'HSSG chez les femmes des régions cibles.
	INDICATEURS	- N^{bre} des membres du personnel (H/F) ayant reçu la formation, n^{bre} de cours dispensés. - N^{bre} et participation des employés du gouvernement aux ateliers de formation (H/F, n^{bre} ciblé par année). - N^{bre} de liens avec les initiatives pour jeunes existantes, en proportion du nombre de lieux dispensant des soins de SG.	- Demande de services de l'Association de la PF en fonction : a) de la fréquentation des points de service mobiles par des jeunes clients mariés et non mariés; b) du n^{bre} de clients odoptant des méthodes non permanentes par l'intermédiaire des centres de SG mobiles; c) du n^{bre} de clients non mariés et adolescents. - Changements des connaissances, attitudes, comportements et pratiques en matière d'HSSG , d'après les jeunes femmes et leurs familles au niveau des groupes de femmes/locaux dans X régions.	- Proportion des naissances chez les femmes de 20 ans et de plus de 35 ans, des cas de naissance à moins de deux ans d'intervalle, des femmes ayants 5 enfans ou plus dans les régions cibles. - Incidence des cas d'infection par VIH; incidence des cas d'infertilité secondaire chez les femmes dans les régions cibles.
	BÉNÉ.	Bénéficiaires directs : - Jeunes femmes et enfants. - Dirigeants communautaires, chefs religieux, enseignants, groupes locaux. - Enfants.	Bénéficiaires directs : - Jeunes femmes, leurs partenaires et familles. - Associations de la PF du pays.	Bénéficiaires indirects : - Jeunes femmes et leurs enfants. - Femmes.

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Planification familiale et soins de santé génésique)

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet : ♀ Renforcer le contrôle des MTS/VIH au pays X</td><td>Durée du projet : 5 ans</td></tr>
<tr><td colspan="4">But : Améliorer la prévention et la gestion des MTS/sida en renforçant les activités de contrôle de ces maladies dans la collectivité ainsi que les services de contrôle au niveau des centres de santé; l'importance sera accordée à la santé et à la participation des femmes.</td><td>Budget du projet : 4,7 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités</td><td></td><td>Extrants ou résultats à court terme :</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :</td><td>Impact ou résultats à long terme :</td></tr>
<tr><td rowspan="3">- Étude préliminaire et analyse comparative entre les sexes.

- Formation des travailleurs et des cadres de la santé.

- Recrutement et sélection d'organismes communautaires (OC) pour la mise en oeuvre de programmes de prévention des MTS/sida.

- Formation, voyages d'étude et autres activités de renforcement des capacités.

- Préparation du matériel d'IEC sur la prévention des MTS/sida.</td><td>→ RÉSULTATS →</td><td>- Meilleure capacité des cadres/stagiaires (H/F) des centres d'instruction médicale à gérer les cas de MTS/sida.
- Meilleure efficacité des activités communautaires/favorisant l'égalité des sexes en ce qui concerne les MTS/sida.
- Meilleures capacités des autorités de santé locales à se charger des activités communautaires visant les programmes d'éducation et de prévention en matière de MTS/sida.
- Intégration de l'approche du projet dans la formation des travailleurs de la santé du pays.</td><td>- Meilleure connaissance de la prévention des MTS/sida et de son utilisation de la part des groupes cibles.
- Meilleure capacité des cliniques médicales municipales à offrir un traitement efficace contre les MTS et à mettre en pratique des programmes de prévention de ces maladies et du sida.
- N^{bre} accru de groupes communautaires et de travailleurs de la santé oeuvrant à la promotion de l'hygiène en matière de sexualité et à la prévention des MTS.</td><td>- Réduction de l'incidence des MTS, y compris les cas d'infection par VIH, dans les régions cibles.

- Mise en place de politiques publiques appropriées pour le contrôle des MTS, y compris l'emploi de médicaments thérapeutiques.</td></tr>
<tr><td>INDICATEURS</td><td>♀ N^{bre} de personnes ayant amélioré leurs capacités de gestion des cas de MTS/sida.
♀ Qualité et efficacité des campagnes d'IEC mises en oeuvre par des OC.
♀ Qualité des services offerts par les établissements de santé locaux.
♀ % des activités de formation qui intègrent l'approche du projet dans l'instruction des travailleurs de la santé.</td><td>♀ Changement perceptible des connaissances du groupe cible pour ce qui est de la prévention des MTS/sida et de ses pratiques en la matière, avant et après l'exécution du projet.
♀ % et qualité des traitements conformes aux normes cliniques offerts par les cliniques médicales municipales.
♀ N^{bre} de cliniques à même de donner des traitements aux femmes.
♀ Efficacité des campagnes d'IEC mises en oeuvre par les cliniques médicales municipales.</td><td>♀ Incidence des cas de MTS/sida dans les régions cibles.

♀ Acceptation et pratique accrues de la sexualité sans risque (chez les hommes comme chez les femmes) et emploi de condoms.</td></tr>
<tr><td>BÉNÉ</td><td>Bénéficiaires directs :
- Cadres et stagiaires des centres d'instruction médicale.</td><td>Bénéficiaires directs :
- Femmes en âge de procréer et hommes dans les régions cibles.</td><td>Bénéficiaires directs :
- Population des régions cibles.</td></tr>
</table>

	F.	- Travailleurs municipaux de la santé, responsables locaux de santé. - Organismes communautaires.	- Travailleuses et travailleurs municipaux de la santé et responsables locaux de la santé. - Organismes communautaires.	

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Planificaton familiale et soins de santé génésique)

Type de projet : ☙ **Programme de formation sur le sida (PFS) pour les organisations communautaires du pays X**			***Durée du projet:*** 7 ans
But : Améliorer la capacité des organismes communautaires à élaborer des programmes à la fois efficaces et efficients et répondant aux besoins des personnes les plus vulnérables au VIH/sida. Thèmes visés : éducation par les pairs et prévention du VIH, santé psychosociale, soins communautaires et adaptation, droits de la personne en matière de VIH/sida et défense d'autres droits.			***Budget du projet :*** 24,3 millions $
Activités:	***Extrants ou résultats à court terme :***	***Effets ou résultats à moyen terme :***	☙ ***Impact ou résultats à long terme :***
▪ Données de base et analyse comparative entre les sexes. ▪ Création d'« écoles sans murs » (ESM). ▪ Réponse aux demandes individuelles d'organisations locales. ▪ Appui à des réseaux d'organisations oeuvrant aux échelons local, national et régional. ▪ Organisation de l'éducation par les pairs et de programmes de prévention du VIH/sida. ▪ Campagnes d'IEC sur la prévention du VIH/sida.	▪ Établissement du Programme de formation sur les ESM, qui associe organisations émergentes et expérimentées dans le cadre d'un programme structuré et encadré d'apprentissage sur le tas axé sur l'égalité entre les sexes. ▪ Soutien d'activités communaut. par l'intermédiaire de l'éducation en prévention, de l'adaptation et des réponses en matière de soins, de l'égalité entre les sexes et de la défense des droits de la personne.	▪ Meilleure capacité des partenaires communautaires à répondre à l'évolution des besoins des femmes et des hommes et de redresser la situation liée à l'épidémie du VIH/sida au pays. ▪ Plus grand accès aux services (H/F) pour les populations les plus vulnérables au VIH/sida.	▪ Programmation plus adéquate dans les quatre secteurs et meilleur emploi des connaissances locales et des hommes/femmes chez les partenaires à la formation sur la lutte au sida au pays X.
Indicateurs: 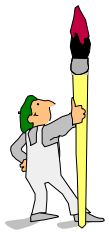	☙ N^{bre} d'ESM établies et opérationnelles. ☙ Rôle des femmes dans l'enseignement dispensé par les pairs et la prévention du VIH-sida. ☙ Degré de soutien assuré par les pairs auprès de travailleuses du sexe. ☙ Taux de MTS chez les jeunes femmes enceintes dans les régions visées par des projets communautaires pilotés par les pairs.	☙ Capacité de nombreuses OC à faire des campagnes d'IEC sur le VIH/sida. ☙ Capacité des partenaires communautaires à susciter et gérer la participation au sein de la collectivité. ☙ Degré de satisfaction à l'égard des services chez les hommes et les	☙ Mesure dans laquelle sont connues et appliquées les pratiques sexuelles à risque réduit au pays. ☙ Niveau de santé psychosociale; modèle de soins et d'adaptation retenu. ☙ Force d'impact du VIH/sida dans les collectivités vulnérables participant au

	✗ Mesure dans laquelle les maisons d'hébergement et d'accueil pour femmes ont intégré dans leur programme les services de conseil/sensibilisation en matière de VIH-sida.	femmes dans la population atteinte du VIH/sida.	programme de formation sur la lutte au sida.
Bénéficiaires:	Bénéficiaires directs : • OC, femmes, jeunes femmes enceintes. • Travailleuses du sexe. • Maisons d'hébergement et d'accueil pour femmes.	Bénéficiaires directs : • Partenaires et organismes communautaires. • Population H/F atteinte du VIH.	Bénéficiaires indirects : • Population vulnérable au VIH/sida au pays X.

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Alimentation - nutrition)

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet : Renforcement des capacités en matière de planification préalable et de prévention des catastrophes - Pays X</td><td>Durée du projet: 5 ans</td></tr>
<tr><td colspan="4">But : Améliorer la capacité institutionnelle de la Commission nationale de planification préalable et de prévention des catastrophes (CNPPPC) - organe coordonnateur - et des ministères à l'échelon régional et local de se préparer à pallier aux crises liées à des inondations et de les atténuer.</td><td>Budget du projet 4,0 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités</td><td></td><td>Extrants ou résultats à court terme :</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :</td><td>Impact ou résultats à long terme :</td></tr>
<tr><td rowspan="3">- Analyse comparative entre les sexes.
- Cours de formation et ateliers sur la gestion des catastrophes (p. ex. maniement du matériel radio, gestion des véhicules et des entrepôts).
- Disponibilité de pièces nécessaires à la remise en état des véhicules, matériel radio et fournitures de bureau et équipements existants.
- Communications et évaluation des besoins dans les territoires dévastés.
- Évaluation des besoins en espace d'entreposage.
- Rédaction/diffusion des bulletins d'alerte rapide de la CNPPPC.</td><td>→ RÉSULTATS →</td><td>- Meilleure idée chez la CNPPPC et les ministères principaux sur la Politique nationale de gestion des catastrophes (PNGC).

- Meilleure capacité physique de la CNPPPC à mettre en oeuvre avec efficacité les activités.

- Meilleure capacité de la CNPPPC à entreposer et gérer des marchandises.</td><td>- Meilleure capacité de la CNPPPC à faire face à des situations d'urgence.

- Collecte, analyse et réponse efficace plus rapides par la CNPPPC pour ce qui est des données d'alerte rapide signalant une crise imminente liée à des inondations.</td><td>- Migration réduite et meilleure préservation des biens de ménages ruraux vulnérables à l'occasion de crises liées à des inondations.</td></tr>
<tr><td>INDICATEURS</td><td>- Le personnel H/F formé en PNGC comprend bien et applique consciencieusement la politique.
- Qualité de la communication et évaluation des besoins en transport.
- Mesure dans laquelle les opérateurs radio formés utilisent le matériel radio et le personnel formé en gestion des véhicules conduisent des véhicules remis en état.
- Qualité de l'évaluation des besoins en espace d'entreposage.
- Mesure dans laquelle les entrepôts remis en état sont conformes à la norme.</td><td>- Durée du temps de réponse locale et capacité immédiate à intervenir.
- % des besoins satisfaits des groupes vulnérables.
- N^{bre} d'interventions effectuées à temps à la suite d'alertes rapides de la CNPPPC.
- N^{bre} et qualité des plans de secours dressés par les collectivités cibles.
- Preuves d'impact réduit des catastrophes à la faveur de la planification préalable.</td><td>- N^{bre} de ménages entiers en migration (autre que la migration de travail saisonnière, pour motifs de crises liées à des inondations).

- Les fermiers retiennent des animaux reproducteurs et quelques animaux de labeur pendant les crises liées à des inondations.</td></tr>
<tr><td>BÉNÉF.</td><td>Bénéficiaires directs :
- CNPPPC et représentants ministériels.
- Opérateurs H/F formés.
- Stagiaires H/F.</td><td>Bénéficiaires directs :
- CNPPPC.
- Collectivités des régions cibles.</td><td>Bénéficiaires indirects :
- Population des régions cibles.
- Fermiers (hommes et femmes).</td></tr>
</table>

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Alimentation - nutrition)

Type du projet : **ONG - Projet de sécurité alimentaire**			***Durée du projet :*** 5 ans
Buts : (1) Augmenter la quantité d'aliments produits dans les régions touchées par le conflit au pays X; (2) Améliorer la capacité des institutions locales à satisfaire aux besoins des ménages dans les régions touchées par le conflit.			***Budget du projet :*** 4,8 millions $
Activités :	***Extrants ou résultats à court terme :***	***Effets ou résultats à moyen terme :***	***Impact ou résultats à long terme:***
▪ Données de base et analyse comparative entre les sexes. ▪ Établissement d'écoles de terrain et de lots de démonstration à l'intention des fermiers. ▪ Formation des moniteurs pour les ONG et le personnel de terrain du gouvernement local, et formation en techniques de gestion intégrée des cultures. ▪ Remise en état de petits puits d'irrigation. ▪ Préparation d'un manuel de référence et de documentation (dans la langue du pays).	▪ Perfectionnement des techniques de gestion intégrée des cultures en utilisant des technologies peu exigeantes en apports externes (LEIT ou low-external input technologies). ▪ Amélioration des services de vulgarisation agricole à l'intention des fermiers H/F. ▪ Plus vaste infrastructure d'irrigation agricole. ▪ Accès plus généralisé des fermiers (hommes et femmes) aux services de crédit et de vulgarisation agricole.	▪ Plus de cultures vivrières dans les régions touchées par le conflit. ▪ Meilleure capacité des services gouvernementaux à faire le suivi de la vulnérabilité alimentaire au niveau des ménages et d'y remédier.	▪ Amélioration de la situation nutritionnelle des ménages vivant dans les régions du pays touchées par un conflit.
Indicateurs: 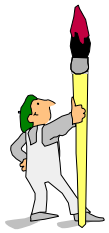	✓ N^{bre} de fermiers adoptant des LEIT (lutte intégrée contre les ennemis des cultures, production de ses propres semences, diversification des cultures, gestion des sols et de l'eau). ✓ Fourniture de services de LEIT, de vulgarisation participative et de formation sur le terrain aux fermiers par des ONG et des agents de vulgarisation du gouvernement. ✓ X acres de terrain recevant une irrigation améliorée.	✓ Culture saisonnière de légumes sur X acres; culture saisonnière de riz sur X acres. ✓ Exploitation de X jardins potagers bio-intensifs par des femmes. ✓ Révision des plans d'action du gouvernement visant à redresser les pénuries d'aliments dans des régions touchées par un conflit , compte tenu de l'analyse des données sur la vulnérabilité alimentaire.	✓ Taux de malnutrition. ✓ Disponibilité des denrées alimentaires essentielles et accès à ces denrées.

	✓ Mise sur pied des services de crédit pour X ménages fermiers en vue de générer un petit revenu.		
Bénéficiaires :	Bénéficiaires directs : • Fermiers (femmes et hommes). • Vulgarisateurs du gouvernement (hommes et femmes). • ONG.	Bénéficiaires directs : • Services gouvernementaux. • Femmes.	Bénéficiaires indirects : • Ménages dans les régions touchées. • Filles et garçons.

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Alimentation - nutrition)

Type de projet : Soutien du projet Maladies liées à la carence en iode (MCI) de l'UNICEF			
Budget : 1,5 million $ **Durée du projet:** 3 ans	**Impact ou résultats à long terme :** ⇓ Élimination des MCI comme problème de santé publique. ⇓ Obtention, par le pays X, d'un certificat universel d'iodation du sel (USI) attestant de l'élimination des MCI.	**Indicateurs :** ◆ Incidence de goitre et autres conséquences des MCI. ◆ Adoption du règlement municipal sur le contrôle de la qualité du sel.	**Bénéficiaires indirects :** ◆ Population H/F souffrant de goitre.
But : ➔ Accroître la disponibilité et la consommation de sel adéquatement iodé. ➔ Faire adopter un règlement municipal en matière de contrôle de la qualité du sel dans X municipalités. ➔ Mettre en place un système commercial indépendant pour l'importation d'iodate de potassium.	**Effets ou résultats à moyen terme :** ⇐ Iodation du sel par l'ensemble des producteurs. ⇐ Meilleure connaissance des avantages à consommer du sel iodé chez les femmes, les hommes et les enfants. ⇐ Adoption et application d'un nouveau règlement sur la qualité du sel. ⇐ Capacité de l'Association des producteurs de sel d'importer l'iodate de potassium sans passer par l'intermédiaire de l'UNICEF.	**Indicateurs :** Niveau de production et disponibilité de sel iodé. ◆ N^{bre} de ménages consommant du sel adéquatement iodé. Choix spontané de sel iodé plutôt que d'autres types de sel par les femmes étant responsables des achats. ◆ % des installations salicoles régulièrement inspectées se conformant au nouveau règlement. ◆ Potentiel de profit de l'Association des producteurs de sel grâce à l'importation d'iodate de potassium.	**Bénéficiaires directs :** ◆ Producteurs indépendants de sel. ◆ Ménages. ◆ Femmes. ◆ Autorité d'inspection municipale. ◆ Association des producteurs de sel.
Activités : ➔ Étude préliminaire et stratégie de consommation de sel tenant compte des différences entre les sexes. ➔ Consultations et rencontres avec producteurs privés de sel. ➔ Préparation/diffusion de documents d'IEC sur l'élimination des MCI et l'emploi du sel iodé. ➔ Rédaction de règlements sur la qualité du sel.	**Extrants ou résultats à court terme :** ⇑ Production de sel iodé. ⇑ Meilleure connaissance de l'emploi fait du sel iodé ⇑ Meilleure surveillance et meilleur contrôle de la qualité. ⇑ Approbation du règlement municipal sur le contrôle de la qualité pour la production de sel.	**Indicateurs:** Importance des conséquences de MCI chez les humains et les animaux. ◆ Changement dans la consommation de sel iodé avant et après l'exécution du projet. ◆ Mesure dans laquelle la production de sel iodé fait l'objet d'un contrôle qualitatif et quantitatif. ◆ Existence d'un cadre réglementaire et des procédures normalisées pour la production de sel iodé.	**Bénéficiaires directs :** ◆ Producteurs indépendants de sel. ◆ Population locale. ◆ Bureau municipal de santé.

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Alimentation - nutrition)

Type de projet : Pays X - Développement agricole de la vallée				**Durée du projet :** 6 ans
But : Mettre au point un modèle de soutien des petits fermiers pour la production agricole de la vallée au pays X.				**Budget du projet :** 12,1 millions $
Activités :		**Extrants ou résultats à court terme :**	**Effets ou résultats à moyen terme :**	**Impact ou résultats à long terme :**
- Étude préliminaire et analyse comparative entre les sexes. - Détermination d'un assortiment de produits agricoles. - Repérage des experts locaux et régionaux de la production agricole. - Formation en production agricole. - Établissement d'entreprises de transformation et de commercialisation. - Commercialisation des produits agricoles. - Solliciter le secteur privé afin qu'il participe à la création de crédit, à la vulgarisation, au plan d'irrigation, et à la fourniture d'apports agricoles et d'équipements. - Établissement d'un système de crédit pour des petits fermiers (femmes et hommes).	→ **RÉSULTATS** →	- Modèle axé sur les différences homme/femme et stratégies de soutien aux petits fermiers (femmes et hommes) : - Production agricole : augmentation du volume et de la variété des excédents mis en marché; meilleures qualité et capacité des fournisseurs de services de ferme H/F. - Commercialisation et industries agroalimentaires : plus grand nombre et meilleure capacité des entreprises de transformation et de commercialisation. - Développement institutionnel : recours plus fréquent à l'expertise locale et régionale; transfert de la capacité de gestion à des institutions locales. - Système de crédit en exploitation, centré sur les petits fermiers. - Délivrance des titres fonciers aux petits fermiers (femmes et hommes).	- Augmentation de la productivité agricole, notamment les cultures non traditionnelles. - Mécanismes institutionnels favorisant la participation directe des bénéficiaires à la conception, à la mise en oeuvre et à l'évaluation du modèle. - Production des aliments de première nécessité et des cultures commerciales par les petits fermiers. - Capacité améliorée et suffisante des institutions locales et des organismes privés à fournir les services adéquats aux petits fermiers; demande de ces services.	- Meilleure qualité de vie des petits fermiers (femmes et hommes) dans la vallée; gains durables en production agricole.
	INDICATEURS	- Volume des ventes et variété des produits agricoles. - N^{bre} d'entreprises liées à l'agriculture selon les différentes catégories. - Degré d'autonomie et qualité des institutions locales collaborant avec les petits fermiers. - Niveau de participation des institutions privées aux services de crédit, à la vulgarisation, au plan d'irrigation, et à la fourniture d'apports agricoles et d'équipements convenant aux petis fermiers.	- Degré de pénétration du marché local et régional. - Niveau de participation des femmes à la gestion d'entreprise, à l'emploi et aux revenus tirés des activités agricoles. - Taux de demande des fermiers (femmes et hommes) en ce qui concerne la technologie d'irrigation, la production agricole de remplacement, et l'obtention de titres fonciers.	- Taux d'emploi rural. - Recettes fiscales dégagées par la vallée. - Taux de productivité agricole.
	BÉ	Bénéficiaires directs : - Petits fermiers (femmes et hommes).	Bénéficiaires directs : - Petits fermiers (femmes et hommes).	Bénéficiaires indirects : Petits fermiers (femmes et hommes).

- Constitution d'un répertoire des titres fonciers par sexe.	**N É F.**	- Institutions régionales. - Institutions locales.	- Institutions locales. - Organismes privés.	

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Nutrition - urgence)

<table>
<tr><td colspan="3">Type de projet : Cantines d'école</td><td>Durée du projet : 5 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But : Concourir à la disponibilité d'une aide alimentaire destinée aux enfants vulnérables.</td><td>Budget du projet : 4,1 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités :</td><td>Extrants ou résultats à court terme :</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :</td><td>Impact ou résultats à long terme:</td></tr>
<tr><td>▪ Étude préliminaire et analyse comparative entre les sexes.
▪ Achat de produits canadiens aux fins de monétisation.
▪ Achat de céréales locales et d'iode.
▪ Entreposage, transformation et distribution de l'aide alimentaire dans des conditions adéquates.
▪ Création de comités de parents.</td><td>▪ L'entrepôt central est en état de fonctionnement.
▪ Accès des enfants vulnérables de 0 à 5 ans à des repas réguliers à l'école.
▪ Réduction de la carence en micronutriments (apport d'iode et de vitamines à X enfants âgés de 0 à 5 years.
▪ Sensibilisation des parents et des collectivités quant à la participation des enfants aux repas à l'école.</td><td>▪ Meilleure situation nutritionnelle des filles et des garçons dans les régions cibles.
▪ Précaution accrue chez les filles et les garçons.
▪ Augmentation des taux d'inscription à l'école primaire pour les filles et les garçons.</td><td>▪ Bien-être amélioré des enfants en termes de santé, de nutrition et de degré d'instruction menant à une réduction de la pauvreté.</td></tr>
<tr><td>Indicateurs:
 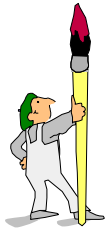 </td><td>✓ Organisation terminée de l'entrepôt sous l'angle de l'administration, de la gestion et de la logistique.
✓ N^{bre} de repas et de rations caloriques administrés aux filles et garçons.
✓ Satisfaction avec les repas.
✓ Apport hebdomadaire de vitamine A et d'iode selon le sexe.
✓ Évaluation des attitudes et comportements des parents.
✓ Niveau de participation au programme alimentaire de l'école.</td><td>✓ Taux de maladies induites par une carence en vitamine A et en iode.
✓ Taux de fréquentation chez les garçons et les filles, avec et sans cantine d'école.
✓ Évolution des taux de malnutrition : poids/âge, poids/taille, taille/âge par sexe.</td><td>✓ N^{bre} d'élèves poursuivant des études au niveau secondaire.
✓ Évolution du taux de conception chez les jeunes filles.
✓ Niveau de revenu des finissants.
✓ Administration de rations caloriques aux élèves.</td></tr>
</table>

Bénéficiaires: 	Bénéficiaires directs : • Entrepôt pour l'aide alimentaire. • Écoles, parents, collectivités. • Garçons et filles (âgés de 0 à 5 ans).	Bénéficiaires directs : • Garçons et filles.	Bénéficiaires indirects : • Garçons et filles. • Finissants.

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Eau et assainissement)

Type de projet : Gestion durable de l'eau				**Durée du projet :** 5 ans
But : Assurer les services d'eau potable et d'assainissement, la gestion des bassins hydrographiques et l'éducation en matière de santé et d'environnement à X habitants de régions rurales et à X centres municipaux.				**Budget du projet :** 5 millions $
Activités		**Extrants ou résultats à court terme :**	**Effets ou résultats à moyen terme :**	**Impact ou résultats à long terme :**
- Étude préliminaire et analyse comparative entre les sexes. - Formation et organisation au niveau des collectivités. - Conception, construction et/ou remise en état des services d'eau et d'assainissement. - Formation et participation d'organismes gouvernementaux et autres parties intéressées, y compris les bénéficiaires féminins, dans le projet.	→ **RÉSULTATS** →	- Constitution de comités de gestion de l'eau (avec représentation féminine) au niveau des collectivités formées. - Amélioration et rénovation des systèmes d'eau et des latrines. - Gestion durable des bassins hydrographiques. - Motivation, formation adéquate et soutien financier des organismes gouvernementaux sensibles aux différences entre les sexes.	- Meilleur accès des collectivités cibles à des services d'eau et d'assainissement durables. - Les participants connaissent mieux les pratiques liées à l'hygiène et à la durabilité de l'environnement et les appliquent. - Meilleure capacité de l'Autorité locale de gestion de l'eau et des collectivités intéressées à reprendre et exécuter elles-mêmes le modèle de mise en oeuvre de projet.	- Amélioration de la santé et des conditions sanitaires dans les collectivités participantes.
	INDICATEURS	- % des collectivités participantes munies d'une capacité technique et administrative. - N^{bre} d'installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement adéquates, utilisées à bon escient et bien entretenues existant dans l'ensemble des collectivités participantes. - % des collectivités et des municipalités participantes employant les pratiques environnementales appropriées.	- N^{bre} de personnes (H/F) ayant accès à des services d'eau potable et d'assainissement. - N^{bre} de femmes participant à la prise de décision au sein de l'Autorité locale de gestion de l'eau (ALGE). - Mesure dans laquelle les collectivités participantes adoptent des pratiques d'hygiène et d'assainissement de l'environnement au niveau des ménages, avant et après l'exécution du projet. - N^{bre} de projets d'eau/assainissement prévus, financés et mis en oeuvre par l'ALGE et les collectivités participantes.	- État de santé et qualité de vie des habitants ruraux et péri-urbains des collectivités ciblées. - Évolution des pratiques d'hygiène des ménages.
	BÉNÉF.	Bénéficiaires directs : - Comités de gestion de l'eau. - Femmes. - Organismes gouvernementaux. - Collectivités et municipalités participantes.	Bénéficiaires directs : - Autorité locale de gestion de l'eau. - Habitants des collectivités cibles. - Municipalités. - Autres organismes.	Bénéficiaires indirects : - Collectivités participantes. - Ménages dans les régions cibles.

Priorité et sous-catégorie de l'ACDI : Besoins humains fondamentaux (Eau et assainissement)

Type de projet : **Développement communautaire rural**			***Durée du projet :*** 5 ans
But : Fournir des services d'eau et d'assainissement et des programmes d'hygiène et de santé complémentaires à au moins X habitants des villages ruraux les plus démunis du pays X.			***Budget du projet :*** 5,0 millions $
Activités :	***Extrants ou résultats à court terme :***	***Effets ou résultats à moyen terme :***	***Impact ou résultats à long terme:***
▪ Analyse comparative entre les sexes. ▪ Formation de comités de gestion de projets au niveau des villages. ▪ Mobilisation communautaire des ressources. ▪ Construction de systèmes d'approvisionnement en eau (systèmes d'eau conduit par gravité) au niveau des collectivités. ▪ Choix de sites, conception appropriée et construction des latrines pour les ménages. ▪ Campagnes de promotion de la santé et de l'hygiène environnementale.	▪ Approvisionnement en eau adéquat pour X habitants de X villages. ▪ Augmentation du nombre de ménages dotés d'installations d'assainissement nouvellement construites. ▪ Coordination des activités par les comités de gestion de projets au niveau des villages. ▪ Initiatives de prélèvement de droits pour consommation d'eau et de fonctionnement/entretien dans les villages cibles.	▪ Meilleur accès à une eau saine, à l'assainissement et à des pratiques de santé et d'hygiène environnementales. ▪ Participation des femmes à toutes les phases des activités, y compris la représentation au sein des comités de projets au niveau des villages et des sous-comités.	▪ Meilleures pratiques de santé, d'assainissement et d'hygiène dans les régions cibles.
Indicateurs: 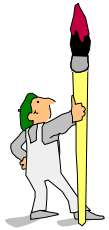	✓ Fourniture de X litres d'eau saine par jour par personne à X habitants. ✓ Nombre et % de ménages dotés de latrines nouvellement installées. ✓ Des enquêtes révèlent que les pratiques de santé environnementale ont évolué (évacuation des eaux du ménage, entretien des aqueducs, élimination des ordures). ✓ Mise sur pied de comités de projets au niveau des villages; réunions régulières.	✓ % de ceux et celles qui ont accès à des installations d'eau et d'assainissement et qui les utilisent. ✓ Degré de satisfaction des usagers (H/F) des installations d'eau et d'assainissement. ✓ % de femmes siégeant aux comités de gestion de projets au niveau des villages et aux sous-comités; degré de participation des femmes.	✓ Incidence de maladies diarrhéiques et d'infections cutanées chez les enfants et les bébés de moins de 5 ans.

Bénéficiaires:

- Comités de gestion de projets au niveau des villages et sous-comités.
- Groupes de consommateurs d'eau.

- Comités de gestion de projets au niveau des villages et sous-comités.

- Bébés.
- Filles et graçons.

Indicateurs: 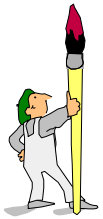	✓ Nombre et qualité des activités et des réunions liées à des projets de développement durable planifiés en coopération. ✓ Nombre de ressources et d'organismes canadiens impliqués et mesure de leur implication en comparaison avec la situation avant-projet. ✓ Mesure dans laquelle l'égalité entre les sexes est identifiée comme prioritaire dans les plans nationaux de développement.	✓ Mesure dans laquelle l'égalité entre les sexes est prioritaire pour le gouvernement. ✓ Mesure dans laquelle les points d'entrée et les recommandations des ONG en matière d'égalité entre les sexes sont acceptés. ✓ Qualité des statistiques et des analyses régionales. ✓ Qualité et fréquence des rapports sur la problématique homme-femme dans la région.	✓ Nombre et qualité des politiques, des plans et des lois intégrant l'égalité entre les sexes. ✓ Mesure dans laquelle les changements constitutionnels dans les assemblées législatives nationales reflètent l'égalité entre les sexes. ✓ Ratification de conventions internationales, y compris CEDAW. ✓ Taille et part relative des nouveaux investissements publics.
Bénéficiaires 	**Bénéficiaires directs :** • Réseaux, partenaires de projets sous-projets, gouvernements régionaux.	**Bénéficiaires directs :** • Réseaux, partenaires de projets, sous-projets, gouvernements régionaux.	**Bénéficiaires indirects** : • Réseaux, partenaires de projets, sous-projets, gouvernements régionaux.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Égalité entre les sexes

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet : Fonds régional pour l'égalité entre les sexes</td></tr>
<tr><td>Budget : 5 millions $

Durée du projet : 5 ans</td><td>Impact ou résultats à long terme :

🡻 Participation accrue des femmes à la prise de décisions dans des postes au sein du gouvernement, dans l'appareil judiciaire, le secteur privé et la société civile ainsi que dans la communauté.</td><td>Indicateurs :
◆ Nombre de femmes dans des postes au sein du gouvernement, dans l'appareil judiciaire, le secteur privé et la société civile ainsi que dans la communauté.
◆ Mesure dans laquelle les femmes ont un meilleur accès aux bienfaits du développement et participent davantage à leur gestion.</td><td>Bénéficiaires indirects :
Gouvernement Récipiendaire (H/F).
Société civile (H/F).
Femmes.</td></tr>
<tr><td>But :
➔ Promouvoir la participation équitable des femmes et des hommes aux décisions qui visent à façonner le développement durable de leur société.
➔ Aider les femmes et les filles à réaliser pleinement leurs droits humains.</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :
🡸 Capacité accrue des organismes, des institutions et des gouvernements à promouvoir, concevoir et mettre en oeuvre des programmes et des projets qui reflètent les besoins, les priorités et les intérêts tant des femmes que des hommes.
🡸 Capacité accrue des organismes gouvernementaux qui ont pour mandat de promouvoir l'égalité entre les sexes, de surveiller et d'influencer le processus de planification du gouvernement, les politiques, et les lois de l'État.
🡸 Participation accrue des femmes aux décisions économiques, politiques et sociales aux niveaux local et régional.</td><td>Indicateurs :
◆ Mesure dans laquelle les politiques, les programmes et les projets mis en oeuvre reflètent les besoins, les priorités et les intérêts des femmes au sein des administrations locales, des syndicats et du secteur privé.
◆ Nombre de projets de loi élaborés, discutés, soutenus activement et présentés aux organismes gouvernementaux.
◆ Nombre de réformes au code pénal et aux procédures pénales débattues et approuvées.
◆ Mesure dans laquelle les femmes assument de plus grandes responsabilités au niveau des gouvernements nationaux et des administrations locales, et au sein et de la société civile.
◆ Nombre de postes occupés par des femmes dans des organismes publics et de la société civile avant et après l'exécution des projets.</td><td>Bénéficiaires directs :
Gouvernement (H/F).
Syndicats (H/F).
ONG (H/F)s.
Secteur privé (H/F).
Femmes dans des postes de de décideurs (H/F).</td></tr>
</table>

Activités :	**Extrants ou résultats à court terme**	**Indicateurs :**	***Bénéficiaires directs :***
➔ Analyse comparative entre les sexes. ➔ Collecte de données de base. ➔ Recherche, consultation et renforcement des institutions. ➔ Élaboration, mise en oeuvre et évaluation des programmes et projets d'égalité entre les sexes. ➔ Séminaires, conférences, dialogues, projets pilotes sur l'égalité entre les sexes.	↑ Les politiques, les programmes et les projets traduisent de plus en plus les besoins et les priorités des femmes et requièrent la participation des hommes. ↑ Les réformes juridiques qui s'attaquent aux difficultés des femmes, améliorent leurs droits et servent leurs intérêts. ↑ Une plus grande autonomie sociale, économique et politique pour les femmes grâce à une sécurité économique, une prise de décisions, une sensibilisation accrues et à des mesures collectives favorables à leur autodétermination.	◆ Nombre et qualité des nouvelles politiques, des nouveaux programmes et des projets répondant aux besoins des femmes. ◆ Nombre y participant. ◆ Nombre et qualité des réformes juridiques qui s'attaquent à l'égalité entre les sexes. ◆ Niveau de participation des femmes aux prises de décisions.	Gouvernements (H/F). ONG (H/F). Société civile (H/F). Femmes et hommes.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Égalité entre les sexes

<table>
<tr><td colspan="3">Type de projet : Promotion des droits de la femme et prise de décisions</td><td colspan="2">Durée du projet : 5 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But : Promouvoir le développement de la femme et améliorer le cadre juridique pour l'égalité entre les sexes et l'accès des femmes à la prise de décisions</td><td colspan="2">Budget : 4,5 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités :</td><td></td><td>Extrants ou résultats à court terme :</td><td>Effets et résultats à moyen terme :</td><td>Impact ou résultats à long terme :</td></tr>
<tr><td rowspan="3">-Collecte des données de base.

- Analyse comparative entre les sexes.

- Formation sur les droits juridiques et constitutionnels.

- Élaboration d'un programme de formation.

- Soutien au réseau (financier, administratif, organisationnel).

- Activités de relations publiques et de sensibilisation, telles que séminaires, théâtre populaire, dialogues.
- Renforcement des capacités des membres du réseau.</td><td>→

RÉSULTATS
→</td><td>- Droits juridiques mieux compris par les femmes.

- Compétences améliorées des femmes pour diriger, gérer et faire pression.

- Réseau de lutte contre la violence à l'égard des femmes officialisé et opérationnel.

- Capacités accrues des membres du réseau à diriger, à gérer et à communiquer.</td><td>- Reconnaissance accrue par le public de la violence à l'égard des femmes des secteurs cibles des projets.

- Cadre juridique révisé et corrigé et sanctions relatives à la violence à l'égard des femmes mises en oeuvre.

- Réseau de lutte contre la violence à l'égard des femmes renforcé et crédible .</td><td>- Les différents aspects de l'égalité entre les sexes sont intégrés dans les politiques locales, régionales et nationales.

- Amélioration globale de la position des femmes dans la société.</td></tr>
<tr><td>INDICATEURS</td><td>- Nombre de dénonciations, de plaintes et d'enquêtes policières.
- Recours des femmes aux voies juridiques.
- Membres du réseau considérés comme porte-parole crédibles pour présenter les préoccupations et les priorités des femmes.</td><td>- Mesure dans laquelle on recourt aux voies juridiques (police, médiateurs, système juridique).
- Nombre de cas et de verdicts concernant la violence à l'égard des femmes dans des secteurs cibles.
- Nombre de décisions judiciaires adoptées, révisées et promulguées eu égard à l'excision, à la violence, au viol et aux femmes chefs de famille.
- Mesure de reconnaissance et de crédibilité du réseau dans le pays.</td><td>- Nombre et nature des politiques et des programmes nationaux, régionaux et locaux favorisant les droits des femmes.
- Taux de violence faite aux femmes.
- Nombre de femmes dans des postes de décideurs.
- Mesure dans laquelle les femmes se sentent plus respectées.</td></tr>
<tr><td>Bénéficiaires</td><td>Bénéficiaires directs :
- Femmes dans les secteurs cibles.
- Membres du réseau.
- Système judiciaire et juridique.
- Médias.</td><td>Bénéficiaires directs :
- Système judiciaire.
- La population.
- Réseau.</td><td>Bénéficiaires indirects :
- Femmes.
- Décideurs politiques.</td></tr>
</table>

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Égalité entre les sexes

Type de projet : **Fonds de formation pour les femmes**			**Durée du projet : 6 ans**
But : 1) Améliorer les compétences techniques et de gestion des femmes grâce à des programmes de formation et à des stages en entreprises et dans des institutions oeuvrant dans les domaines du droit, de la planification, de la science et de la technologie, et de la gestion; 2) Aider à créer un environnement plus propice et plus sensible au développement et à l'avancement professionnel des femmes.			***Budget :*** 5,2 millions $
Activités :	***Extrants ou résultats à court terme :***	***Extrants ou résultats à moyen terme :***	***Impact ou résultats à long terme :***
▪ Collecte des données de base et analyse comparative entre les sexes. ▪ Nombre de femmes formées dans le pays, dans la région et au Canada au niveau de la maîtrise, du diplôme/certificat de stages en entreprises et dans des institutions industrielles. ▪ Formation des employeurs aux questions touchant la carrière des femmes et leur réintégration. ▪ Créer un système pour suivre les stagiaires et leur rendement.	▪ Capacités et compétences accrues des femmes. ▪ Employeurs des stagiaires davantage sensibilisés à l'aspect de l'égalité entre les sexes et conscients de ce à quoi sert le projet. ▪ Système de suivi opérationnel fournissant de l'information détaillée sur l'endroit où se trouvent les bénéficiaires et de leur rendement au travail.	▪ Niveau accru de prise de décisions et de compétences des femmes dans le milieu de travail. ▪ Meilleure estime de soi parmi les femmes. ▪ Meilleure réintégration des stagiaires dans le milieu de travail avec de meilleures réussites et de précieux avantages tant pour la stagiaire que pour l'employeur.	▪ Autonomie des femmes dans les sphères sociale, économique, juridique et politique. ▪ Plus de femmes dans des postes de direction au sein de leurs organismes et dans des professions non traditionnelles.
Indicateurs :	✓ Nombre de stagiaires qui obtiennent un diplôme à différents niveaux dans différents domaines. ✓ Niveau de compréhension et d'appréciation de l'employeur pour des questions touchant l'égalité entre les sexes dans les planifications du développement des ressources humaines et la création d'emplois. ✓ Allées et venues des stagiaires et leur rendement au travail.	✓ Nombre de femmes dans des postes de direction. ✓ Niveau de performance des femmes dans leurs organisations. ✓ Proportion des stagiaires qui ont été complètement réintégrés dans le milieu de travail. ✓ Mesure dans laquelle les stagiaires utilisent leurs compétences dans le milieu de travail.	✓ Nombre de femmes occupant des postes de haute direction. ✓ Nombre de femmes exerçant des professions non traditionnelles. ✓ Mesure d'influence exercée par les femmes et leur participation dans les sphères sociale, économique, juridique et politique. ✓ Mesure dans laquelle les femmes participent avec détermination et assurance aux sphères sociale, économique, juridique et politique.

Bénéficiaires :	**Bénéficiaires directs :** • Employeurs et stagiaires.	**Bénéficiaires directs :** • Employeurs, formateurs, stagiaires.	**Bénéficiaires indirects** : • Femmes dirigeantes, anciens stagiaires.

Priorités de l'ACDI et sous-catégorie : Égalité entre les sexes

<table>
<tr><td colspan="4">Type de Projet : Micro-crédit</td></tr>
<tr><td>Budget : 5 millions $

Durée du projet : 5 ans</td><td>Impact ou résultats à long terme

⇓ Plus grande participation des femmes dans l'économie tendant à l'amélioration de leur condition socio-économique.

⇓ Cadre législatif et judiciaire plus favorable aux femmes entrepreneurs.</td><td>Indicateurs :

◆ Nombre d'activités génératrices de revenus auxquelles participent les femmes de la région suite au projet.
◆ Niveau de revenu et pouvoir d'achat des femmes.
◆ Mesure dans laquelle les lois coopératives relatives au crédit et à l'économie tiennent compte des besoins et des priorités des femmes.</td><td>Bénéficiaires indirects:
◆ Femmes entrepreneurs bénéficiant de crédit.
◆ Coopérative nationale de crédit.
◆ Population locale ciblée par le projet.</td></tr>
<tr><td>But :
➔ Soutenir l'autonomie économique des femme en leur donnant accès au crédit et à la formation.
➔ Renforcer le programme de micro-crédit aux femmes des agences de crédit nationales.</td><td>Effets ou résultats à moyen terme.
⇐ Meilleur accès au crédit et plus grande assistance technique/formation offerte aux clients.
⇐ Accroissement des activités économiques durables et de l'indépendance financière des femmes dans la région cible.
⇐ Les lois coopératives et de micro-crédit favorisent les services financiers et de formation aux femmes.</td><td>Indicateurs :
◆ Nombre de prêts et taux d'amortissement.
◆ Qualité de l'assistance technique offerte aux femmes sous forme de micro-crédit.
◆ Nombre de défauts de remboursement de prêts.
◆ Revenu des femmes dans la région.
◆ Nombre et qualité de nouvelles lois concernant le micro-crédit.</td><td>Bénéficiaires directs :
◆ Femmes recevant crédit, formation et assistance technique.

◆ Coopératives nationales de crédit et succursales locales.</td></tr>
<tr><td>Activités :
➔ Création d'un fonds de prêts de micro-crédit.
➔ Collecte des données de base et analyse comparative entre les sexe.
➔ Assistance technique à la formation continue offerte.
➔ Assistance technique aux organismes nationaux de coopération.</td><td>Extrants ou résultats à court terme :
⇐ Compétences améliorées de 700 femmes entrepreneurs.
⇐ Services de crédit opérationnels offrant crédit, formation et supervision aux femmes pauvres.
⇐ Capacité accrue des organismes nationaux de coopération quant au micro-crédit aux femmes.
⇐ Pouvoir économique accru des femmes.</td><td>Indicateurs :
◆ Nombre de nouvelles activités économiques générées, selon le sexe.
◆ Nombre de nouveaux prêts et taux de remboursement, selon le sexe.
◆ Satisfaction des femmes entrepreneurs face aux services de crédit.
◆ Nombre de nouveaux membres féminins dans la coopérative.
◆ Niveau de revenus des femmes avant d'avoir obtenu le crédit et après.</td><td>Bénéficiaires directs :
◆ Crédit national.
◆ Regroupement de coopératives.
◆ Stagiaires.
◆ Femmes entrepreneurs.</td></tr>
</table>

Priorité de l'ACDi et sous-catégorie : Égalité entre les sexes

<table>
<tr><td colspan="3">Type de projet : Développement économique des femmes</td><td colspan="2">Durée : 5 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But : Aider les femmes entrepreneurs pauvres dans trois provinces à créer ou agrandir leur entreprise et à les intégrer au secteur privé émergent du pays.</td><td colspan="2">Budget : 4,5 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités :</td><td></td><td>Extrants ou résultats à court terme :</td><td>Effets ou résultats à moyen</td><td>Impact ou résultats à long terme :</td></tr>
<tr><td rowspan="3">- Étude sur les problèmes d'accès au crédit pour les entreprises dirigées par des femmes et solutions possibles.

- Analyse comparative entre les sexes.

- Création d'un fonds d'initiatives locales.

- Création de structures de soutien mutuel (p.ex. clubs d'entrepreneurs, sociétés d'économie et de crédit) pour les femmes promoteurs d'activités économiques et les petits entrepreneurs.
- Maintien du dialogue avec des acteurs institutionnels actifs dans le domaine de la micro-finance (p. ex. secteurs financiers, ONG, autres projets de micro-financement).</td><td>→

RÉSULTATS

→</td><td>- Unités d'appui renforcées et capables de dispenser une formation et des services de suivi aux femmes.
- Les femmes pauvres qui participent ou qui veulent participer à des activités économiques ont accès à des services d'appui de qualité adaptés à leurs besoins.
- Un nombre considérable de femmes augmentent leurs revenus, conséquence directe des services offerts dans le cadre du projet.
- Une plus grande intégration et un meilleur soutien parmi les principaux acteurs dans le domaine de la micro-finance.</td><td>- Plus grande consolidation du secteur de la micro-finance venant en aide aux femmes entrepreneurs.

- Bien-être financier et indépendance accrus des femmes.</td><td>- Un environnement propice et positif pour les femmes entrepreneurs et les femmes ayant un potentiel productif dans les trois provinces a été créé et maintenu.</td></tr>
<tr><td>INDICATEURS</td><td>-Types et nombre de services financiers et de formation offerts aux femmes.
- Mesure dans laquelle la capacité économique et de gestion de 700 femmes s'est améliorée.
- Niveau de la demande de services financiers.
- Nombre de nouveaux emplois créés.
- Modalités des prêts et des services financiers adaptés aux besoins des femmes.
- Nombre de femmes ayant accès au crédit.
- Nombre de propositions reçues et approuvées.</td><td>- Efficience et efficacité du secteur de la micro-finance.
- Qualité et nombre d'acteurs apportant un appui (p.ex. clubs, associations de femmes entrepreneurs, sociétés d'épargne et de crédit).
- Degré de facilité d'accès au crédit et aux services d'appui.
- Revenu des femmes entrepreneurs.
- Revenus et profits générés.</td><td>- D'autres syndicats provinciaux de femmes manifestent leur désir d'appliquer le même modèle de prestation de services dans leurs provinces.
- Satisfaction des femmes microentrepreneurs et des femmes ayant un potentiel productif à l'égard des services financiers et des mécanismes d'aide.
- Nombre de femmes au-dessus du seuil de pauvreté ayant créé leur entreprise 3 ans après leur formation.</td></tr>
<tr><td>Bénéficiaires</td><td>Bénéficiaires directs :
- Unités d'appui.
- Femmes microentrepreneurs.
- Clubs d'affaires, sociétés d'épargne et de crédit.</td><td>Bénéficiaires directs :
- Secteur de la micro-finance.
- Clubs, associations de femmes d'affaires, sociétés d'épargne et de crédits.
- Femmes entrepreneurs.</td><td>Bénéficiaires indirects :
- Secteur de la micro-finance.
- Micro-entrepreneurs.
- Femmes ayant un potentiel productif.</td></tr>
</table>

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Égalité entre les sexes

Type de Projet : **Éducation des filles**			**Durée du projet :** 5 ans
But : *Accroître l'accès des filles à une éducation primaire et secondaire de qualité particulièrement dans cinq districts pauvres du pays.*			***Budget:*** 5 millions $
Activités:	***Extrants ou résultats à court terme:***	***Effets ou résultats à moyen terme :***	***Impact ou résultats à long terme***
▪ Collecte des données de base et analyse comparative entre les sexes. ▪ Assistance technique à l'Unité d'enseignement aux filles du ministère de l'Éducation. ▪ Élaboration de programmes d'enseignement reflétant le principe de l'égalité entre les sexes. ▪ Formation des maîtres. ▪ Atelier, séminaires et séances de formation sur la promotion de l'égalité entre les sexes à l'intention des assemblées de district. ▪ Services à la communauté : liens entre l'école et la communauté : santé et nutrition pour les écoliers; activités génératrices de revenus et infrastructure à petite échelle des écoles. ▪ 50 bourses d'études aux filles étudiantes/enseignantes.	▪ Élaboration d'un système de suivi et d'évaluation au sein du ministère de l'Éducation visant à mesurer les progrès en ce qui concerne l'éducation des filles et leur avancement. ▪ Enseignants et agents d'éducation sensibilisés à l'égalité entre les sexes, y compris un plus grand nombre d'enseignantes dans la communauté. ▪ Soutien et participation accrus eu égard à l'éducation des filles en bas âge.	▪ Capacité renforcée du ministère de l'Éducation et des bureaux de district à suivre les progrès et à élaborer des politiques et des programmes visant à trouver des solutions à la disparité entre les sexes. ▪ Nombre accru d'inscriptions des filles dans les écoles, du nombre d'années de fréquentation; et participation croissante de ces dernières aux activités de la classe. ▪ Les filles ont des modèles d'identification positifs et les enseignants leur accordent suffisamment d'attention. ▪ Les obstacles à l'éducation des filles au niveau communautaire sont réduits.	▪ Accès amélioré à l'éducation primaire, contribuant à réduire la pauvreté des femmes et meilleures habitudes d'alimentation et de nutrition. ▪ Participation accrue des femmes aux décisions touchant leur communauté.
Indicateurs 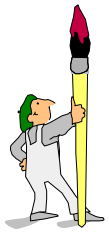	✓ Systèmes d'information en place. ✓ Qualité et place accordées à la formation sur l'égalité entre les sexes. ✓ Niveau et degré d'engagement de la communauté dans des activités génératrices de revenus, l'infrastructure, associations parents-maîtres (APM). ✓ Pourcentage de projets communautaires auxquels travaille au moins une enseignante.	✓ Mesure dans laquelle les bureaux de district produisent des rapports de suivi sur l'éducation des filles. ✓ Existence de plans et de politiques d'éducation nationale intégrant les filles. ✓ Niveau de participation des parents dans des APM et d'autres organismes communautaires. ✓ Taux de maintien dans les écoles et performance scolaire des filles.	✓ Niveau de satisfaction des besoins humains fondamentaux. ✓ Taux de natalité dans des groupes d'âge cibles. ✓ Taux de mortalité et de morbidité infantile. ✓ Niveau de participation des femmes aux prises de décisions dans la communauté. ✓ Mesure dans laquelle les femmes sont perçues positivement dans leur communauté.

Bénéficiaires	**Bénéficiaires directs :** • Unité d'éducation des filles, ministère de l'Éducation, assemblées de district, enseignants, communautés, filles.	**Bénéficiaires directs :** • Unité d'enseignement aux filles, ministère de l'Éducation, assemblées de district, enseignants, communautés, filles.	**Bénéficiaires :** • Anciens élèves et filles fréquentant l'école primaire et les niveaux du premier cycle de l'école secondaire ciblés par le projet.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Égalité entre les sexes

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet : Égalité entre les sexes dans l'éducation</td></tr>
<tr><td>Budget: 4 millions $

Durée : 5 ans</td><td>Impact ou résultats à long terme :
🡻 Réduction des disparités entre les sexes quant aux taux de rétention et de scolarisation au niveau primaire par une intégration durable des projets du ministère de l'éducation au sein des structures des communautés.</td><td>Indicateurs ;
◆ Données sur les progrès liés à la rétention, à la réussite et aux réalisations scolaires ventilées par sexe.
◆ Mesure dans laquelle les filles et les parents voient l'importance de l'éducation pour la société.
◆ Coûts de l'éducation des filles avant et après le projet.
◆ Niveau de prise en charge et d'appropriation par le Ministère et la communauté.</td><td>Bénéficiaires indirects:

◆ Élèves : garçons et filles.
◆ Ministère de l'Éducation.
◆ Écoles communautaires.</td></tr>
<tr><td>But :
➔ Accroître l'appui du public et sa sensibilisation quant à l'égalité entre les sexes dans l'éducation de base, par la formation et la mobilisation sociale, qui changeront les attitudes qui prévalent et susciteront des améliorations dans les pratiques éducatives.</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :

🡸 Changements dans les attitudes sociales à l'égard des filles et dans la façon de traiter avec le système d'éducation.
🡸 Efficience et efficacité accrues dans l'administration des écoles et les programmes d'enseignement.
🡸 Demande accrue eu égard à l'éducation des filles, grâce aux bourses, au programme de mentorat et à une plus grande sensibilisation du public.</td><td>Indicateurs :
◆ Réduction du taux de décrochage chez les filles. Nombre de filles qui terminent l'école primaire.
◆ Satisfaction des filles à l'égard de l'environnement scolaire, éducatif et familial pour poursuivre leur éducation.
◆ Niveau de ressources/dépenses par école.
◆ Nombre d'inscriptions des filles dans les écoles.
◆ Revenu des ménages consacré à l'éducation des filles avant et après le projet.</td><td>Bénéficiaires directs :

◆ Société.
◆ Écoles.
◆ Filles.</td></tr>
<tr><td>Activités :
➔ Révision des manuels d'enseignement et d'apprentissage de manière à éliminer tout préjugé sexuel.
➔ Élaboration de modules sur la problématique homme-femme à l'intention des hauts fonctionnaires et des enseignants.
➔ Formation des hauts fonctionnaires, des</td><td>Extrants ou résultats à court terme:

🡹 Sensibilisation accrue des hauts fonctionnaires et des enseignants au principe de l'égalité entre les sexes dans l'éducation.
🡹 Capacité des maîtres/enseignants formés à identifier les préjugés dans le système scolaire.
🡹 Meilleur taux de réussite scolaire des filles grâce à l'encadrement.</td><td>Indicateurs :

◆ Changements dans les politiques, les programmes, les ressources allouées visant à favoriser l'éducation des filles.
◆ Satisfaction des stagiaires à l'égard des ateliers et de la formation.
◆ Changements dans les attitudes face à l'éducation des filles.
◆ Changements dans les taux de réussite des filles dans les domaines ciblés par le projet.</td><td>Bénéficiaires directs :

◆ Hauts fonctionnaires.
◆ Maîtres.
◆ Collèges de formation des enseignants.
◆ Comités d'avancement des écoles.
◆ Formateurs, facilitateurs .</td></tr>
</table>

maîtres-enseignants, des collèges de formation des enseignants à l'égalité entre les sexes et à l'administration scolaire. ➔ 3 projets pilotes portant sur le mentorat des filles. Recherche sur les politiques concernant les filles.	↑ Des politiques et des programmes scolaires plus éclairés, adaptés aux besoins et au contexte locaux. ↑ Davantage de programmes scolaires tenant compte de la problématique homme-femme . ↑ Compétences améliorées des maîtres-enseignants pour la gestion .	◆ Nombre de politiques et de programmes scolaires élaborés concernant l'éducation des filles	

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Égalité entre les sexes

Type de projet : Fonds national décentralisé Genre et Développement				**Durée** : 3 ans
But : Renforcer la capacité des organisations non gouvernementales locales et internationales (ONG et ING) à défendre et à promouvoir l'égalité entre les sexes.				**Budget :** 500 000 $
Activités :		**Extrants ou résultats à court terme :**	**Effets et résultats à moyen terme :**	**Impact ou résultats à long terme :**
- Analyse et étude des besoins de base des organisations de femmes existantes dans le pays. - Création d'un fonds et sélection de sous-projets. - Appui à la formation GED et analyse comparative entre les sexes. - Recherche appliquée. -Assistance technique. -Diagnostic de la capacité des ONG à présenter des projets.	→ **RÉSULTATS** →	- Renforcement des capacités des principales organisations participantes pour la mise en oeuvre de sous-projets. - Les propositions de sous-projets intègrent des objectifs d'égalité entre les sexes et font intervenir l'analyse comparative pour résoudre des priorités nationales. - Sensibilisation accrue aux grandes questions affectant la condition féminine : violence envers les femmes, maladies transmises sexuellement, droits de la personne, droits des travailleurs.	- Expertise et efficacité accrues de la part des ONG et des ING. - Liens renforcés entre les ONG et les ING contribuant à institutionnaliser un mouvement féminin.	- L'écart entre les hommes et les femmes est moins important. Les femmes se servent de leur influence accrue pour protéger leurs intérêts stratégiques, pour renforcer la société civile et promouvoir la réconciliation nationale et la paix.
	INDICATEURS	- Nombre et qualité des programmes. - Capacité améliorée des ONG et des ING en matière de gestion et de programmes. - Niveau de l'impact des ONG et des ING dans la société. - Changements dans les attitudes et les comportements à l'égard de la violence, des MTS, des droits de la personne et des droits des travailleurs.	- Changements dans l'appui au mouvement féminin. - Nombre et qualité des dialogues, des échanges entre les ONG, les ING et la société civile. - Amélioration de la planification, de l'exécution et du suivi des projets de la part des ONG et ING émergentes. - Envergure et nombre d'initiatives servant à accroître la participation ou à améliorer la condition de la femme.	- Pouvoir et niveau d'influence des ONG et ING féminines. - Degré de représentation équitable et accès aux ressources de tous les secteurs de la population nationale dans ces organismes et institutions. - Changements dans la division du travail entre les femmes et les hommes.
	BÉNÉFICIAIRES	**Bénéficiaires :** - ONG et ING. - La population.	**Bénéficiaires :** - ONG et INGs. - Gouvernement. - La population.	**Bénéficiaires indirects :** - ONG et ING. - Gouvernement - La population.

Priorités de l'ACDI et sous-catégorie : Égalité entre les sexes

Type de projet : **Réforme économique et institutionnalisation de l'égalité entre les sexes dans les politiques économiques**			***Durée du projet*** : 5 ans
But : Accroître la capacité des femmes et de leurs organisations à faire des recherches sur les politiques et les processus économiques, à les analyser et à les influencer du point de vue des sexospécificités.			***Budget :*** 2 millions $
Activités :	***Extrants ou résultats à court terme :***	***Effets ou résultats à moyen terme :***	***Impact ou résultats à long terme :***
▪ Collecte des données de base et analyse comparative entre les sexes. ▪ Recherches /interventions appliquées visant à élaborer des cadres de mesures alternatives. ▪ Formation à l'analyse comparative entre les sexes, à l'analyse économique, à l'analyse des politiques et à la défense efficace des droits. ▪ Constitution de réseaux/coordination par la population des questions touchant l'égalité entre les sexes. ▪ Ateliers régionaux examinant l'incidence des programmes d'ajustement structurel.	▪ Analyse indépendante des alternatives économiques et des options au niveau des politiques. ▪ Meilleure compréhension des questions fondamentales concernant les femmes (ajustement structurel, réforme agraire et droits de la femme). ▪ Capacité accrue des chercheurs locaux. ▪ Liens renforcés entre les chercheurs, les formateurs et les intervenants . ▪ Meilleure formulation des points de vue de la société civile quant à l'incidence de la conception et de la mise en oeuvre de la politique économique.	▪ Changements dans les politiques économiques ayant une incidence sur les femmes. ▪ Distribution plus efficace des ressources. ▪ Dialogue accru sur les décisions économiques faisant appel à une représentation équilibrée des hommes et des femmes de la société civile.	▪ Développement équitable et viable accru contribuant à réduire la pauvreté.
Indicateurs	✓ Analyse pré et post projet quant à la position des politiques économiques. ✓ Nombre de débats publics, de consultations entre intervenants, et d'études parlementaires pertinentes. ✓ Niveau de reconnaissance de l'incidence des politiques de réforme économique sur l'égalité homme-femme par les gouvernements, les bailleurs de fonds et les organisations locales. ✓ Niveau des efforts de défense et de promotion .	✓ Profil des dépenses publiques (p.ex. activités non productives vs activités productives). ✓ Accès aux ressources selon le sexe. ✓ Mesure dans laquelle les politiques économiques sont influencées par le projet. ✓ Nombre de femmes dans les instances décisionnelles.	✓ Performance des politiques économiques : 1) production /productivité accrue 2) recettes/distribution des avoirs plus équitable par classe et sexe. ✓ Croissance du PIB par habitant. ✓ Mesure dans laquelle les pauvres sentent qu'ils ont plus de pouvoir et que les conditions socio-économiques ont changé.

Bénéficiaires	**Bénéficiaires directs :** • Chercheurs, formateurs, défenseurs. • Gouvernements.	**Bénéficiaires :** • Femmes. • Société civile.	**Bénéficiaires indirects :** Population locale.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Égalité entre les sexes

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet : Projet de loi Canada-Pays X sur les droits juridiques des femmes</td></tr>
<tr><td>Budget : 4,5 millions $

Durée du projet : 5 ans</td><td>Impact ou résultats à long terme
⇓ Promouvoir les droits des femmes par l'application de la Loi sur les femmes et d'autres lois et règlements favorisant les droits des femmes.</td><td>Indicateurs :
◆ Niveau de visibilité de la Loi sur les femmes et de compréhension de celle-ci tant par les femmes que par les hommes
◆ Nombre de femmes exerçant leurs droits.
◆ Niveau de soutien des gouvernements et d'organismes pertinents à l'égard des droits des femmes dans le cadre de la loi.</td><td>Bénéficiaires indirects :
◆ Femmes et hommes.
◆ Gouvernement.
◆ Organismes pertinents.</td></tr>
<tr><td>But :
➔ Renforcer la capacité de la Fédération des femmes et d'autres organisations pertinentes à promouvoir les droits des femmes.</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :
⇐ Capacité accrue des organisations féminines à informer les femmes sur la manière d'utiliser la loi pour protéger leurs droits.
⇐ Intégration de la sensibilisation à la problématique homme-femme dans les décisions juridiques et politiques contribuant à une plus grande application de la loi.
⇐ Capacité accrue des femmes à recourir à la loi pour protéger leurs droits et leurs intérêts.</td><td>Indicateurs :
◆ Changement d'attitudes dans la communauté à l'égard des droits des femmes et de la loi.
◆ Niveau de compréhension de la population locale face à la loi et à ses droits.
◆ Changements dans la prise de décisions juridiques et politiques.
◆ Nombre de fois où la Loi est appliquée.
◆ Degré de sensibilisation des hommes et des femmes face à la loi.
◆ Accès des femmes aux institutions responsables d'administrer la loi.</td><td>Bénéficiaires:
◆ Organisations féminines (Fédération des femmes, ONG, cabinets d'avocat, etc.)
◆ Institutions responsables d'administrer la loi.
◆ Utilisateurs de la loi : femmes</td></tr>
<tr><td>Activités :
➔ Collecte des données de base et analyse comparative entre les sexes.
➔ Analyses organisationnelles et institutionnelles.
➔ Sensibilisation des groupes cibles(magistrature, police, fondés de pouvoirs) à la problématique homme-femme et aux revendications relatives aux droits des femmes.</td><td>Effets ou résultats à court terme :
⇑ Renforcement des institutions et individus clés quant à l'élaboration, à l'administration, à la consultation, à la sensibilisation et à l'application des droits juridiques des femmes.
⇑ Identification des lacunes et des limites du cadre législatif qui serviront de base pour appuyer la réforme de la loi.
⇑ Renforcement des réseaux mutuels d'information.
⇑ Sensibilisation accrue du grand public.</td><td>Indicateurs :
◆ Évidence d'un changement d'attitude au sein des principales institutions et des stagiaires.
◆ Mesure dans laquelle les procédures administratives et juridiques existent pour faire valoir les droits des femmes.
◆ Nombre de lois et règlements reflétant les recommandations résultant d'une recherche collaborative.
◆ Degré de sensibilisation du public aux droits des femmes.</td><td>Bénéficiaires directs :
◆ Institutions et stagiaires.
◆ Institutions juridiques.
◆ Grand public :femmes et hommes.</td></tr>
</table>

➔ Recherche en collaboration Canada- Pays X. ➔ Diffusion de l'information au public. ➔ Défense des droits et consultations entreprises dans la réforme du droit.			

Priorité de l'ACDI et sous-Catégorie : Égalité entre les sexes

<table>
<tr><td colspan="3">Type de projet : Adolescence et égalité entre les sexes</td><td colspan="2">Durée du projet : 5 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But : Soutenir la recherche appliquée qui permettra d'élaborer des politiques et des programmes destinés aux adolescents, en accordant une attention particulière à la disparité entre les sexes et aux jeunes filles.</td><td colspan="2">Budget : 2 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités</td><td></td><td>Extrants ou résultats à court terme :</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :</td><td>Impact ou résultats à long terme :</td></tr>
<tr><td rowspan="3">- Collecte des données de base et analyse comparative entre les sexes.

-Recherche multidimensionnelle basée sur un échantillonnage de 10 000 adolescents et adolescentes et leurs parents et études spécialisées concentrées dans 6-10 communautés.

-Réunions périodiques du comité consultatif avec des représentants des ministères et des donateurs afin de faciliter le processus de recherche et d'examiner les résultats.

- Présentations; ateliers ; séminaires.

- Dialogue avec les décideurs sur l'application de mesures spécifiques visant à améliorer le bien-être des adolescents.</td><td>→

RESULTS

→</td><td>- Meilleure compréhension de la condition des adolescents et des filles, notamment de leurs attentes et de la facon dont il voient la santé, l'éducation (p.ex. Expérience d'études), l'activité économique, les relations sociales (p.ex. Négociations entre les époux et préparation aux rôles de reproduction) et les relations familiales.
- Examen des politiques existantes dans les différents ministères (p.ex. Éducation et santé) qui concernent les adolescents.
-Meilleur dialogue entre le gouvernement local, les ONG et les bailleurs de fonds.</td><td>- Soutien du gouvernement, des donateurs et de la communauté à l'égard des interventions pilotes liées aux adolescents et aux filles.
- Application de mesures, de politiques et de programmes spécifiques en éducation et en santé visant à soutenir les adolescents.</td><td>- Amélioration du bien-être des adolescents dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des choix individuels, des mariages tardifs et réduction du nombre de grossesses.</td></tr>
<tr><td>INDICATEURS</td><td>- Changements dans les attitudes et les comportements des décideurs, des écoles et des communautés dans les secteurs cibles .
- Nombre de révisions aux politiques existantes et de nouvelles politiques et programmes concernant les adolescents et les filles.
- Changements dans les programmes et les projets existants pour mieux répondre aux préoccupations, aux besoins et aux priorités des jeunes.
- Niveau de participation et d'échanges entre les chercheurs, les décideurs, les ONG et les donateurs.</td><td>- Niveau des nouvelles ressources financières allouées aux adolescents et aux filles basées sur des recommandations issues de recherches.

- Qualité et nombre de nouvelles politiques et de nouveaux programmes visant à appuyer les adolescents.
-Satisfaction des adolescents et des filles à l'égard des nouveaux programmes.</td><td>- Situation (p.ex. santé, éducation, mariage) des adolescents dans les régions cibles et d'autres régions du pays selon le sexe.
- Changements dans le taux de mariages et de grossesses chez les filles.
- Application des politiques et des programmes du gouvernement par la population locale.</td></tr>
<tr><td>BÉNÉFICIAIRES</td><td>Bénéficiaires directs :
- Adolescents et filles.
- Ministères qui ont des programmes touchant les adolescents .
- ONG locales et donateurs.
- Décideurs, donateurs.</td><td>Bénéficiaires directs :
- Adolescentes et adolescents.
- Gouvernement.
- Donateurs et ONG, services publics et associations communales.</td><td>Bénficiaires indirects :
- Communautés cibles.
- Adolescents et adolescentes.
- Ministères de la Santé et de l'Éducation.</td></tr>
</table>

PRIORITÉ DE L'APD : Services d'infrastructure

Sous-catégories :

- **Cadre d'action**
- **Développement des capacités institutionnelles**
- **Accès universel aux services d'infrastructure de base**
- **Renforcement, entretien ou remplacement du capital physique**

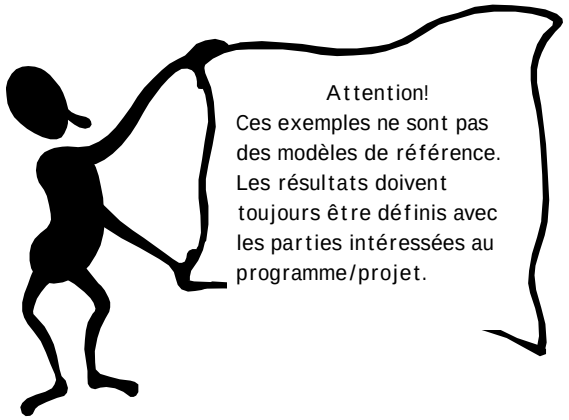

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Services d'infrastructure (Cadre d'action)

Type de projet : Services d'infrastructure dans le secteur de l'énergie				**Durée :** 5 ans
But : Aider le gouvernement du pays X à procéder à la restructuration organisationnelle et aux réformes stratégiques nécessaires pour accroître l'efficacité du secteur de l'énergie dans les régions ciblées.				**Budget :** 4 millions $
Activités :		**Extrants ou résultats à court terme :**	**Effets ou résultats à moyen terme :**	**Impact ou résultats à long terme :**
- Étude de base et analyse comparative entre les sexes. - Achat d'équipement et de matériel (ordinateur, logiciel). - Recommendation concernant la structure tarifaire. (BM) - Conception d'un modèle technique et de gestion axé sur les centres de profit pour les canaux de distribution. (ACDI) - Formation en emploi et voyages d'étude sur l'efficacité énergétique. - Prestation de services consultatifs aux régies publiques d'électricité des régions-cibles. - Création d'un groupe de travail sur les centres de profit. - Étude socio-économique sur l'effet probable de la réforme (y compris sur les pauvres, particulièrement les femmes) dans le cadre du processus	→ **RÉSULTATS** →	- Capacité accrue de la régie publique d'électricité de certaines régions à réaliser des études absolument nécessaires pour assurer un fonctionnement et une planification à long terme efficaces, y compris répondre aux besoins des pauvres, particulièrement des femmes. (Banque Mondiale, BM) - Concrétisation de projets de production d'énergie par le secteur privé. (BM). - Capacité accrue des compagnies de distribution dans les régions d'intervention. (ACDI) - Commentaires du public sur les besoins en énergie et l'utilisation de l'énergie.	- Restructuration organisationnelle et réformes stratégiques (ayant des effets sur les pauvres, particulièrement les femmes) dans le secteur de l'électricité touché dans la région-cible. - Efficacité accrue de l'industrie de l'énergie électrique. - Participation accrue du secteur privé à la production et à la distribution de l'énergie électrique.	- Fourniture de l'énergie électrique aux régions qui en ont besoin, de la manière la plus efficace possible en termes de qualité et de coûts, pour appuyer le développement économique de la région. - Amélioration de l'approvisionnement énergétique des pauvres dans les régions-cibles.
	INDICATEURS	- Processus de sollicitation mené à bien dans les régions-cibles. (BM) - Participation des femmes au processus de planification et de prise de décision des régies publiques d'électricité. - Cadre réglementaire accepté par les régies publique d'électricité ciblées. - Modèle technique et de gestion axé sur les centres de profit pour les canaux de distribution acceptés par les régions-cibles. - Code du réseau technique pour le volet économique du système de distribution.	- Politiques énergétiques et cadres réglementaires en place pour une prestation efficace et équitable des services d'approvisionnement en électricité et preuve d'une prestation efficace de ces services aux pauvres dans les régions-cibles. - Effet des réformes dans le secteur de l'électricité sur la vie des pauvres. - Nouvelle structure tarifaire en place. - Réforme en matière d'établissement du prix mise en place pour recouvrer les coûts. - Canaux de distribution sélectionnés fonctionnant comme des centres de profit. - Degré de satisfaction des clients (pauvres en milieu rural) quant à l'approvisionnement en électricité.	- Réformes de la réglementation mises en oeuvre dans les régions-cibles. - L'industrie de l'énergie électrique dans les régions-cibles n'est plus un fardeau pour le budget de la région et génère des ressources financières.

décisionnel dans le secteur de l'énergie.				
	BÉNÉFICIAIRES	Bénéficiaires directs : - ACDI, BM, Commission de tarification. - Pauvres, particulièrement les femmes. - Régies publiques d'électricité dans les régions-cibles.	Bénéficiaires directs : - Secteur privé, agence de réglementation. - Régies publiques d'électricité dans les régions-cibles. - Pauvres, particulièrement les femmes.	Bénéficiaires directs : - Population dans les régions-cibles.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Services d'infrastructure (Cadre d'action)

Type de projet : Services d'infrastructure - Gestion du transport urbain				**Durée :** 3 ans
But : Optimiser les services de transport urbain dans la capitale et renforcer la capacité à gérer le système.				**Budget :** 2 millions $
Activités :		**Extrants ou résultats à court terme :**	**Effets ou résultats à moyen terme :**	**Impact ou résultats à long terme :**
Au moyen d'une assistance technique à la Régie des transports et d'une approche de formation en cours d'emploi : - réaliser la modélisation du réseau en place; - effectuer un sondage à bord des bus pour élaborer des matrices origine-destination des usagers actuels (ventilées par sexe, âge et groupe socio-économique); - effectuer une enquête par sondage pour connaître les préoccupations de la population à l'égard du système actuel, y compris les raisons de sa non-utilisation (par sexe, âge et groupe socio-économique); - analyser les options pour les tracés des itinéraires et la tarification, selon les coûts et la pertinence par rapport aux besoins des différents groupes (femmes / hommes, travailleurs / étudiants); - établir un groupe consultatif de citoyens représentant différents secteurs de la communauté (associations de gens d'affaires, groupes de femmes, groupes de défense des pauvres, groupes ayant des besoins spéciaux) pour les consultations initiales en vue de déterminer les options qui feront l'objet de consultations publiques. - Mener des consultations publiques	→ **RÉSULTATS** →	- Responsables du transport expérimentés dans l'application des nouvelles méthodes d'analyse et de consultation. - Vues et préoccupations de la clientèle éventuelle (hommes et femmes) cernées et analysées. - Bases établies pour des consultations continues auprès du public (mettant à contribution des groupes communautaires, dont les organisations féminines).	- Plan de transport préparé (réseau et structure tarifaire) à la lumière des analyses et consultations, qui représente un compromis acceptable entre les besoins de divers groupes, y compris les besoins différents des femmes et des hommes. - Régie des transports capable d'assurer le suivi de la mise en oeuvre du plan et sa modification. - Plan en place pour la tenue de consultations périodiques auprès du groupe consultatif de citoyens relativement aux questions d'équité et d'accès.	- Services de transport améliorés et répondant aux besoins tant des femmes que des hommes, particulièrement des pauvres.
	INDICATEURS	- Proportion du personnel de la Régie des transports responsable de la planification qui participe à l'initiative (H/F). - Confiance du personnel dans les nouvelles méthodes de consultation et d'analyse. - Qualité de la participation au processus de consultation publique (H/F).	- Engagement du personnel de la Régie des transports face à l'application des nouvelles méthodes de gestion et de suivi continu. - Vues du groupe consultatif de citoyens sur la qualité des relations avec la Régie des transports.	- Satisfaction du public (H/F, catégorie socio-économique). - Degré d'utilisation du service (H/F, catégorie socio-économique).

sur les options avant la présentation des propositions au conseil municipal (structurées de manière à être représentatives des usagers éventuels).				
	BÉNÉFICIAIRES	**Bénéficiaires directs :** - Personnel responsable de la planification à la Régie des transports. - Usagers du transport public (H/F).	**Bénéficiaires directs :** - Régie des transports. - Groupe consultatif de citoyens.	**Bénéficiaires indirects :** - Population (H/F) à laquelle la Régie des transports fournit un service.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Services d'infrastructure (Cadre d'action)

<table>
<tr><td colspan="3">Type de projet : Projet en télécommunications</td><td>Durée : 5 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But : Améliorer les services de télécommunications dans X communautés rurales dans la région-cible.</td><td>Budget : 7 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités :</td><td>Extrants ou résultats à court terme :</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :</td><td>Impact ou résultats à long terme :</td></tr>
<tr><td>▪ Étude de base et analyse comparative entre les sexes.
▪ Établissement du processus d'appel d'offres.
▪ Formation technique (fonctionnement et entretien du système) du personnel de l'entreprise locale de télécommunications.
▪ Installation des poteaux et des fils téléphoniques.
▪ Fourniture de l'équipement technique et du matériel de télécommunications.
▪ Conception d'un système de facturation automatisé.</td><td>▪ Systèmes téléphoniques fonctionnels dans les communautés cibles.
▪ Système efficace de recouvrement des recettes pour les services téléphoniques.
▪ Capacité accrue du personnel (H/F) quant au fonctionnement et à l'entretien du matériel de télécommunications.</td><td>▪ Systèmes améliorés d'infrastructures de télécommunications dans diverses localités dans la région-cible.</td><td>▪ Services de transmission de données, services téléphoniques et service d'appel direct efficaces pour ce qui est des communications régionales, nationales et internationales.</td></tr>
<tr><td>Indicateurs :
 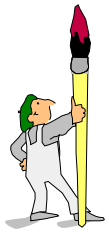 </td><td>✓ Installation d'un système téléphonique fiable pour les communautés rurales et réussite des essais d'acceptation.
✓ Traitement automatique des données sur la facturation et recouvrement rapide des recettes.
✓ Commentaires des clients (H/F) sur la qualité du service régulier et du service d'entretien du système téléphonique.
✓ Mise en pace d'un cadre pour assurer le suivi de la conformité aux règles régissant les télécommunications.</td><td>✓ Services téléphoniques fiables et efficaces pour les usagers (anciens et nouveaux).
✓ Degré de satisfaction des utilisateurs (H/F) des services de télécommunications.
✓ Élimination de la demande non satisfaite et satisfaction des futures demandes sans délai exagéré.
✓ Pourcentage de la population rurale à faible revenu, particulièrement des femmes, qui a obtenu l'accès aux services téléphoniques.</td><td>✓ Taux de croissance de la demande de service de télécommunications.
✓ Taux de rendement des investissements dans le secteur des télécommunications.
✓ Satisfaction de la population rurale (H/F) en ce qui concerne les services de télécommunications.</td></tr>
</table>

Bénéficiaires 	Bénéficiaires directs : • Services téléphoniques; communautés ayant accès aux services téléphoniques. • Clients (H/F) du système téléphonique.	Bénéficiaires directs : • Industrie de la téléphonie. • Habitants (H/F) des localités équipées de téléphones et usagers (H/F) du service de télécommunications.	Bénéficiaires indirects : • Secteur du téléphone. • Population (H/F) desservie par l'industrie du téléphone.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Services d'infrastructure (Cadre d'action)

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet : Projet régional dans le secteur de l'énergie électrique</td></tr>
<tr><td>Budget : 25 millions $

Durée : 7 ans</td><td>Impact ou résultats à long terme :
⬇ Amélioration quantifiable de la desserte et de la qualité du service d'alimentation en l'électricité et diminution des pertes.
⬇ Rôle accru de la Commission régionale pour l'électrification afin de faciliter la collaboration entre les pays de la région dans le secteur de l'électricité.</td><td>Indicateurs :
◆ Pourcentage de la population (H/F) desservie par l'électricité; statistiques concernant les défaillances et les variations de courant, le délestage des charges, et la structure tarifaire des services d'approvisionnement en électricité.
◆ Quantité d'énergie électrique échangée entre les pays de la région; nombre de comités techniques au sein de la Commission régionale qui examinent des questions importantes pour le secteur de l'énergie électrique au niveau régional.</td><td>Bénéficiaires :

Bénéficiaires indirects :
◆ Commission régionale pour l'électrification.
◆ Comités techniques.
◆ Population (H/F) dans les régions-cibles.</td></tr>
<tr><td>But :

➔ Aider à mettre en oeuvre les réformes visant à améliorer l'efficacité, la prévisibilité et l'équité de l'approvisionnement en électricité et à accroître la participation du secteur privé à ce chapitre.</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :
⬅ Mise en oeuvre des réformes fondamentales et amélioration du sous-secteur de l'électricité au profit des hommes et des femmes.
⬅ Économies par les pays de la région parce qu'ils répondent à leurs besoins en énergie électrique grâce à la collaboration régionale.
⬅ Amélioration de la fiabilité et de l'efficacité générales des services d'alimentation en électricité tout en respectant l'environnement.</td><td>Indicateurs :
◆ Appui officiel apporté aux réformes dans le secteur de l'énergie électrique par les ministères clés.
◆ Politiques et cadres réglementaires en place pour assurer la prestation de services efficaces et équitables dans le secteur de l'énergie électrique.
◆ Niveau des coûts de fonctionnement et économies réalisées grâce à la collaboration régionale.
◆ Nombre de demandes de services d'alimentation en électricité non traitées.</td><td>Bénéficiaires :

Bénéficiaires directs :
◆ Ministère de l'Énergie.
◆ Secteur privé.
◆ Secteur de l'énergie électrique.</td></tr>
<tr><td>Activités :
➔ Étude de base et analyse comparative entre les sexes.
➔ Élaboration des lignes directrices et stratégies relatives à leur mise en oeuvre.</td><td>Extrants ou résultats à court terme :
⬆ Stratégies de mise en oeuvre (dont l'égalité entre les sexes) pour les nouveaux organismes (agences de réglementation) et les entreprises restructurées dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'énergie électrique.
⬆ Conception et mise en oeuvre d'initiatives visant la réduction des pertes d'énergie,</td><td>Indicateurs :
◆ Représentation des femmes (particulièrement à des postes de de décideurs) dans les nouveaux organismes de réglementation.
◆ Pertes techniques et non techniques.
◆ Initiatives en cours pour assurer l'interfinancement, créer des fonds renouvelables et aider les municipalités et</td><td>Bénéficiaires :

Bénéficiaires directs :
◆ Organismes de réglementation.
◆ Entreprises de production, de transport et de distribution.</td></tr>
</table>

➔ Établissement d'organismes de réglementation. ➔ Formation du personnel (H/F) à la mise en oeuvre des réformes. ➔ Conception et réalisation de sous-projets de démonstration.	l'efficacité énergétique et un mécanisme de suivi des normes de construction. ↑ Conception et mise en oeuvre de mesures préliminaires pour attirer les investisseurs privés. ↑ Accès accru à l'électrification en milieu rural. ↑ Coopération et planification régionales.	petites villes à établir des coopératives d'électrification en milieu rural. ◆ Nombre de maisons électrifiées en milieu rural. ◆ Degré de satisfaction des consommateurs en milieu rural (H/F) au chapitre de la fourniture des services. ◆ Outils et méthodes de planification uniformisés à l'échelon régional.	◆ Petits exploitants agricoles (H/F). ◆ Coopératives d'électrification en milieu rural.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Services d'infrastructure (Doter le pays d'institutions et de compétences)

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet : Formation en réseaux de transport</td><td>Durée : 7 ans</td></tr>
<tr><td colspan="4">But : Améliorer les compétences en gestion du transport opérationnel et en planification des transports des unités organisationnelles du gouvernement qui sont responsables du transbordement des marchandises en vrac dans les ports et de la gestion du trafic urbain et interurbain.</td><td>Budget : 17,4 M$</td></tr>
<tr><td>Activités :</td><td></td><td>Extrants ou résultats à court terme :</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :</td><td>Impact ou résultats à long terme :</td></tr>
<tr><td rowspan="2">- Analyse comparative entre les sexes.

- Évaluation des besoins.

- Assistance technique.

- Préparation des documents de formation.

- Installation du matériel pour la formation en cours d'emploi.

- Formation en cours d'emploi à l'évaluation environnementale et à l'atténuation des incidences environnementales, sous la forme de plans d'ingénierie et de plans opérationnels précis destinés à réduire la pollution de l'air et de l'eau.

- Études de cas conjointes concernant la planification des mesures d'urgence, des</td><td>→

RÉSULTATS

→</td><td>- Capacité accrue du personnel (H/F) à utiliser un programme de simulation pour gérer les terminaux pour le transport en vrac.
- Capacité accrue du personnel (H/F) à évaluer les incidences environnementales et à établir des plans de mesures d'urgence pour les ports.
- Capacité accrue du personnel (H/F) à mettre en oeuvre des mesures de réduction des incidences environnementales dans les terminaux charbonniers et les terminaux pour transport en vrac dans un des ports du pays.
- Capacité accrue du personnel (H/F) à appliquer des techniques de gestion de la circulation autoroutière au réseau de transport.</td><td>- Confiance du personnel (H/F) en sa capacité à planifier et à assumer ses responsabilités professionnelles, particulièrement au sein de l'organisation responsable du réseau de transport.

- Réintégration accrue des stagiaires formés (H/F) dans le secteur du transport.

- Capacité accrue du personnel (H/F) à transmettre aux autres employés les compétences acquises.</td><td>- Pratiques opérationnelles et de planification de la gestion des transports renforcées au sein du ministère des Transports.</td></tr>
<tr><td>INDICATEURS</td><td>- Plan d'aménagement portuaire en place.
- Plan de mesures d'urgence.
- Réduction de la pollution attribuable aux réseaux de transport.
- Système de gestion de la circulation autoroutière pour la province.
- Nouveau matériel de formation devant être utilisé par les formateurs locaux (H/F) du pays doit être prêt à fonctionner.</td><td>- Personnel (H/F) formé par des Canadiens utilisant de meilleures méthodes de gestion et d'exploitation du transport ferroviaire, routier et dans les ports.
- Personnel formé par des Canadiens à la réduction des incidences environnementales en place.
- Degré de confiance du personnel formé (H/F).
- Formateurs locaux (H/F) aptes à former le personnel (H/F).</td><td>- Efficacité des réseaux de transport.
- Niveau de compétence du personnel (H/F) en matière de réseaux de transport.
- Étendue des incidences environnementales des activités de transport.
- Réduction des dommages causés aux marchandises et biens en transit.</td></tr>
</table>

mesures proactives de réduction des incidences environnementales des terminaux charbonniers et du réseau d'autoroutes.				
	BÉNÉFICIAIRES	Bénéficiaires directs : - Personnel formé (H/F). - Réseau de transport.	Bénéficiaires directs : - Personnel formé (H/F). - Formateurs locaux.	Bénéficiaires indirects : - Ministère des Transports. - Réseau de transport. - Population (H/F) dans les régions-cibles.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Services d'infrastructure (Doter le pays d'institutions et de compétences)

Type de projet : **Développement institutionnel dans le secteur des ressources en eau**			***Durée :*** 12 ans
But : Renforcer les capacités de la Division des ressources en eau et des unités locales s'occupant de la mise en valeur des ressources en eau dans les domaines de la gestion, de la planification, de la conception, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien.			***Budget :*** 18 millions $
Activités :	***Extrants ou résultats à court terme :***	***Effets ou résultats à moyen terme :***	***Impact ou résultats à long terme :***
▪ Formation en cours d'emploi à la gestion, au technogénie, ainsi qu'aux questions environnementales et sociales. ▪ Plan directeur pour bassin fluvial et études de pré-faisabilité (dans le cadre de la formation). ▪ Formation des groupes d'utilisateurs de l'eau. ▪ Consultations (y compris des femmes) aux échelons provincial et national. ▪ Conception technique et gestion de la construction. ▪ Études sur les ressources en eau et analyse comparative entre les sexes.	▪ Plan provincial de gestion des ressources en eau prêt à être mis en oeuvre (doit inclure un volet égalité entre les sexes). ▪ Meilleure gestion des multiples utilisations de l'eau, y compris du système d'irrigation (rôle des femmes défini). ▪ Fonctionnement efficace des groupes d'utilisateurs de l'eau. ▪ Lutte contre la pollution et réglementation relative à l'utilisation de l'eau.	▪ Capacité accrue à l'échelon provincial en planification, analyse, gestion et exploitation des ressources en eau (y compris des femmes à des postes de décideurs). ▪ Système de mise en valeur des ressources en eau reposant sur une approche concertée de gestion du bassin fluvial mis en place dans la province.	▪ Meilleure gestion et mise en valeur des ressources en eau dans la province. ▪ Meilleure utilisation des ressources en eau dans la province.
Indicateurs : 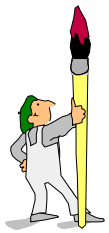	✓ Plans annuels de mise en valeur des ressources en eau prêts à être mis en oeuvre (y compris un volet égalité des sexes). ✓ Nombre de plans de conception préparés. ✓ X hectares gérés efficacement. ✓ Nombre de groupes/associations d'usagers de l'eau et leur degré d'engagement. ✓ Mesures de contrôle et règlements visant les ressources en eau approuvés par l'organisme gouvernemental.	✓ Promotion systématique par la Division des ressources en eau de la participation de la collectivité, et preuves de sa sensibilité aux besoins des clients, particulièrement des femmes. ✓ Comités et groupes de travail provinciaux des ressources en eau formés et en place. ✓ Utilisation par la Division des ressources en eau de procédures et systèmes efficaces.	✓ Approbation et mise en oeuvre d'un plan à long terme relatif aux ressources en eau pour la province. ✓ Responsabilité du volet fonctionnement et entretien (F & E) pour les plans de plus grande envergure relatifs aux ressources en eau transférées du gouvernement central au gouvernement provincial; responsabilité du volet F & E pour les systèmes de moindre envergure transférée aux associations des utilisateurs de l'eau.

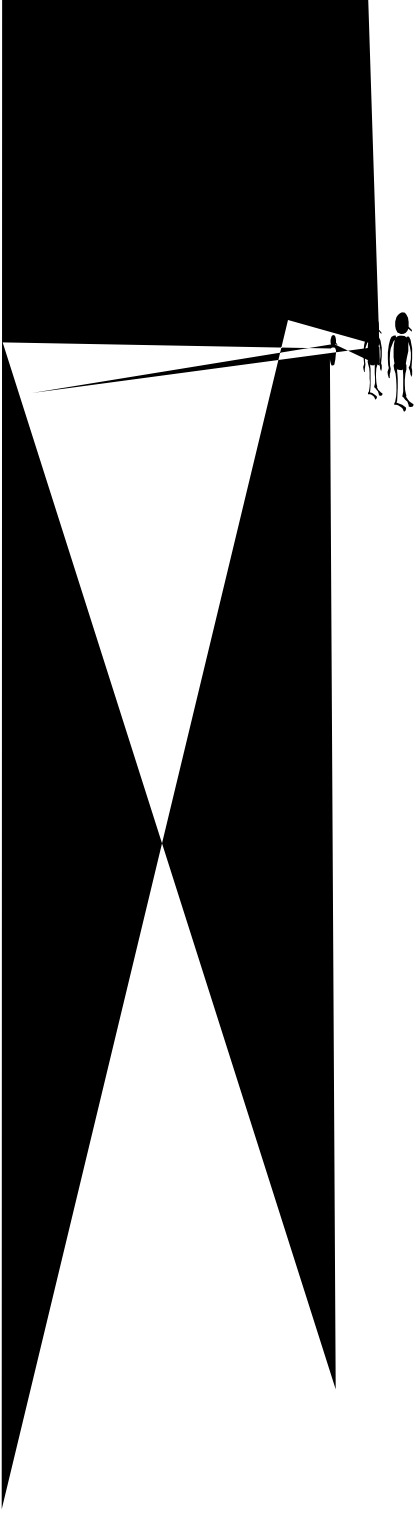

Bénéficiaires directs :

- Groupes d'utilisateurs de l'eau; femmes.
- Agences gouvernementales.

Bénéficiaires directs :

- Fonctionnaires provinciaux responsables des ressources en eau; associations ou groupes d'utilisateurs de l'eau.

Bénéficiaires indirects :

- Gouvernements central et provincial.
- Associations d'utilisateurs de l'eau.
- Population dans les régions-cibles.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Services d'infrastructure (Accès universel aux services d'infrastructure de base)

<table>
<tr><td colspan="3">Type de projet : Biens industriels</td><td colspan="2">Durée : 5 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But : (1) Accroître la disponibilité des matières premières indispensables au pays. 2) Réduire la pauvreté en générant des fonds de contrepartie pour des programmes sociaux.</td><td colspan="2">Budget : 65,5 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités :</td><td></td><td>Extrants ou résultats à court terme :</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :</td><td>Impact ou résultats à long terme :</td></tr>
<tr><td rowspan="2">- Étude de base et analyse comparative entre les sexes.

- Achat de biens canadiens (aluminium, cuivre, souffre, pâte de bois, zinc).

- Établissement d'un cadre pour l'utilisation des fonds de développement qui soit acceptable pour l'ACDI et le pays bénéficiaire.

- Sélection des initiatives à réaliser en fonction des critères de sélection énoncés dans le cadre.</td><td>→

RÉSULTATS

→</td><td>- Offre accrue de matières premières industrielles dans le pays.

- Fourniture de matériel canadien pour répondre aux besoins en électrification en milieu rural (conducteurs, transformateurs, et poteaux de bois).
- Fonds de contrepartie générés par la vente du matériel canadien en vue de financer le projet Santé et population, ainsi que le projet d'entretien en milieu rural. (Remarque : Les résultats de ces deux projets font l'objet d'un suivi distinct.)</td><td>- Offre accrue et plus régulière de matières premières indispensables et de biens industriels canadiens au pays bénéficiaire.

- Matériel canadien utilisé pour aider le gouvernement et la Régie d'électrification en milieu rural à étendre sa zone de couverture pour le Programme d'électrification en milieu rural.</td><td>- Aide à la balance des paiements fournie au pays bénéficiaire.

- Électrification en milieu rural pour appuyer diverses activités économiques et assurer l'accès à d'autres possibilités.</td></tr>
<tr><td>INDICATEURS</td><td>- Produits canadiens fournis aux régions-cibles et utilisés par celles-ci.

- Nombre de familles bénéficiant de l'aide sociale (financée par les fonds de contrepartie générés pour le programme Santé et population); nombre accru de femmes ayant un revenu grâce au projet d'entretien en milieu rural.</td><td>- Disponibilité et niveau des approvisionnements des matières premières indispensables dans le pays bénéficiaire.
- Niveau de productivité attribuable à la disponibilité de biens industriels canadiens.
- Nombre de consommateurs, existants et nouveaux, dans X villages desservis par l'électricité.
- Pourcentage de ruraux à faible revenu, particulièrement de femmes, qui ont désormais accès à l'électricité.</td><td>- Niveau de la balance des paiements dans le pays bénéficiaire.

- Niveau d'activité économique dans les régions rurales.</td></tr>
</table>

	BÉNÉFICIAIRES	Bénéficiaires directs : - Familles. - Femmes. - Population rurale (H/F) à faible revenu.	Bénéficiaires directs : - Régie d'électrification en milieu rural. - Consommateurs en milieu rural (H/F). - Population rurale (H/F) à faible revenu. - Femmes.	Bénéficiaires indirects : - Population (HM/F) dans des régions rurales du pays bénéficiaire.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Services d'infrastructure (Renforcement, entretien ou remplacement du capital physique)

Type de projet : **Amélioration des systèmes de la Régie publique d'électricité (RPE)**			***Durée :*** 12 ans
But : Maximiser l'efficacité de la production d'énergie électrique et des lignes de transport d'électricité dans l'État ciblé.			***Budget :*** 34 millions $
Activités :	***Extrants ou résultats à court terme :***	***Effets ou résultats à moyen terme :***	***Impact ou résultats à long terme :***
▪ Étude de base et analyse comparative entre les sexes. ▪ Assistance technique fournie par une société d'ingénierie canadienne. ▪ Formation d'ingénieurs (H/F) aux méthodes d'essai et d'entretien systématiques. ▪ Contrôle de la pollution. ▪ Approbation au point de vue environnement pour les centrales électriques.	▪ Augmentation des extrants de la centrale électrique : rétablissement du système de surveillance des barrages. ▪ Établissement d'un Centre de gestion de l'eau pour utiliser au mieux les ressources génératrices d'énergie. ▪ Amélioration du transport de l'électricité par la RPE : condensateurs commutés et statiques de voltampères à installer dans X sous-stations. ▪ Remise en état du réseau de transport : lignes de 66kv prioritaires améliorées.	▪ Fonctionnement amélioré des centrales électriques et sécurité permanente assurée dans celles-ci. ▪ Fonctionnement amélioré et réduction des pertes dans le réseau de transport de la RPE.	▪ Fourniture de l'énergie électrique plus efficace dans l'ensemble du réseau de la RPE.
Indicateurs : 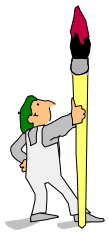	✓ Centre de gestion de l'eau opérationnel. ✓ Système de surveillance des barrages rétabli et bien géré. ✓ Nombre de condensateurs commutés ou statiques de voltampères installés. ✓ Nombre de réseaux de transmission remis en état et améliorés. ✓ Incidence d'une utilisation plus efficace des ressources génératrices d'énergie électrique.	✓ Fiabilité des extrants des centrales. ✓ Ampleur de la surcharge du matériel ou du délestage. ✓ Ampleur des baisses de tension dans le réseau de transport de la RPE. ✓ Offre accrue d'énergie électrique. ✓ Amélioration (en %) de la fourniture d'énergie dans la région-cible.	✓ Ampleur des coupures de courant dues à des pénuries d'énergie.

Bénéficiaires 	Bénéficiaires directs : • Centre de gestion de l'eau. • RPE.	Bénéficiaires directs : • Centre de gestion de l'eau. • RPE.	Bénéficiaires indirects : • RPE. • Population dans les régions-cibles.

Priorité d'APD : Droit de la personne, démocratie et bon gouvernement

Sous-catégories :

- **Protection et promotion des droits de la personne**
- **Institutions et pratiques démocratiques**
- **Compétence du secteur public**
- **Rôle de la société civile dans l'élaboration des politiques**
- **Volonté politique des gouvernements**

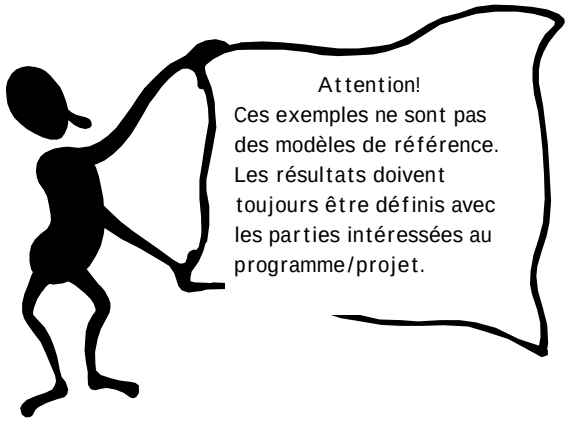

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement (Protection et promotion des droits de la personne)

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet : Appui au développement démocratique</td><td>Durée : 5 ans</td></tr>
<tr><td colspan="4">But : Appuyer et renforcer les volets promotion et respect des droits de la personne et prévention des conflits des organisations de défense des droits de la personne du pays hôte.</td><td>Budget : 5 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités :</td><td></td><td>Extrants ou résultats à court terme :</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :</td><td>Impact ou résultats à long terme :</td></tr>
<tr><td rowspan="2">- Collecte des données de base et analyse comparative entre les sexes.

- Conférences et séminaires sur la défense des droits de la personne.

- Ateliers organisés dans chaque province sur l'éducation civique.

- Formation de défenseurs des droits de la personne et de formateurs en promotion des droits de la personne.

- Promotion des droits de la personne par le biais de campagnes d'éducation et d'information.

- Voyages d'étude au Canada.

- Établissement de</td><td>→

RÉSULTATS

→</td><td>- Compréhension accrue des droits de la femme parmi la population en général et les décideurs.
- Amélioration des capacités des organisations partenaires à promouvoir les droits de la personne.
- Visibilité et présence accrues des organisations partenaires sur les scènes nationale et internationale.
- Participation active des organisations partenaires à la promotion d'un processus électoral démocratique et libre.
- Participation active des femmes aux organisations de défense des droits de la personne.</td><td>- Influence accrue des organisations de défense des droits de la personne sur les décideurs politiques, l'administration publique, les autorités judiciaires et militaires.
- Crédibilité accrue des organisations de défense des droits de la personne à l'échelon national et international.
- Appui accru des parlementaires aux dossiers relatifs aux droits de la personne et au rôle de la société civile.</td><td>- Influence accrue des citoyens dans les affaires politiques du pays.

- Changement dans l'attitude de la population et des décideurs face aux droits de la personne.</td></tr>
<tr><td>INDICATEURS</td><td>- Pourcentage de la population qui a une connaissance élémentaire des droits de la femme (H/F).
- Mesure dans laquelle l'information sur les droits de la personne est diffusée.
- Multiplicité des organisations participant au processus électoral, et nombre de ces organisations.
- Nombre de membres de groupes particuliers occupant des postes de décideurs au sein d'organismes de défense des droits de la personne (H/F).
- Connaissance chez les citoyens (H/F) des organisations de défense des droits de la personne.</td><td>- Nature, étendue et fréquence de la participation d'organisations de défense des droits de la personne à des débats publics sur des questions clés.
- Nombre et type de lois adoptées qui favorisent les droits civiques, politiques, socio-économiques et culturels.
- Nombre de lois rédigées pour défendre les droits civiques et politiques.
- Changements dans l'opinion des parlementaires sur des questions concernant les droits de la personne.</td><td>- Modifications des politiques attribuables aux revendications des citoyens.
- Compréhension par la population des droits et responsabilités.
- Consultations des citoyens par les parlementaires.</td></tr>
</table>

réseaux avec des organisations partenaires et d'autres organismes similaires actifs aux niveaux national et international.				
	BÉNÉFICIAIRES	**Bénéficiaires directs :** - Membres et personnel des organisations de défense des droits de la personne et d'autres organisations partenaires oeuvrant à l'échelon national (H/F).	**Bénéficiaires directs :** - ONG nationales de défense des droits de la personne. - Décideurs du secteur public, du secteur législatif, de la magistrature et des forces armées. - Parlementaires. - Femmes.	**Bénéficiaires indirects** : - Population visée par les campagnes des organisations de défense des droits de la personne (H/F). - Organisations de citoyens travaillant à tous les niveaux (national et local). - Membres de groupes vulnérables (H/F).

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement (Protection et promotion des droits de la personne)

Type de projet : Soutien à l'organisation nationale de défense des droits de la personne			***Durée :*** 4 ans
But : Renforcer la capacité technique et administrative de l'organisation nationale de défense des droits de la personne.			***Budget :*** 2,1 millions$
Activités :	***Extrants ou résultats à court terme :***	***Effets ou résultats à moyen terme :***	***Impact ou résultats à long terme:***
▪ Collecte des données de base et analyse comparative entre les sexes. ▪ Formation du personnel du principal organisme partenaire, d'organismes de la société civile et de groupes-cibles. ▪ Installation de systèmes de communication et de systèmes informatiques. ▪ Production de divers manuels et registres dont se servira le personnel pour assurer le suivi et la gestion du processus de traitement des plaintes liées aux droits de la personne. ▪ Mise en place de groupes de représentants régionaux et de groupes de travail.	▪ Politiques soucieuses de l'équité entre les sexes adoptées et appliquées. ▪ Utilisation des manuels et autres outils de gestion, de suivi et de supervision du processus de traitement des plaintes. ▪ Capacités accrues du personnel (H/F). ▪ Représentants de la communauté formés à la protection des droits de la personne. ▪ Mécanisme de suivi des plaintes mis en place.	▪ Accès équitable des hommes et des femmes aux services de l'organisme partenaire. ▪ Efficacité accrue et meilleure qualité des pratiques administratives de l'organisme national de défense des droits de la personne. ▪ Population et société civile mieux informées des droits de la personne.	▪ Intégration des principes relatifs aux droits de la personne, au bon gouvernement et au développement démocratique aux institutions et pratiques gouvernementales.
Indicateurs : 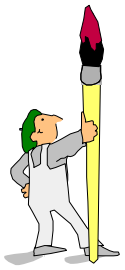	✓ Nombre et qualité des politiques adoptées et/ou approuvées. ✓ Existence de manuels et d'outils, et mesure dans laquelle ils sont utilisés. ✓ Nombre de personnes (H/F) dont les capacités ont été renforcées, ainsi que leurs catégories professionnelles. ✓ Nombre de cours donnés, et qualité de ces cours.	✓ Opinion des utilisateurs sur l'accès aux services de l'organisme national de défense des droits de la personne, ainsi que la qualité et l'efficacité de ces services (H/F). ✓ Délais dans le traitement des violations des droits de la personne. ✓ Changement dans le nombre de cas examinés et dans la nature de ces cas.	✓ Mesure dans laquelle les parlementaires appuient le respect universel des droits de la personne. ✓ Opinion publique sur la liberté et la sécurité personnelles. ✓ Transparence et équité du processus de traitement des violations des droits de la personne. ✓ Nombre de violations des droits de la personne signalées (par sexe).

		✓ Connaissance de la population touchée par les campagnes de sensibilisation aux droits de la personne (H/F).	
Bénéficiaires	**Bénéficiaires directs** : • Personnel de l'organisme partenaire (H/F). • Groupes communautaires.	**Bénéficiaires directs** : • Personnel des bureaux régionaux (H/F). • Membres de groupes vulnérables (H/F). • Organisations partenaires.	**Bénéficiaires indirects** : • Population touchée par les campagnes d'information publique (H/F). • Institutions nationales. • Victimes de violations des droits de la personne (H/F).

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement (Protection et promotion des droits de la personne)

Type de projet : Renforcement des capacités institutionnelles, services provinciaux de la planification				**Durée :** 5 ans
But : Renforcer la capacité de planification des gouvernements provinciaux dans le cadre de la décentralisation.				**Budget :** 5 millions $
Activités :		**Extrants ou résultats à court terme :**	**Effets ou résultats à moyen terme**	**Impact ou résultats à long terme :**
- Formation du personnel des unités de planification provinciales aux méthodes de suivi et de planification de projets, y compris aux méthodes d'analyse comparative entre les sexes et d'analyse socio-économique. - Prestation d'une assistance technique au personnel des unités de planification pour les aider à appliquer les connaissances acquises à l'élaboration, à l'évaluation et au suivi des projets. - Mise à niveau des systèmes de données et systèmes d'information pour obtenir les données nécessaires à la planification (pour connaître la ventilation par sexe et d'autres caractéristiques de la population applicables à la planification au niveau provincial). - Prestation d'une assistance technique à l'unité de planification pour formuler et mettre en oeuvre une stratégie sur la consultation du public, afin de connaître les vues de différents groupes au sein de la communauté (tant les femmes que les hommes).	→ **RÉSULTATS** →	- Personnel de l'unité de planification capable d'appliquer les nouvelles méthodes, dont les analyses comparatives entre les sexes et les analyses socio-économiques. - Relations établies entre l'unité de planification et les groupes de citoyens. - Projets élaborés grâce à l'assistance technique mettant en évidence les méthodes apprises dans le cadre de la formation.	- Conception de projets de qualité et suivi efficace par les services provinciaux de planification, lesquels portent une attention particulière aux aspects socio-économiques et à la problématique homme-femme. -Participation des citoyens acceptée comme élément du processus de détermination des priorités, y compris la nécessité d'une participation efficace tant des femmes que des hommes.	- Services et ressources gérés par le biais du mécanisme de planification provincial répondant aux priorités et besoins du public (femmes et hommes).
	INDICATEURS	- Nombre d'employés formés aux nouvelles méthodes et proportion les utilisant (hommes/femmes). - Nombre et type de groupes de citoyens apportant leur contribution et nature des relations. - Qualité de la participation des différents groupes de citoyens au processus de consultation (hommes/femmes).	- Proportion des plans de projet répondant aux normes de qualité (analyses de base, dont des analyses socio-économiques et des analyses comparatives entre les sexes; logique donnant des résultats cohérents; faisabilité compte tenu des ressources). - Opinions des groupes de citoyens sur la qualité de l'interaction (par type de groupes).	- Opinions du public sur le rendement des fonctionnaires provinciaux (hommes/femmes). - Efficacité des projets par rapport aux coûts (évaluée au moyen de procédés de vérification).

- Appui à des groupes communautaires pour leur permettre d'effectuer des recherches ou d'acquérir les compétences nécessaires pour participer plus efficacement au processus de consultation (groupes représentant différents secteurs de la communauté, particulièrement les organisations féminines).			- Fréquence des consultations publiques et nombre de personnes y participant (hommes/femmes).	
	BÉNÉFICIAIRES	**Bénéficiaires directs** - Personnel des unités de planification provinciales. - Groupes communautaires.	**Bénéficiaires directs** - Gouvernements provinciaux.	**Bénéficiaires indirects** - Population desservie par les gouvernements provinciaux.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement (Protection et promotion des droits de la personne)

Bénéficiaires directs *:*

- Garçons et filles victimes d'exploitation par le travail ou faisant un travail leur portant préjudice dans les zones du projet.
- Parents, enfants, enseignants, employeurs, et fonctionnaires locaux dans les zones du projet.
- ONG

Activités :

- ➔ Analyse comparative entre les sexes.
- ➔ Formation professionnelle pour les garçons et les filles.
- ➔ Aide à la réadaptation.

Extrants ou résultats à court terme :

- ↑ Accessibilité accrue aux possibilités en matière d'éducation pour 5 200 filles et 3 900 garçons, et meilleure qualité de ces possibilités.
- ↑ Meilleures perspectives d'emploi pour 520 filles et 360 garçons de plus de 14 ans pour lesquels l'éducation institutionnelle n'est pas une option réaliste.

Indicateurs :

- Nombre de ressources didactiques disponibles et utilisées par les enseignants, et qualité de ces aides.
- Nombre de filles et de garçons inscrits à des programmes non formels.
- Nombre de garçons et de filles passant des programmes non formels au système d'éducation institutionnelle.

Bénéficiaires directs :

- Garçons et filles victimes d'exploitation par le travail ou faisant un travail leur portant préjudice dans les zones du projet.
- Parents et autres membres de la famille.

➔ Aide pour trouver une activité rémunératrice. ➔ Activités de sensibilisation et de défense. ➔ Formation et autres activités de renforcement des capacités.	↑ 700 filles et 850 garçons ne sont plus victimes d'exploitation par le travail ou ne font plus un travail leur portant préjudice. ↑ Sensibilisation accrue de la communauté aux questions du travail et des droits des enfants. ↑ Meilleure connaissance par les organisations partenaires des différentes approches d'intervention en matière de travail des enfants.	◆ Qualité des emplois occupés par les filles et les garçons, y compris les salaires. ◆ Niveau et types de compétences acquises par les filles et les garçons grâce aux programmes de formation professionnelle. ◆ Nombre et types de projets auxquels la méthode du projet a été appliquée.	◆ Enseignants dans les zones du projet. ◆ Membres de la communauté dans les zones du projet.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement (Protection et promotion des droits de la personne)

Type de projet : Promotion des droits des enfants				**Durée :** 5 ans
But : Renforcer la capacité des organisations et institutions choisies à promouvoir et protéger les droits des filles et des garçons vivant des situations particulièrement difficiles.				**Budget :** 5 millions $
Activités :		**Extrants ou résultats à court terme :**	**Effets ou résultats à moyen terme :**	**Impact ou résultats à long terme :**
- Évaluations des capacités des ONG et organisations communautaires participantes. - Analyse comparative entre les sexes. - Collecte des données de base. - Campagnes de défense et de sensibilisation. - Formation à la défense des droits des enfants, à la sensibilisation à ces droits et à leur intégration au courant dominant. - Jumelage d'ONG urbaines et rurales.	→ **RÉSULTATS** →	- Amélioration des compétences et des connaissances des ONG, des organisations communautaires et des institutions choisies quant à la protection des enfants. - Initiatives d'intégration au courant dominant des droits des enfants menées à bien par les ONG et les organisations communautaires. - Liaison et coordination efficaces entre d'une part les ONG, les organisations communautaires et les institutions publiques participantes et d'autre part les autres projets financés par l'ACDI.	- Promotion et mise en oeuvre réussies de programmes de protection des enfants par les ONG et organisations communautaires choisies. - Protection des droits des enfants ciblés reconnue et respectée.	- Capacité accrue des principales organisations nationales à protéger et promouvoir les droits de la personne et le respect des lois. - Rôle accru de la société civile dans le processus décisionnel. - Influence des institutions choisies sur les politiques gouvernementales en matière de protection des enfants.
	INDICATEURS	- Qualité de la formation. - Nombre de représentants d'ONG, d'organisations communautaires et d'institutions publiques formés et utilisant les compétences et connaissances acquises. - Mesure dans laquelle des programmes communautaires mettent à contribution les enfants et intègrent leurs droits, et qualité de ces programmes. - Niveau de sensibilisation des groupes-cibles à certaines questions liées aux droits des enfants (H/F). - Nombre d'interventions et qualité des interventions mettant à contribution les ONG, les organisations communautaires et les institutions publiques participantes et d'autres projets financés par l'ACDI.	- Changement dans le niveau d'intérêt des médias pour les questions liées aux droits des enfants (nombre d'articles et longueur des articles, gros titres) . - Changement dans le niveau de discussion au Parlement et dans d'autres instances gouvernementales s'intéressant aux droits des enfants. - Changement dans le niveau de sensibilisation de la communauté face aux droits des enfants et au respect de ces droits. - Changement dans le niveau de ressources publiques affectées à la protection des droits des enfants. - Changement dans la situation des garçons et filles ciblés (sur les plans de la santé,	- Changement dans le nombre de politiques et de programmes gouvernementaux concernant les enfants, ainsi que dans leur portée. - Mécanismes d'enquête sur les violations des droits des enfants en place, et mesure dans laquelle ils sont utilisés. - Changement dans le nombre de cas examinés. - Changement des circonstances où les organisations de la société civile ont participé à des débats publics sur la protection des enfants.

			de l'éducation, des contacts avec le système judiciaire).	
	BÉNÉFICIAIRES	**Bénéficiaires directs** : - Membres d'ONG et d'organisations communautaires (H/F). - ONG. - Organisations communautaires. - Institutions publiques participantes.	**Bénéficiaires directs** : - Organisations et institutions nationales choisies. - Médias nationaux. - Communautés. - Autres ministères clés s'intéressant aux secteurs sociaux.	**Bénéficiaires indirects :** - Enfants (H/F). - Société civile. - Décideurs. - Responsables des orientations politiques.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement (Protection et promotion des droits de la personne)

Type de projet : **Appui à la promotion des droits de la personne et à l'atténuation des tensions ethniques**			***Durée :*** 4 ans
But : Renforcer la capacité des institutions et des ONGs clées à collaborer avec la société civile pour régler des questions d'une importance capitale pour le règlement des conflits ethniques et la reconstruction de la société civile.			***Budget :*** 4,8 millions $
Activités :	***Extrants ou résultats à court terme :***	***Effets ou résultats à moyen terme :***	***Impact ou résultats à long terme :***
▪ Collecte des données de base et analyse comparative entre les sexes. ▪ Formation du personnel et de formateurs dans les institutions clés. ▪ Consultations publiques. ▪ Élaboration de programmes d'enseignement soucieux de l'égalité entre les sexes et de l'origine ethnique. ▪ Élaboration d'une stratégie triennale de sensibilisation pour les forces armées et la police. ▪ Voyage d'étude au Canada de l'ombudsman du pays hôte.	▪ Programmes d'enseignement et de formation soucieux de l'égalité entre les sexes. ▪ Capacité accrue des organisations participantes à former leurs membres. ▪ Mise en oeuvre d'un plan stratégique pour l'établissement d'une unité responsable du volet « bon gouvernement ». ▪ Efficacité des critères, processus et procédures de sélection, d'approbation et de mise en oeuvre établis pour les initiatives des secteurs public et privé.	▪ Capacité accrue dans le domaine des droits de la personne des représentants élus, des organisations publiques aux échelons régional et local, de la société civile, et de l'ombudsman. ▪ Meilleure compréhension chez les citoyens des questions liées aux droits de la personne. ▪ Participation des communautés ethniques aux efforts de réconciliation nationale et de développement.	▪ Engagement des forces armées, de la police, des représentants élus et des organisations publiques régionales et locales, de la société civile, et de l'ombudsman à l'égard des obligations et des droits fondamentaux. ▪ Rôle plus prépondérant de la société civile dans la promotion des droits de la personne, des principes démocratiques et de la compréhension entre les groupes ethniques. ▪ Collaboration accrue entre les organisations gouvernementales clées, les ONG et la société civile dans ces dossiers.
Indicateurs : 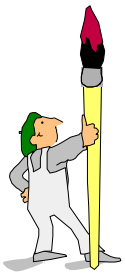	✓ Qualité de l'enseignement et du programme : matériel soucieux de l'égalité entre les sexes et de l'origine ethnique. ✓ Mesure dans laquelle le programme est accepté et pertinence de son contenu. ✓ Qualité du plan stratégique, acceptation de ce plan et ressources disponibles pour sa mise en oeuvre.	✓ Degré de sensibilisation du public aux droits de la personne (H/F). ✓ Niveau de compétence du personnel des institutions. ✓ Qualité des installations, viabilité financière et qualité de la formation donnée par les institutions. ✓ Niveau d'engagement de la communauté : nombre de réunions, ampleur de l'appui du public.	✓ Nombre de politiques et de procédures progressistes visant les droits de la personne adoptées et appliquées. ✓ Résultats des cas soumis à l'ombudsman. ✓ Nombre de débats et d'audiences publics auxquels ont assisté des représentants de la société civile.

	✓ Résultats obtenus par le biais des initiatives des secteurs public et privé.		
Bénéficiaires	**Bénéficiaires directs** : • Personnel des institutions partenaires (H/F). • Institutions participantes des secteurs public et privé.	**Bénéficiaires directs** : • Personnel des institutions partenaires (H/F). • Institutions participantes des secteurs public et privé. • Représentants locaux et régionaux élus. • Membres des communautés ethniques.	**Bénéficiaires indirects** : • Forces armées, police, représentants locaux et régionaux élus, et représentants du secteur public. • Membres des groupes vulnérables. • Organisations de la société civile et grand public.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement (Protection et promotion des droits de la personne)

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet : Fonds pour le développement démocratique</td></tr>
<tr><td>Budget : 7,5 millions $

Durée : 6 ans</td><td>Impact ou résultats à long terme :
Dialogue et consultation accrus au sein de la société civile pour créer un état démocratique et participatif et encourager le respect des groupes indigènes et marginalisés.</td><td>Indicateurs :
◆ Qualité des échanges sur les droits de la personne entre les ONG du pays hôte et celles d'autres pays, et nombre d'échanges.</td><td>Bénéficiaires indirects :
◆ Organisations de la société civile au niveau national.
◆ Communautés.</td></tr>
<tr><td>But :
➔ Renforcer les capacités des organisations s'occupant de la promotion des droits de la personne.
➔ Appuyer la mise en oeuvre des accords de paix et y contribuer.</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :
🡐 Meilleures pratiques juridiques en matière d'impunité.
🡐 Influence accrue de la société civile dans le processus décisionnel au niveau municipal.
🡐 Promotion de l'application des accords de paix.
🡐 Renforcement des capacités des organisations indigènes.
🡐 Participation accrue des femmes à la société civile et aux institutions gouvernementales.</td><td>Indicateurs :
◆ Nombre de dossiers soumis aux tribunaux nationaux et internationaux (par sexe), ainsi que la qualité et la pertinence de ces dossiers.
◆ La qualité des initiatives prises par des organisations de la société civile pour promouvoir l'application des accords de paix, ainsi que le nombre de ces initiatives.
◆ Nombre d'initiatives réalisées par des organisations indigènes et qualité de ces initiatives.
◆ Nombre d'échanges entre les organisations indigènes et nature de ces échanges.
◆ Proportion de femmes occupant des postes de décideurs dans la société civile et les institutions gouvernementales.</td><td>Bénéficiaires directs :
◆ Secteurs juridique et judiciaire.
◆ Administration municipale.
◆ Organisations communautaires.
◆ Signataires des accords de paix.</td></tr>
<tr><td>Activités :
➔ Collecte des données de base et analyse comparative entre les sexes.
➔ Formation de formateurs et de défenseurs des droits de la personne à la promotion des droits de la personne et au règlement des différends.</td><td>Extrants ou résultats à court terme :
🡅 Amélioration des connaissances de 300 représentants de la communauté et de leur capacité à aider les communautés à défendre leurs droits.
🡅 Capacité des femmes travaillant dans au moins 10 « maquilas » à défendre leurs droits.
🡅 Sensibilisation accrue de 50 journalistes grâce aux activités du projet et plus grand souci de l'égalité entre les sexes et des différences ethniques chez ces derniers.</td><td>Indicateurs :
◆ Qualité de la formation et nombre de personnes formées (H/F).
◆ Participation des représentants de la communauté après la formation (H/F).
◆ Nombre de femmes et de « maquilas » concernés par des dossiers relatifs aux droits de la personne.
◆ Pourcentage de journalistes sensibilisés aux droits de la personne qui rédigent des articles sur ces questions (H/F).</td><td>Bénéficiaires directs :
◆ Représentants de la communauté (H/F).
◆ Femmes travaillant dans des « maquilas ».
◆ Journalistes (H/F).
◆ Femmes et hommes dont les dossiers seront présentés à la Commission de la vérité.
◆ Familles des victimes et communautés.</td></tr>
</table>

Bénéficiaires:	**Bénéficiaires directs :** • Parlementaires (H/F). • Employés du Parlement (H/F). • Membres des comités parlementaires (H/F).	**Bénéficiaires directs** : • Partis minoritaires et majoritaire. • Personnel politique des partis. • Membres des comités parlementaires. (H/F).	**Bénéficiaires indirects :** • Population du pays hôte. • Parlementaires.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement (Institutions et pratiques démocratiques)

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet : Appui aux élections</td></tr>
<tr><td>Budget : 2 millions $

Durée : 2 ans</td><td>Impact ou résultats à long terme :
🡻 Confiance accrue de la population et des investisseurs privés des autres pays dans la solidité du processus démocratique du pays hôte.</td><td>Indicateurs :
◆ Opinion des investisseurs actuels sur la solidité du processus démocratique.
◆ Degré de confiance de la population dans les représentants élus et son opinion à ce sujet.</td><td>Bénéficiaires indirects :
◆ Parlementaires dans le pays hôte.
◆ Population du pays hôte (H/F).
◆ Pays partenaires et représentants du secteur privé de ces pays.</td></tr>
<tr><td>But :
➔ Soutenir le processus démocratique dans le pays hôte en aidant le gouvernement à organiser des élections libres et équitables.</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :
🡸 Augmentation du taux de participation des électeurs.
🡸 Capacité accrue de la Commission électorale.
🡸 Possibilité moindre de manipulation des votes.
🡸 Simplification du processus de gestion du matériel électoral.
🡸 Meilleur contrôle des stocks.</td><td>Indicateurs :
◆ Changement dans le nombre d'accusations relatives à des procédures irrégulières.
◆ Contenu des rapports sur le processus électoral préparés par les observateurs internationaux.
◆ Impressions du public et des médias relativement aux élections (H/F).</td><td>Bénéficiaires directs :
◆ Population des villages, des districts et du pays (H/F).
◆ Membres de la Commission électorale (H/F).</td></tr>
<tr><td>Activités :
➔ Préparation, transport et fourniture de 4 000 trousses d'inscription des électeurs.
➔ Préparation, transport et fourniture de 5 500 trousses pour les bureaux de vote.
➔ Formation des travailleurs des bureaux de vote (H/F).</td><td>Extrants ou résultats à court terme :
🡹 Meilleure connaissance chez les membres de la Commission électorale des procédures appropriées et du bon usage du matériel.
🡹 Utilisation du matériel électoral approprié par les bureaux de vote.
🡹 Amélioration de la gestion, de la sécurité et du contrôle des stocks de matériel électoral.
🡹 Simplification du processus de gestion du matériel électoral.</td><td>Indicateurs :
◆ Qualité de la formation et nombre de personnes formées (H/F), en pourcentage du nombre total de membres de la Commission électorale.
◆ Qualité du contrôle des stocks.
◆ Nombre d'étapes que comporte la gestion du matériel électoral, temps consacré à cette gestion et transparence de celle-ci.
◆ Pourcentage de trousses utilisées correctement dans les bureaux de vote.</td><td>Bénéficiaires directs :
◆ Membres de la Commission électorale (H/F).
◆ Travailleurs dans les bureaux de vote (H/F).</td></tr>
</table>

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement (Compétence du secteur public)

<table>
<tr><td colspan="3">Type de projet : Renforcement de la gestion municipale</td><td colspan="2">Durée : 6 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But : Améliorer l'efficience et l'efficacité de la gestion municipale dans une ville du pays hôte.</td><td colspan="2">Budget : 5 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités :</td><td></td><td>Extrants ou résultats à court terme :</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :</td><td>Impact ou résultats à long terme :</td></tr>
<tr><td rowspan="2">- Collecte des données de base et analyse comparative entre les sexes.

- Formation à la planification stratégique et à la gestion financière pour les fonctionnaires municipaux.

- Voyages d'étude et visites auxquels participent des fonctionnaires municipaux et des représentants de groupes de citoyens.

- Mise en oeuvre de nouveaux systèmes de gestion financière et systèmes comptables.

- Établissement d'une banque de données municipale.

- Élaboration de plans opérationnels dans les secteurs de la gestion des déchets solides et</td><td>→

RÉSULTATS

→</td><td>- Renforcement de la capacité des fonctionnaires municipaux à rassembler, analyser et organiser les données municipales pour la préparation et la mise en oeuvre des plans opérationnels et des stratégies sectorielles liés aux objectifs municipaux qui ont largement mis à contribution le public.
- Renforcement de la capacité des groupes de citoyens à participer aux affaires municipales.
- Amélioration des systèmes de gestion financière et des systèmes comptables.
- Amélioration de la gestion et de la prestation des services dans les secteurs de la gestion des déchets solides et de l'eau.</td><td>- Mise en oeuvre par les fonctionnaires municipaux des plans opérationnels et des stratégies sectorielles.

- Intégration de la participation publique au processus de planification sectorielle et stratégique.

- Plan mis en place pour intégrer le réseau d'aqueduc de la ville au réseau régional.

- Intégration de nouvelles stratégies et méthodes à la gestion des déchets solides et des ressources en eau.</td><td>- Meilleure coopération entre les municipalités afin de régler des problèmes communs.

- Réelle participation des citoyens aux affaires municipales dans les municipalités cibles et d'autres municipalités.</td></tr>
<tr><td>INDICATEURS</td><td>- Qualité des plans opérationnels et temps consacré à leur préparation.
- Modification des techniques et processus utilisés par les fonctionnaires municipaux pour la planification stratégique et la gestion financière.
- Nombre de personnes appartenant à des groupes communautaires formées (H/F) et capables de participer au processus de planification municipale.
- Efficacité des systèmes de gestion financière et des systèmes comptables.
- Degré de satisfaction des utilisateurs à l'égard des services de gestion des déchets solides et de l'eau.</td><td>- Niveau de ressources financières et humaines affectées à la mise en oeuvre des plans opérationnels et des stratégies sectorielles.
- Nombre de nouveaux projets et programmes mis en oeuvre, et portée de ces derniers.
- Nature de la participation du public (H/F) à la planification stratégique et sectorielle.
- Diversité des groupes d'intérêt représentés dans les processus de participation du public.
- Mesure dans laquelle les nouvelles stratégies sont utilisées par les employés municipaux (H/F).</td><td>- Cas où les municipalités ont collaboré : questions traitées et résultats obtenus.
- Cas où les groupes de citoyens ont participé à la gestion municipale (questions traitées, nature de la participation).
- Création de mécanismes de consultation des citoyens et de la société civile et mesure dans laquelle ils sont utilisés aux diverses étapes de la planification, de la mise en oeuvre et du suivi ou de l'évaluation des projets.</td></tr>
</table>

de l'eau.				
	BÉNÉFICIAIRES	**Bénéficiaires directs** : - Fonctionnaires municipaux des services de gestion financière et des services de comptabilité (H/F). - Groupes de citoyens. - Services responsables de la gestion des déchets solides et des ressources en eau.	**Bénéficiaires directs** : - Administration municipale de la ville hôte. - Fonctionnaires municipaux de la ville hôte (H/F). - Groupes de citoyens.	**Bénéficiaires indirects :** - Administration municipale de la ville hôte et des villes voisines. - Groupes de citoyens. - Population (H/F) de la ville hôte et des villes voisines.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement (Compétence du secteur public)

Type de projet : Renforcement des capacités au niveau du district			***Durée :*** 6 ans
But : Renforcer les capacités des institutions publiques locales à gérer les ressources du secteur de l'eau potable et de l'assainissement en collaboration avec les ONG et les intervenants du secteur privé.			***Budget :*** 5 millions $
Activités :	***Extrants ou résultats à court terme :***	***Effets ou résultats à moyen terme :***	***Impact ou résultats à long terme :***
▪ Évaluation des capacités de tous les secteurs participants (gouvernement, ONG et secteur privé) et des organisations. ▪ Formation, ateliers et séminaires afin d'accroître les compétences et d'établir des mécanismes de collaboration. ▪ Analyse des besoins en formation des institutions. ▪ Élaboration d'une stratégie d'égalité entre les sexes.	▪ Accroissement des compétences et des connaissances des représentants de l'administration locale, du secteur privé et de la société civile en ce qui concerne la prestation et la gestion des services d'assainissement et d'approvisionnement en eau. ▪ Conception de stratégies en vue d'accroître le nombre de femmes occupant des postes de décideurs. ▪ Établissement d'un mécanisme de collaboration efficace entre le gouvernement et la société civile.	▪ Participation accrue des femmes aux processus décisionnels touchant la prestation de services communautaires d'assainissement et d'approvisionnement en eau. ▪ Amélioration des capacités techniques et de gestion quant à la prestation de services communautaires d'assainissement et d'approvisionnement en eau au niveau de la région, des districts et des sous-districts. ▪ Collaboration efficace entre le gouvernement et la société civile pour la prestation de services communautaires d'assainissement et d'approvisionnement en eau.	▪ Viabilité à long terme de 75 % des services d'approvisionnement en eau. ▪ Capacité accrue à mettre en oeuvre des programmes durables de développement social dans la région cible.
Indicateurs 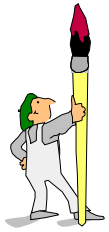	✓ Nombre de cas où les stagiaires ont utilisé leurs compétences. ✓ Nombre de stagiaires (H/F) et niveau de compétence atteint. ✓ Nombre de groupes d'intervenants qui ont intégré les résultats et indicateurs en matière d'égalité entre les sexes à leur travail. ✓ Nombre et type de politiques et de programmes qui tiennent compte des préoccupations en matière d'égalité entre les sexes. ✓ Perceptions des personnes formées et des intervenants relativement à l'utilité des techniques.	✓ Preuve que les plans de travail et les activités de suivi sont mis en oeuvre par les autorités locales concernées. ✓ Montants affectés par l'administration locale à la prestation de services d'assainissement et d'approvisionnement en eau. ✓ Proportion de femmes dans des postes de décideurs. ✓ Degré de satisfaction des femmes à l'égard de la prestation des services.	✓ Pourcentage des réseaux communautaires d'aqueduc dont l'entretien est assuré avec des ressources locales et nationales. ✓ Mesure dans laquelle les systèmes et outils de gestion et de planification sont utilisés dans d'autres secteurs par les organismes locaux de gestion locaux.

		✓ Type de processus de collaboration mis en place et nature de ces processus.	
Bénéficiaires 	**Bénéficiaires directs :** • Administrations au niveau du district, ONG, et institutions privées.	**Bénéficiaires directs** : • Membres élus des administrations locales. • Représentants du secteur privé et des ONG. • Utilisateurs des services d'approvisionnement en eau.	**Bénéficiaires indirects** : • Représentants des autres secteurs (p. ex. santé, éducation). • Population en général.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement (Compétence du secteur public)

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet : Formation à la gestion économique</td></tr>
<tr><td>Budget: 2 millions $

Durée : 4 ans</td><td>Impact ou résultats à long terme :

- Économie plus ouverte caractérisée par l'accroissement du nombre d'acteurs économiques, dont les gouvernements national et provinciaux, les coopératives et les entreprises privées.
- Amélioration du climat pour les investissements étrangers.</td><td>Indicateurs :
◆ Modifications législatives pour permettre la participation de nouveaux acteurs économiques (p. ex., les PME).
◆ Degré d'intervention de l'État dans l'établissement du prix des intrants et dans les monopoles d'approvisionnement.
◆ Nombre de nouveaux débouchés commerciaux pour les entreprises du pays hôte qui sont disponibles et accessibles.
◆ Impressions des investisseurs étrangers relativement aux perspectives de stabilité et de croissance économiques du pays hôte.</td><td>Bénéficiaires indirects :
◆ Tous les secteurs de l'économie à l'échelon national.
◆ Entreprises privées.
◆ Principaux ministères.</td></tr>
<tr><td>But :
➔ Permettre au ministère de l'Économie et de la Planification (MEP) de mieux analyser les options de développement économique et de proposer de telles options pendant la transition vers une économie de marché.</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :
🡐 Amélioration de la capacité du Ministère à élaborer des politiques économiques et à réaliser des analyses de marché.
🡐 Définition plus claire du rôle du MEP.
🡐 Introduction dans différents ministères du pays hôte de techniques économiques occidentales.
🡐 Élaboration et mise en oeuvre dans le pays hôte d'un modèle économétrique national.</td><td>Indicateurs :
◆ Mesure dans laquelle des lignes directrices améliorées axées sur le marché sont utilisées par divers ministères.
◆ Degré de compréhension du rôle du ministère par son personnel, le pays hôte et les partenaires internationaux.
◆ Nombre de cas où les ministères utilisent des techniques économiques occidentales.
◆ Degré de mise en oeuvre du nouveau modèle économétrique national.</td><td>Bénéficiaires directs :
◆ Ministère de l'Économie et de la planification.
◆ Autres ministères concernés (Investissements étrangers et Coopération internationale).</td></tr>
<tr><td>Activités :
➔ Collecte des données de base et analyse comparative entre les sexes.
➔ Formation.
➔ Évaluation des options pour les programmes d'éducation à distance.
➔ Acquisition et diffusion de revues économiques.</td><td>Extrants ou résultats à court terme :
🡅 Intégration de l'analyse comparative entre les sexes aux analyses statistiques.
🡅 Production de statistiques économiques par le MEP conformes aux normes en matière de comptabilité nationale.
🡅 Amélioration de la capacité de 200 membres du personnel professionnel du MEP à appliquer des techniques économiques occidentales.</td><td>Indicateurs :
◆ Fréquence et qualité des statistiques économiques conformes aux normes en matière de comptabilité nationale.
◆ Type de formation offerte et qualité de cette formation.
◆ Nombre de personnes formées, par agence, par sexe et par catégorie professionnelle.
◆ Mesure dans laquelle les compétences sont utilisées, par agence, par sexe et par catégorie professionnelle.</td><td>Bénéficiaires directs :
◆ Personnel du MEP.
◆ Personnel des agences publiques spécialisées, des bureaux provinciaux et des administrations municipales ciblés.</td></tr>
</table>

pertinentes du Canada et d'autres pays occidentaux.	↑ Amélioration de la capacité d'au plus 500 autres employés d'agences spécialisées, de 14 bureaux provinciaux et de 144 administrations municipales dans des domaines liés à l'économie de marché.	◆ Mesure dans laquelle l'analyse comparative entre les sexes est intégrée aux analyses statistiques.	

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement (Compétence du secteur public)

Type de projet : Programme régional visant à renforcer les capacités du gouvernement dans les domaines de la population et du développement durable				**Durée :** 5 ans
But : Renforcer les capacités du pays et des régions à élaborer et mettre en oeuvre des politiques en matière de population et de développement durable.				**Budget :** 5 millions $
Activités :		**Extrants ou résultats à court terme :**	**Effets ou résultats à moyen terme :**	**Impact ou résultats à long terme :**
- Collecte des données de base et analyse comparative entre les sexes. - Ateliers régionaux sur l'analyse démographique. - Stages de formation sur le suivi des projets en matière de population. - Recherche dans trois domaines clés : planification urbaine, éducation de base, migration internationale et intégration régionale. - Diffusion des résultats des recherches à toutes les institutions participantes. - Création d'une base de données démographiques et environnementales.	→ **RÉSULTATS** →	- Intégration de l'analyse comparative entre les sexes aux plans de recherche. - Amélioration des capacités en matière d'analyse des données démographiques de 200 décideurs, compte tenu des différents secteurs de développement. - Accès des décideurs aux données démographiques. - Utilisation des résultats de la recherche-action dans les domaines clés (planification urbaine, éducation de base, migration internationale et intégration régionale) par les intervenants des projets pour élaborer des politiques et prendre des décisions. - Intégration des résultats des recherches à la formation des fonctionnaires.	- Acquisition et utilisation par les institutions participantes des compétences en analyse des variables démographiques. - Reconnaissance à l'échelle infrarégionale du savoir-faire de la principale institution ciblée. - Amélioration des capacités des institutions nationales ciblées en matière d'élaboration et de mise en oeuvre de politiques en matière de population et de développement durable soucieuses de l'égalité entre les sexes.	- Intégration des variables démographiques aux plans de développement national. - Les ministères techniques des pays ciblés prennent en compte les considérations démographiques. - Diminution de la pression démographique sur l'environnement.
	INDICATEURS	- Mesure dans laquelle les décideurs utilisent les connaissances acquises et les données démographiques disponibles pour la prise de décisions. - Type de cours, et nombre de cas où les conclusions de recherche sont intégrées à un programme de formation. - Nombre de personnes participant aux ateliers de formation (H/F).	- Mesure dans laquelle l'analyse comparative entre les sexes est intégrée à l'élaboration des politiques. - Nombre et types de demandes de services spécialisés provenant d'institutions participantes. - Types de questions soulevées par l'institution régionale et portée de ces questions. - Nombre de variables pour lesquelles des données sont diffusées aux échelons régional et national. - Qualité des données diffusées. - Satisfaction des clients des institutions cibles.	- Nombre de variables démographiques dans les plans/programmes de développement des divers ministères des pays participants et pertinence de ces variables. - Cas où les données démographiques ont été utilisées pour la planification de projets de développement. - Densité de la population.

	BÉNÉFICIAIRES	**Bénéficiaires directs** : - Personnel (H/F) des instituts de recherche régionaux et nationaux.	**Bénéficiaires directs** : - Instituts régionaux et nationaux ciblés : personnel, gestionnaires et instances dirigeantes.	**Bénéficiaires indirects** : - Population et divers ministères des pays participants.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement (Compétence du secteur public)

Type de projet : **Programme d'appui aux administrations locales**			***Durée :*** 6 ans
But : Renforcer les capacités des autorités nationales, ainsi que des administrations régionales et locales à appuyer la politique nationale de décentralisation du gouvernement national.			***Budget :*** 9,5 millions $
Activités :	***Extrants ou résultats à court terme :***	***Effets ou résultats à moyen terme :***	***Impact ou résultats à long terme :***
▪ Collecte des données de base et analyse comparative entre les sexes. ▪ Évaluation des capacités des institutions clés concernées. ▪ Mise en oeuvre de plans de formation et prestation de la formation. ▪ Voyages d'étude et stages professionnels. ▪ Analyse de l'environnement et études d'orientation. ▪ Examen et évaluation du fonctionnement des systèmes de gestion.	▪ Acquisition et application par les gestionnaires, ainsi que le personnel technique et professionnel des compétences en gestion de programmes de développement social soucieux de l'environnement et de l'égalité entre les sexes. ▪ Mise en oeuvre de mécanismes participatifs de communication et de rétroaction pour le dialogue sur les politiques entre les niveaux national et infranationaux.	▪ Gestion par les services publics locaux et les partenaires de programmes équitables et soucieux de l'environnement qui répondent aux besoins de leurs électeurs. ▪ Prise en compte des préoccupations en matière d'égalité entre les sexes et d'environnement dans l'élaboration des politiques. ▪ Amélioration de la participation de la population à la gestion des affaires locales.	▪ Administration locale plus transparente, plus responsable et plus efficace. ▪ Meilleure collaboration entre l'administration locale, le secteur privé et les organisations de la société civile.
Indicateurs : 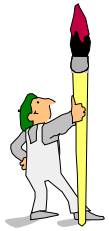	✓ Niveau de compétence du personnel formé, par sexe et par catégorie professionnelle. ✓ Nombre d'employés formés, par sexe et par catégorie professionnelle. ✓ Niveau d'interaction entre les niveaux national et local, et nature de cette interaction.	✓ Degré de satisfaction des électeurs (H/F) à l'égard des programmes publics dans les secteurs sélectionnés. ✓ Nombre et type de nouveaux cadres stratégiques, réglementaires et institutionnels soucieux de l'égalité entre les sexes et de l'environnement, ainsi que leur portée. ✓ Fréquence, ampleur et taux de la participation des collectivités et des bénéficiaires. ✓ Nombre de débats public et de consultations.	✓ Degré d'ouverture des procédures publiques : clarté des règles et uniformité de leur application. ✓ Mesure dans laquelle les citoyens ont accès à l'information détenue par le gouvernement (H/F). ✓ Degré de participation des groupes concernés à la planification, à la prise de décision et à la mise en oeuvre, et qualité de cette participation (H/F).

Bénéficiaires 	**Bénéficiaires directs** : • Employés des services publics locaux. • Employés des principaux ministères à l'échelon national.	**Bénéficiaires directs** : • Certains services publics locaux. • Collectivités participantes et représentants de ces collectivités.	**Bénéficiaires indirects** : • Structures de gestion locale. • Représentants des principaux intervenants : groupes de citoyens, secteur privé, associations professionnelles et autres groupes.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement (Rôle de la société civile dans l'élaboration des politiques)

Type de projet : Programme d'appui aux ONG				**Durée :** 6 ans
But : Renforcer les capacités des organisations communautaires à être un agent catalyseur pour le développemen démocratique de leurs communautés et les défenseurs des programmes et politiques favorables à ce développement.				**Budget :** 4,9 millions $
Activités :		**Extrants ou résultats à court terme**	**Effets ou résultats à moyen terme**	**Impact ou résultats à long terme**
- Analyse comparative entre les sexes. - Collecte des données de base. - Formation de formateurs et de représentants des organisations communautaires. - Évaluations des capacités institutionnelles. - Appui financier et soutien technique à 100 projet communautaires. - Création d'un processus d'apprentissage interne. - Consultations sur le programme.	→ **RÉSULTATS** →	- Capacité accrue de 300 organisations communautaires de former des formateurs et des employés. - Capacité accrue de 4 Conseils provinciaux de coordination à représenter les organisations communautaires et à leur fournir une formation, une assistance technique, ainsi que des services d'information et de représentation. - Capacité accrue des communautés ciblées à trouver des ressources locales et externes, à y accéder et à les gérer. - Visibilité accrue des femmes dans des postes de décision au niveau communautaire, aux côtés des hommes.	- Amélioration des pratiques des organisations communautaires participantes grâce à l'acquisition de compétences dans les domaines de la planification du développement, de l'égalité entre les sexes et de la gestion. - Représentation équitable des personnes désavantagées au sein des organisations communautaires et prise en charge par ces personnes des activités de développement. - Prestation de la formation aux agents de développement par le réseau national d'organisations communautaires. Ces agents participent aux prises de décision au niveau national.	- Influence et participation accrues des organisations communautaires sur le dialogue dans les assemblées provinciales et nationales où les décisions politiques sont prises.
	INDICATEURS	- Formation donnée par les membres des organisations communautaires : nombre de personnes formées (H/F) et niveau de compétence acquis. - Mesure dans laquelle le personnel formé utilise ses nouvelles compétences. - Niveau de satisfaction des organisations communautaires à l'égard des services fournis par les conseils provinciaux de coordination. - Nombre et type de projets entrepris par les organisations communautaires, ainsi que la portée de ces projets.	- Qualité de la comptabilisation et des rapports relatifs aux projets communautaires faits par les organisations communautaires. - Diversité des sources de financement pour les projets des organisations communautaires. - Nombre de personnes désavantagées (H/F) siégeant sur les conseils et comités de fonctionnement des organisations communautaires et influence exercée par ces personnes. - Organes efficaces de coordination locale des partenaires locaux des organisations communautaires dans chaque province.	- Modification des politiques attribuables à l'action des organisations communautaires. - Modification des politiques traduisant les positions prises par les organisations communautaires. - Mesure dans laquelle les assemblées consultent les organisations communautaires.

- Conception d'un système d'information de gestion.		- Pourcentage de femmes dans les nouvelles organisations communautaires et positions occupées par ces femmes.	- Mesure dans laquelle le réseau national participe régulièrement aux débats et audiences publics.	
	BÉNÉFICIAIRES	**Bénéficiaires directs** : - Membres des organisations communautaires (H/F). - Membres des conseils provinciaux de coordination. - Femmes appartenant à des organisations communautaires.	**Bénéficiaires directs** : - Organisations communautaires et clients (H/F). - Représentants des groupes désavantagés (H/F). - Représentants des réseaux nationaux d'organisations communautaires (H/F).	**Bénéficiaires indirects** : - Dirigeants des organisations communautaires (H/F). - Décideurs (H/F) aux niveaux national et provinciaux. - Autres intervenants (p. ex. secteur privé).

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement (Rôle de la société civile dans l'élaboration des politiques)

Type de projet : **Formation des syndicats**			***Durée :*** 4 ans
But : Renforcer les syndicats du pays hôte, ainsi que leurs structures.			***Budget :*** 1 million $
Activités :	***Extrants ou résultats à court terme :***	***Effets ou résultats à moyen terme :***	***Impact ou résultats à long terme :***
▪ Analyse comparative entre les sexes. ▪ Évaluation des besoins en formation. ▪ Programmes de formation offerts aux syndicats locaux. ▪ Ateliers sur la sensibilisation des électeurs aux niveaux national et local. ▪ Voyages d'étude permettant à des participants du pays hôte de rencontrer des syndicats canadiens. ▪ Production et distribution de feuillets d'information sur le secteur du travail dans le pays hôte.	▪ Proportion de femmes appartenant à des syndicats pouvant atteindre 35 %. ▪ Amélioration des connaissances des syndiqués dans les domaines des droits de la personne, des processus démocratiques et de l'égalité entre les sexes. ▪ Partenariats et échanges entre les syndicats et d'autres organisations de la société civile.	▪ Capacité accrue des syndicats locaux et nationaux à participer efficacement aux affaires de leur pays respectif de façon plus démocratique et plus transparente et d'influer sur les événements. ▪ Capacité accrue des syndicalistes à défendre les pratiques démocratiques et les droits de la personne.	▪ Instauration d'un environnement plus démocratique dans le pays hôte. ▪ Influence accrue des syndicats sur les processus démocratiques et décisionnels du pays.
Indicateurs : 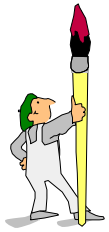	✓ Qualité de la formation donnée. ✓ Mesure dans laquelle les syndiqués utilisent les connaissances acquises. ✓ Nombre de personnes formées (H/F), par région et pour chaque cours.	✓ Cas où les syndicats ont amorcé un dialogue sur les politiques avec le gouvernement et les ministères. ✓ Niveau de participation des syndiqués à la promotion des processus démocratiques et des droits de la personne. ✓ Nombre de personnes touchées par les activités de sensibilisation des syndicalistes (H/F).	✓ Consultations publiques plus nombreuses, auxquelles participent les syndicats et autres organisations de la société civile. ✓ Modifications aux politiques résultant du réseau de défense des syndicats. ✓ Nature des échanges entre les syndicats et le gouvernement.

Bénéficiaires	**Bénéficiaires directs** : • Délégués syndicats locaux et activistes communautaires (H/F). • Autres organisations de la société civile.	**Bénéficiaires directs :** • Conseils et délégués syndicaux nationaux (H/F). • Syndicalistes (H/F). • Population touchée par les activités des syndicats (H/F).	**Bénéficiaires indirects :** • Population du pays hôte. • Syndiqués (H/F).

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement (Volonté politique des gouvernements)

<table>
<tr><td colspan="3">Type de projet : Initiative visant le bassin du Nil</td><td colspan="2">Durée : 2 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But : Promouvoir une meilleure compréhension et une plus grande collaboration entre les pays du bassin du Nil.</td><td colspan="2">Budget : 1 million $</td></tr>
<tr><td>Activités :</td><td></td><td>Extrants ou résultats à court terme :</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :</td><td>Impact ou résultats à long terme :</td></tr>
<tr><td rowspan="2">- Collecte des données de base et analyse comparative entre les sexes.

- Sondages d'opinion sur la sensibilisation du public face à l'Initiative visant le bassin du Nil.

- Formation de responsables des pays participants.

- Appui à la conférence annuelle sur la mise en valeur des ressources en eau.

- Collecte et analyse de données sur des questions liées à la gestion de l'eau.</td><td>→

RÉSULTATS

→</td><td>- Capacité accrue des responsables des pays participants à planifier et à gérer les ressources en eau dans une perspective d'égalité entre les sexes.
- Utilisation des données et analyse pour la mise en oeuvre d'une stratégie de communication.
- Sensibilisation accrue du public face aux questions concernant le bassin du Nil.
- Appui accru à l'Initiative visant le bassin du Nil par les groupes cibles (p. ex., les médias, les décideurs politiques).</td><td>- Capacité accrue des pays riverains à gérer les ressources en eau.
- Confiance accrue des pays riverains du Nil.</td><td>- Progrès vers la mise en place d'un cadre de coopération avec les pays riverains du Nil.
- Environnement plus favorable à de meilleures communications et possibilité d'un débat public sur les questions concernant la gestion des ressources en eau du bassin du Nil.</td></tr>
<tr><td>INDICATEURS</td><td>- Niveau de participation des pays riverains aux activités régionales et nature de cette participation.
- Mesure dans laquelle les nouvelles compétences et connaissances sont utilisées.

- Nombre de personnes formées et niveau de compétence acquis (H/F).
- Cohérence dans la collecte et l'analyse des données.

- Niveau de sensibilisation du public et d'appui des groupes cibles à propos des questions concernant le bassin du Nil.</td><td>- Existence de plans et de techniques de gestion communs aux pays riverains du Nil, ainsi que mise en oeuvre et fréquence de ceux-ci.
- Degré de cohérence dans l'application de ces plans et techniques.
- Confiance accrue et volonté de discuter de questions délicates.
- Occasions plus nombreuses d'échanger des vues.</td><td>- Preuve tangible sous la forme d'un mécanisme de coopération.
- Cas où les questions concernant le bassin du Nil ont fait l'objet de débats aux niveau national et régional.</td></tr>
</table>

	BÉNÉFICIAIRES	**Bénéficiaires directs** : - Personnel des ministères et d'autres institutions des pays riverains qui s'occupent de la gestion des ressources en eau (H/F).	**Bénéficiaires directs** : - Responsables des pays membres.	**Bénéficiaires indirects :** - Tous les pays du bassin du Nil.

Priorité d'APD : Développement du secteur privé

Sous-catégories :

- **Cadre d'action**
- **Développement des capacités, des compétences et de la productivité**
- **Liens entre les secteurs privés du Canada et des pays en développement**
- **Entreprises locales**
- **Intégration économique**

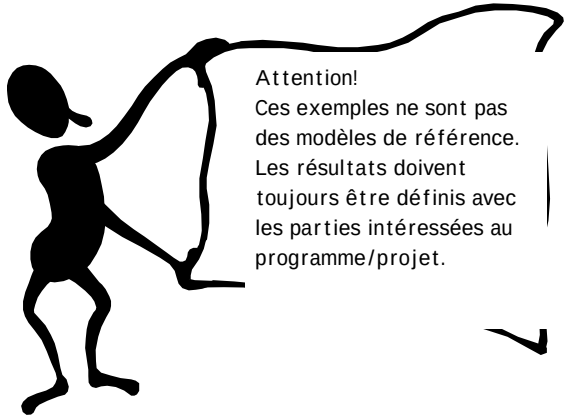

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Développement du secteur privé (Cadre d'action)

Type de projet : Formation en gestion de politiques économiques				**Durée du projet:** 6,3 ans
But: Renforcer les capacités de gestion économique et d'analyse politique dans la sous-région du continent X.				**Budget du projet:** 4,8 millions $
Activités		**Extrants ou résultats à court terme:**	**Effets ou résultats à moyen terme:**	**Impact ou résultats à long terme:**
- Évaluation des besoins et analyse comparative entre les sexes. - Élaboration et prestation d'un programme de maîtrise en gestion de politiques économiques, par un Consortium régional de recherche économique. - Élaboration de programmes. - Échanges canadiens et régionaux et assistance technique.	→ **RÉSULTATS** →	- Mise en oeuvre d'un programme de maîtrise tenant compte des priorités et des besoins locaux. - Capacité accrue en gestion de politiques économiques pour 25 participantes et participants de pays en développement formés chaque année. - Capacité accrue du Consortium à reproduire le modèle canadien de gestion de politiques économiques à l'étranger. - Renforcement du Réseau entre le Canada et la région.	- Certaines universités de la région offrent un excellent programme de maîtrise en gestion de politiques économiques. - Réseau dynamique et opérationnel de gestionnaires et de conseillers en matière de politiques économiques.	- Amélioration de l'élaboration de politiques économiques et de recommandations dans la région. - Élaboration, gestion et administration de programmes autonomes, pour et par la région.
	INDICATEURS	- Mesure dans laquelle les programmes et les études de cas sont établis localement et reçoivent de l'information. - Satisfaction des étudiants à l'égard des programmes et des méthodes d'enseignement - Nombre de professionnels formés, de gestionnaires de politiques et de conseillers recrutés et participant au Consortium. - Degré de participation des secteurs public et privé au sein du Réseau et du Consortium, au Canada et à l'étranger.	- Nombre et qualité des programmes disponibles et niveau de la demande pour ces programmes. - Degré de participation du secteur privé et autres liens créés. - Accès à un financement adéquat. - Satisfaction des membres du Réseau à l'égard de ses activités et résultats. - Nombre de diplômés davantage impliqués dans l'élaboration de politiques.	- Nombre de nouvelles initiatives de politiques économiques dans la région répondant aux priorités et besoins locaux. - Mesure dans laquelle les politiques économiques sont mieux articulées et négociées au niveau micro. - Mesure dans laquelle la participation canadienne est toujours requise à la fin du projet. - Degré de prise en charge et de prise de décisions à l'échelle locale . - Nombre de diplômés du programme occupant des postes de cadres dans leurs pays respectifs.

	BÉNÉFICIAIRES	**Bénéficiaires directs:** - Consortium régional de recherche économique. - Stagiaires et diplômés (H/F) du programme de maîtrise. - Universités canadiennes, universités régionales et partenaires connexes.	**Bénéficiaires directs:** - Universités sélectionnées dans la région. - Gestionnaires et conseillers (H/F) en matière de politiques économiques.	**Bénéficiaires indirects:** - Gestionnaires et conseillers (H/F) en matière de politiques économiques. - Gouvernement. - Homologues canadiens et universités locales. - Consortium régional de recherche économique.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie: Développement du secteur privé (Cadre d'action)

<table>
<tr><td colspan="3">Type de projet: Renforcement des services de formation dans les universités</td><td>Durée du projet: 6 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But: Renforcer la capacité des universités participantes à répondre aux besoins de formation dans trois secteurs : services financiers, énergie et télécommunications.</td><td>Budget du projet: 5 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités:</td><td>Extrants ou résultats à court terme:</td><td>Effets ou résultats à moyen terme:</td><td>Impact ou résultats à long terme:</td></tr>
<tr><td>▪ Données de base et analyse comparative entre les sexes.
▪ Établissement de trois projets de partenariat avec les universités canadiennes.
▪ Élaboration de programmes et d'échanges axés sur la problématique d'égalité entre les sexes.
▪ Formation de six professeurs à l'élaboration de cours de MBA.
▪ Préparation d'un cours sur les services financiers.
▪ Ateliers et séminaires nationaux pour l'établissement de liens et la présentation et l'essai des résultats des recherches appliquées.
▪ Création d'une base de données sur le WEB.</td><td>▪ Compréhension accrue, au Canada, des marchés du pays X.
▪ Sensibilité accrue des universités à l'égard de la problématique d'égalité entre les sexes.
▪ Participation accrue des femmes au programme.
▪ Amélioration des pratiques de gestion dans les secteurs des télécommunications, des services financiers et de l'énergie.
▪ Meilleurs réseautage, partage de l'information et échanges entre le Canada et le pays X.</td><td>▪ Accroissement de l'avancement professionnel et des possibilités d'emploi pour les femmes ayant suivi la formation.
▪ Possibilité accrue d'alliances, de coentreprises et d'autres arrangements commerciaux entre le Canada et le pays hôte.
▪ Amélioration de la performance économique des entreprises dans trois secteurs.</td><td>▪ Activités commerciales élargies et autonomes entre le pays X et les entreprises canadiennes.
▪ Partenariat institutionnel durable et efficace en matière de développement économique.</td></tr>
<tr><td>Indicateurs:
 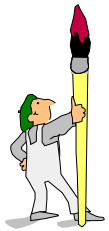 </td><td>✓ Nombre d'enseignants au Canada et dans le pays X fournissant des services aux entreprises.
✓ Existence de réseaux, d'alliances, de coentreprises dans les secteurs.
✓ Nombre de femmes inscrites au programme.
✓ Cours axés sur la problématique; mentors de sexe féminin.
✓ Ampleur des changements apportés aux opérations et à la gestion.</td><td>✓ Mesure dans laquelle les femmes se sentent plus autonomes.
✓ Nombre de femmes recrutées et bénéficiant de promotion avant et après le projet.
✓ Nombre d'alliances, de coentreprises au sein du pays X, et entre le Canada et le pays X.
✓ Niveau de rentabilité des entreprises dans les secteurs visés.</td><td>✓ Nombre et taille des partenariats économiques entre le pays X et les entreprises canadiennes.
✓ Nombre de coentreprises hors du financement de l'ACDI.
✓ Satisfaction des partenaires du Canada et du pays X à l'égard des alliances et des partenariats.
✓ Nombre d'initiatives de collaboration au-delà du financement de l'ACDI, leur pérennité et leur envergure.</td></tr>
</table>

	✓ Satisfaction des clients et des employés à l'égard des pratiques de gestion.	✓ Niveau d'investissement dans les entreprises visées.	
Bénéficiaires:	**Bénéficiaires directs:** • Professeurs, universités. • Dirigeants des entreprises visées. • Professionnels dans les trois secteurs.	**Bénéficiaires directs:** • Femmes. • Alliances et coentreprises. • Entreprises dans les trois secteurs proposés.	**Bénéficiaires indirects:** • Secteur privé du Canada et du pays X dans les domaines des télécommunications, des services financiers et de l'énergie.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie: Développement du secteur privé (Cadre d'action)

<table>
<tr><td colspan="3">Type de projet: Programme de modernisation du secteur productif</td><td colspan="2">Durée du projet: 7,4 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But: Accroître la compétitivité du pays X , tout en respectant l'environnement, en appuyant les initiatives du secteur productif.</td><td colspan="2">Budget du projet: 15 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités:</td><td></td><td>Extrants ou résultats à court terme:</td><td>Effets ou résultats à moyen terme:</td><td>Impact ou résultats à long terme:</td></tr>
<tr><td rowspan="2">- Données de base et analyse comparative entre les sexes.

- Fonds de modernisation du secteur productif : garanties de prêts, lignes de crédit, assistance technique.

- Fonds de renforcement institutionnel pour les experts-conseils.
- Développement de systèmes d'information, cours de formation, visites.

- Planification stratégique : stratégies de promotion, dialogue sur les politiques, tables rondes, ateliers.</td><td>→

RÉSULTATS

→</td><td>- Meilleur accès des femmes et des hommes du secteur privé au financement et aux prêts.
- Meilleure compréhension des pratiques industrielles respectueuses de l'environnement.
- Renforcement des partenariats institutionnels entre le Canada et le pays X.
- Accroissement de la sensibilisation publique et de la conformité avec les normes environnementales internationales.</td><td>- Amélioration de l'efficacité et de la gestion du secteur privé.

- Application et respect accrus des normes environnementales internationales.

- Accroissement de l'investissement étranger et du transfert de technologies dans le pays X.</td><td>- Accroissement de la compétitivité du secteur productif du pays X, tout en respectant l'environnement.</td></tr>
<tr><td>INDICATEURS</td><td>- Nombre de projets non conventionnels financés, selon le sexe.
- Satisfaction du secteur privé à l'égard des services financiers.
- Connaissance des marchés.
- Connaissance des pratiques, lois et règles environnementales.
- Nombre d'alliances entre le Canada et le pays X, et qualité des alliances.</td><td>- Niveau de productivité, de recettes et de croissance des entreprises participantes.
- Degré d'application et de respect des normes environnementales.
- Niveau de la capacité de contrôle de la qualité.
- Taux d'investissement étranger dans les principaux secteurs productifs, et de transfert de technologie.</td><td>- Part du marché du pays X.
- Pénétration de nouveaux marchés extérieurs.
- Degré de conformité avec les normes environnementales internationales.</td></tr>
</table>

	BÉNÉFICIAIRES	**Bénéficiaires directs:** - Secteur privé : entreprises privées, associations de gens d'affaires, établissements d'enseignement et organisations environnementales. - Secteur financier. - Public : hommes et femmes. - Secteur privé canadien.	**Bénéficiaires directs**: - Secteur privé : pays X et Canada.	**Bénéficiaires indirects:** - Secteur productif.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie: Développement du secteur privé (Développement des capacités, des compétences et de la productivité)

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet: Programme de conseils à l'entreprise</td></tr>
<tr><td>Budget: 5 millions $

Durée du projet: 5 ans</td><td>Impact ou résultats à long terme:
🡻 Croissance économique équitable et viable au plan de l'environnement, grâce au développement des petites et moyennes entreprises.</td><td>Indicateurs:
◆ Niveau de croissance, par secteur/sexe, des activités des entreprises.
◆ Mesure dans laquelle un cadre de réglementation environnementale est en place et est respecté par le secteur privé.
◆ Taux du produit intérieur brut (PIB).</td><td>Bénéficiaires indirects:
◆ Économie.
◆ Petites et moyennes entreprises.</td></tr>
<tr><td>But:
➔ Renforcer le Programme de conseils à l'entreprise du pays destiné aux petites et moyennes entreprises.</td><td>Effets ou résultats à moyen terme:
🡸 Accroissement de l'efficacité et de la compétitivité de secteurs clés visés par le projet.
🡸 Prestation plus efficace et efficiente des services gouvernementaux, surtout aux entreprises.
🡸 Amélioration du Programme de conseillers bénévoles locaux afin de fournir des services clés aux clients.</td><td>Indicateurs:
◆ Niveau de production/recettes de ventes/ nouveaux produits/services de clients majeurs.
◆ Nouvelles technologies adoptées par les entreprises.
◆ Satisfaction des entreprises à l'égard des pratiques et services gouvernementaux.
◆ Nombre de pratiques environnementales adoptées.
◆ Compréhension des normes et leur application au sein des entreprises.</td><td>Bénéficiaires directs:
◆ Programme de conseils à l'entreprise.
◆ Gouvernement.
◆ Entreprises visées par le projet.
◆ Programme de conseillers bénévoles locaux.</td></tr>
<tr><td>Activités:
➔ 50 affectations par année dans 5-6 secteurs clés (meubles, artisanat, tourisme, agroalimentaire).
➔ Voyages d'étude au Canada.
➔ Activités de soutien auprès d'associations industrielles.
➔ Ateliers et brochures sur les considérations environnementales dans les entreprises privées.</td><td>Extrants ou résultats à court terme:
🡹 Amélioration des compétences des femmes et des hommes en gestion.
🡹 Amélioration de la gestion des normes du gouvernement.
🡹 Amélioration de la gestion du Programme de conseillers bénévoles locaux, des systèmes de contrôle et du Conseil, orientation axée sur les résultats, élargissement des services.
🡹 Collaboration accrue entre les associations industrielles.
🡹 Sensibilisation accrue à l'environnement et à l'égalité entre les sexes.</td><td>Indicateurs:
◆ Satisfaction des clients et des clientes sur le plan des affectations.
◆ Changements dans les méthodes de gestion, d'administration et de marketing au sein des entreprises recevant la formation.
◆ Niveau de productivité de certains secteurs bénéficiant des projets.
◆ Existence de systèmes de gestion et de contrôle au sein du Programme de conseillers bénévoles.
◆ Nombre d'échanges et de partenariats entre les associations industrielles et qualité de ces derniers.</td><td>Bénéficiaires directs:
◆ Secteurs industriels visés par le projet.
◆ Gouvernement.
◆ Programme de conseillers bénévoles locaux.
◆ Associations industrielles.</td></tr>
</table>

		◆ Mesure dans laquelle les pratiques industrielles sont plus respectueuses de l'environnement.	

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie*:* Développement du secteur privé (Développement des capacités, des compétences et de la productivité)

Type de projet: **Compétitivité industrielle**			***Durée du projet:*** 5 ans
But: Accroître la compétitivité des entreprises, tout en respectant l'environnement, en appuyant les initiatives d'envergure moyenne du secteur productif.			***Budget du projet:*** 9,5 millions $
Activités:	***Extrants ou résultats à court terme:***	***Effets ou résultats à moyen terme:***	***Impact ou résultats à long terme:***
▪ Analyse comparative entre les sexes portant sur l'intégration des femmes dans le secteur privé. ▪ Prestation de prêts aux micro-entreprises. ▪ Assistance technique et formation en études de faisabilité, débouchés du marché international, règles environnementales, technologies. ▪ Création d'une synergie avec d'autres microentreprises. ▪ Stratégie visant à accroître la participation des femmes aux initiatives de modernisation et de développement industriel.	▪ Nombre accru de microentreprises possédant une connaissance des questions environnementales. ▪ Meilleure connaissance des obstacles et des contraintes qui nuisent aux microentreprises et à l'intégration des femmes. ▪ Nombre accru de partenariats commerciaux entre des micro-entreprises canadiennes et locales. ▪ Capacité technique et de gestion accrue au sein des microentreprises.	▪ Compétitivité accrue d'un grand nombre de microentreprises visées par le projet. ▪ Utilisation accrue de méthodes de production écologiques par un grand nombre de microentreprises.	▪ Hausse durable de l'apport du secteur productif à l'économie nationale.
Indicateurs: 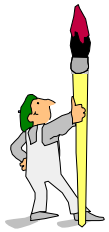	✓ Nombre d'employés de micro-entreprises participant aux séminaires, à la formation et aux voyages d'études, et degré de satisfaction selon le sexe. ✓ Nombre d'obstacles identifiés et déclarés aux agences gouvernementales. ✓ Niveau d'échanges commerciaux, de transferts de technologie, de liens commerciaux et d'investissements entre des entreprises canadiennes et locales. ✓ Niveau de financement accordé à des entrepreneures ou des	✓ Bénéfices d'exploitation et volumes de ventes annuelles. ✓ Croissance plus élevée des recettes des microentreprises visées par le projet par rapport à la moyenne des entreprises . ✓ Nombre et % de projets modifiés à la suite de considérations d'ordre environnemental. ✓ Nombre de projets générant des avantages écologiques à la suite de l'introduction de nouvelles techniques ou pratiques. ✓ Rendement financier et intégrité des fonds d'emprunt.	✓ Augmentation de la création d'emplois et de la génération de revenus, selon le sexe. ✓ Nombre d'entreprises durables et productives ayant bénéficié d'un soutien.

	entreprises qui emploient surtout des femmes.		
Bénéficiaires:	**Bénéficiaires directs:** • Microentreprises. • Entreprises canadiennes. • Entrepreneures ou entreprises employant surtout des femmes.	**Bénéficiaires directs:** • Microentreprises. • Entreprises canadiennes. • Entrepreneures ou entreprises employant surtout des femmes.	• Microentreprises. • Entreprises canadiennes. • Entrepreneures ou entreprises employant surtout des femmes.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie: Développement du secteur privé (Développement des capacités, des compétences et de la productivité)

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet: Programme régional de développement des ressources humaines (DRH) à des fins de concurrence économique</td></tr>
<tr><td>Budget: 25 millions $

Durée du projet: 6 ans</td><td>Impact ou résultats à long terme:

⬇ Compétitivité régionale accrue sur le marché mondial.
⬇ Établissement de systèmes nationaux, infrarégionaux et régionaux en vue d'une coordination plus durable et équitable des programmes de DRH.</td><td>Indicateurs:
◆ Accroissement des revenus étrangers et des capacités en DRH.
◆ Fonctionnement efficace du système de formation représentatif (dont des comités, des instituts).
◆ Nombre de nouvelles politiques, règles et procédures introduites à l'appui du DRH et du processus concurrentiel.</td><td>Bénéficiaires indirects:
◆ Divers organismes régionaux et nationaux de DRH.</td></tr>
<tr><td>But:

➔ Améliorer les compétences de base et le cadre d'action afin d'accroître la compétitivité des entreprises des secteurs public et privé.</td><td>Effets ou résultats à moyen terme:

⬅ Application, dans des secteurs économiques clés, des capacités techniques et de gestion accrues des femmes et des hommes.
⬅ Utilisation plus efficace des ressources nationales afin de répondre à la demande en DRH des marchés de main-d'oeuvre nationaux et régionaux.
⬅ Application de nouvelles méthodes de financement du DRH.
⬅ Renforcement du cadre d'action du DRH afin d'accroître la compétitivité des entreprises du secteur privé.</td><td>Indicateurs:
◆ Changements dans la planification, la gestion, le suivi et la mise en oeuvre de programmes de DRH, et niveau de satisfaction à l'égard de ces changements.
◆ Niveau de performance des entreprises dans des secteurs clés.
◆ Évaluation des associations d'employeurs/du secteur privé relativement au caractère souple des programmes de DRH.
◆ Niveau de dépendance envers le gouvernement et les donateurs pour le financement du DRH.
◆ Mesure dans laquelle les programmes de DRH répondent mieux aux besoins du marché de la main-d'oeuvre.</td><td>Bénéficiaires directs:
◆ Entreprises du secteur privé.
◆ Secteur public.
◆ Associations d'employeurs.</td></tr>
<tr><td>Activités:
➔ Données de base et analyse comparative entre les sexes de la demande de main-d'oeuvre et des organisations de DRH.
➔ Élaboration et prestation de cours de formation dans des secteurs économiques clés.</td><td>Extrants ou résultats à court terme:
⬆ Formation d'au plus 25 000 hommes et femmes dans des secteurs clés dont le tourisme, l'agriculture, le développement des petites entreprises, l'informatique et les services financiers.
⬆ Capacité accrue des principales organisations partenaires en matière de planification, de coordination, de financement et de collaboration, afin de satisfaire les besoins du secteur privé.</td><td>Indicateurs:
◆ Nombre d'hommes et de femmes formés, accroissement des connaissances et des compétences.
◆ Demande en DRH émanant du secteur privé.
◆ Nombre d'initiatives menées par le partenaire principal.
◆ Mesure dans laquelle d'autres méthodes de financement du DRH existent.</td><td>Bénéficiaires directs:
◆ Stagiaires de sexe masculin et féminin.
◆ Secteur privé.
◆ Partenaire principal.
◆ Organisations de DRH.</td></tr>
</table>

➔ Établissement de systèmes nationaux, infrarégionaux et régionaux de coordination du DRH. ➔ Recherche sur le commerce, les ressources techniques ou humaines, pour accroître la compétitivité.	↑ Capacité accrue des organisations de DRH à répondre aux nouveaux besoins du marché du travail.	◆ Nombre de nouveaux programmes conçus et offerts par les organisations de DRH, et qualité des programmes.	

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie: Développement du secteur privé (Développement des capacités, des compétences et de la productivité)

Type de projet: Université virtuelle				**Durée du projet:** 2 ans
But: Faciliter la phase pilote d'un projet visant à créer une université virtuelle axée sur la technologie et desservant une région africaine, en garantissant l'accès aux meilleurs enseignants, ressources documentaires et expériences de laboratoire dans le monde.				**Budget du projet:** 9,7 millions $
Activités		**Extrants ou résultats à court terme:**	**Effets ou résultats à moyen terme:**	**Impact ou résultats à long terme:**
- Analyse comparative entre les sexes. - Évaluation des cours offerts actuellement. - Conception, par des partenaires du Nord et du Sud, de cours, de séminaires et d'un programme complet de premier cycle (4 ans). - Formation de scientifiques, de techniciens, d'ingénieurs, de gestionnaires des affaires, et d'employés africains. - Développement/ renforcement des compétences techniques. - Création d'un site de réception de signaux par satellite. - Promotion de l'université virtuelle (par ex. clubs).	→ **RÉSULTATS** →	- Familiarisation des enseignants avec les méthodes d'enseignement étrangères. - Perfectionnement des étudiantes et étudiants existants et nouvellement formés au moyen de l'exposition à des méthodes d'enseignement. - Prestation, dans les universités, de cours plus pertinents pour le développement du pays (sciences, génie, gestion). - Opérationnalisation de l'infrastructure de réseau et de la bibliothèque virtuelle. - Meilleurs compréhension, sensibilisation et soutien à l'université virtuelle dans la région.	- Évaluation et amélioration des techniques d'enseignement par les professeurs. - Renforcement de la capacité des institutions partenaires. - Établissement de liens et de partenariats entre le capital privé et le financement public. - Prise en charge accrue par les partenaires locaux.	- Création, par les institutions d'éducation, d'un environnement favorisant la participation des enseignants et des étudiants à la mondialisation de l'apprentissage, de la recherche et de la diffusion de l'information. - Renforcement de l'université virtuelle au moyen de liens, de partenariats.
	INDICATEURS	- Taux de réussite des étudiantes et étudiants à l'université virtuelle par rapport aux méthodes traditionnelles. - Avantages des cours/séminaires améliorés perçus par les enseignants, les entreprises et le secteur public. - Niveau de la demande de cours, par sexe. - Taux auquel les élèves du secondaire ayant bénéficié d'un enseignement correctif en mathématiques/sciences ont accès à l'université. - Fonds recueillis au cours de la campagne de financement pour l'université virtuelle.	- Changements dans les programmes d'études et les méthodes d'enseignement. - Satisfaction des étudiants à l'égard du rendement des enseignantes et enseignants. - Niveau de la demande relative à l'université virtuelle. - Mesure dans laquelle l'environnement créé encourage les partenaires à résoudre leurs problèmes, à prendre des décisions, et à développer un esprit d'entrepreneuriat et de compétitivité.	- Nombre d'échanges, et de travaux de recherche produits et diffusés à l'échelle régionale et internationale. - Qualité des partenariats et des échanges. - Demande émanant d'autres régions en vue de reproduire le modèle. - Niveau de financement des donateurs et de participation du secteur privé de l'Amérique du Nord et de l'Europe. - Niveau d'autonomie de l'université virtuelle.

- Création d'une bibliothèque virtuelle de 4 000 titres.				
	BÉNÉFICIAIRES	**Bénéficiaires directs**: - Stagiaires : scientifiques, techniciens, ingénieurs, administrateurs et employés africains. - Universités. - Entreprises et secteur public.	**Bénéficiaires directs:** - Professeurs. - Institutions partenaires. - Donateurs et bailleurs de fonds privés : entreprises et secteur public. - Étudiants.	**Bénéficiaires indirects:** - Institutions d'éducation : enseignants et étudiants. - Partenaires universitaires et coentreprises.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie: Développement du secteur privé (Développement des capacités, des compétences et de la productivité)

<table>
<tr><td colspan="3">Type de projet: Projet de coopération institutionnelle en enseignement supérieur</td><td>Durée du projet: 5 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But: Contribuer au renforcement des capacités institutionnelles du système de formation et d'éducation des polytechniques dans la région australe du pays, en favorisant les liens entre des institutions et des associations d'éducation canadiennes et du Sud.</td><td>Budget du projet: 8,5 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités:</td><td>Extrants ou résultats à court terme:</td><td>Effets ou résultats à moyen terme:</td><td>Impact ou résultats à long terme:</td></tr>
<tr><td>▪ Données de base et analyse comparative entre les sexes.
▪ Formation du personnel de 25 polytechniques en gestion, planification et programmation.
▪ Activités de perfectionnement du personnel.
▪ Conception de nouveau matériel didactique.
▪ Formation et sensibilisation à l'égalité entre les sexes et conception de programmes tenant compte des sexospécificités.
▪ Publications, séminaires, ateliers et conférences.</td><td>▪ Accroissement des compétences et des connaissances en analyses des besoins, planification stratégique, élaboration de politiques, élaboration de cours, et sensibilisation à l'égalité entre les sexes.
▪ Sensibilisation accrue du personnel des polytechniques aux activités de coordination des projets.
▪ Mise en place d'une unité de coordination des programmes de l'État dans chaque département d'enseignement technique.
▪ Accroissement du leadership et des compétences des femmes et de l'appui dans les polytechniques.
▪ Sensibilisation et soutien accrus à l'enseignement technique.</td><td>▪ Étudiants plus qualifiés, possédant des compétences adaptées à la demande du marché du travail.
▪ Amélioration de la gestion et de l'administration des polytechniques, et capacité de reproduire les modèles de développement institutionnel dans d'autres polytechniques.
▪ Capacité accrue de promouvoir et d'accroître la participation des femmes dans tous les aspects de l'enseignement technique.</td><td>▪ Capacité accrue du système d'enseignement technique de répondre aux besoins prioritaires du pays en matière de développement.</td></tr>
</table>

Indicateurs: 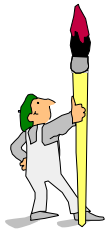	✓ Qualité de la planification et de la programmation au sein des polytechniques. ✓ Mesure dans laquelle les femmes et les hommes appliquent les compétences nouvellement acquises dans leur travail. ✓ Plan stratégique, base de données, SIG, publications, personnel en place. ✓ Soutien du gouvernement et du secteur privé à l'égard des polytechniques.	✓ Sélection de polytechniques comme centres d'excellence. ✓ Satisfaction des employeurs et des entreprises privées à l'égard des anciens. ✓ Nombre d'étudiants (selon le sexe) recrutés dans des secteurs spécialisés. ✓ Nombre de polytechniques aptes à reproduire le modèle de développement institutionnel. ✓ Nombre de femmes participant au programme.	✓ Niveau de ressources générées et d'autonomie des polytechniques participantes. ✓ Niveau de confiance des agents de l'enseignement technique. ✓ Degré de reproduction des modèles développés. ✓ Nombre et nature des liens établis avec le secteur industriel.
Bénéficiaires: 	**Bénéficiaires directs:** • Personnel des polytechniques et centres polytechniques. • Unité de coordination.	**Bénéficiaires directs:** • Étudiants, administrateurs, directeurs. • Polytechniques participantes.	**Bénéficiaires indirects:** • Système d'enseignement technique, gouvernement, secteur privé.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie: Développement du secteur privé (Liens entre les secteurs privés du Canada et des pays en développement)

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet: Élargissement des liens commerciaux entre les secteurs privés du Canada et de la région</td></tr>
<tr><td>Budget: 4,6 millions $

Durée du projet: 5 ans</td><td>Impact ou résultats à long terme:

🡻 Transformation de la relation entre le Canada et le pays X, de donateur-bénéficiaire à une relation de coopération économique.</td><td>Indicateurs:
◆ Maintien des relations Canada-pays X avec moins de financement de l'ACDI.
◆ Nombre et type de partenariats économiques et commerciaux Canada-pays X.
◆ Niveau de commerce, d'investissement et de services entre le Canada et le pays X.</td><td>Bénéficiaires indirects:
◆ Canada et pays X.</td></tr>
<tr><td>But:

➔ Aider le pays à développer efficacement des secteurs clés de l'économie.
➔ Favoriser des liens économiques et commerciaux durables et mutuellement avantageux entre le Canada et le pays X.</td><td>Effets ou résultats à moyen terme:

🡸 Le pays X disposera de meilleures technologies et ressources humaines, et de plus d'emplois dans des secteurs clés.
🡸 Contribution des technologies et du savoir-faire canadiens au développement économique.
🡸 Les coentreprises favorisent le maintien des liens professionnels et d'affaires.</td><td>Indicateurs: .
◆ Nombre de coentreprises créées, degré de formation, de transfert de technologies et de fonds investis dans des secteurs clés.
◆ Niveau d'emplois et valeur ajoutée des coentreprises, selon le sexe.
◆ Avantages pour le Canada (par ex. revenus de l'exportation de biens/services, dividendes et droits, nombre d'emplois créés pour les Canadiens, accès aux marchés locaux et régionaux).</td><td>Bénéficiaires directs:
◆ Spécialistes techniques.
◆ Technologies et savoir-faire canadiens.
◆ Coentreprises.
◆ Population locale embauchée.</td></tr>
<tr><td>Activités:
➔ Création de 25 coentreprises.
➔ Transfert de technologies en environnement, information, fabrication, et analyse des aliments.
➔ Conception d'un modèle de promotion de coentreprise.
➔ Conception de méthodes, de manuels et de bases de données à transmettre au Service des délégués commerciaux du ministère des Affaires étrangères et</td><td>Extrants ou résultats à court terme:
🡹 Accroissement du transfert de technologies, de la création d'emplois, et des compétences techniques et en gestion, grâce aux coentreprises.
🡹 Accroissement des relations professionnelles et d'affaires entre le Canada et le pays X.
🡹 Amélioration du modèle de promotion de la coentreprise en vue de son utilisation dans d'autres programmes adoptés par les délégués commerciaux du MAECI.
🡹 Intérêt accru dans les coentreprises.</td><td>Indicateurs:
◆ Niveau de transfert de technologies et nombre d'emplois créés, selon le sexe.
◆ Satisfaction des employeurs et stagiaires du pays X à l'égard de la formation et des compétences techniques acquises, selon le sexe.
◆ Degré d'application des compétences nouvellement acquises.
◆ Nombre de propositions de nouvelles coentreprises.
◆ Nombre d'autres programmes adoptant le modèle de promotion de la coentreprise.</td><td>Bénéficiaires directs:
◆ Secteurs privés du Canada et du pays X.
◆ MAECI.
◆ Stagiaires.</td></tr>
</table>

du Commerce international (MAECI). ➔ Services de conseils en investissements dans les coentreprises pour les femmes et les hommes.		◆ Satisfaction des coentreprises ayant développé un modèle de promotion.	

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie: Développement du secteur privé (Liens entre les secteurs privés du Canada et des pays en développement)

Type de projet: Participation des entreprises privées				**Durée du projet:** 5 ans
But: 1) Accroître la capacité des petites et moyennes entreprises (PME) du pays X à augmenter leur productivité et à mieux rivaliser sur le marché mondial; 2) Faciliter le transfert de compétences et de technologies canadiennes aux PME et à d'autres organisations participantes.				**Budget du projet:** 4,5 millions $
Activités		**Extrants ou résultats à court terme:**	**Effets ou résultats à moyen terme:**	**Impact ou résultats à long terme:**
- Études de base et répertoire des ressources et des compétences locales pour la formation dans les PME. - Analyse comparative entre les sexes. - Soutien technique et financier aux PME. - Programmes de formation en développement des ressources humaines (DRH) et en affaires, pour les PME. - Conception d'une série de guides des affaires pour améliorer les compétences en la matière.	→ **RÉSULTATS** →	- Amélioration de la capacité des femmes et des hommes des PME de concevoir des plans d'action, de préparer des demandes de crédit, d'accéder aux nouvelles technologies, de développer de nouveaux produits, d'assurer le contrôle de la qualité. - Renforcement de 30 partenariats de PME. - Amélioration de la gamme de services aux PME. - Capacité accrue des institutions de soutien comme la Chambre de commerce.	- Amélioration des opérations des PME recevant une formation. - Renforcement du réseau de PME et d'institutions de soutien comme la Chambre de commerce.	- Renforcement du secteur privé donnant lieu à l'accroissement de la création d'emplois, de l'activité économique, des produits novateurs, des techniques de production, et des exportations.
	INDICATEURS	- Nombre d'employés (par sexe) de PME formés et capables de préparer des plans d'action et des demandes de crédit, de développer de nouveaux produits. - Nombre et nature des partenariats créés à la suite d'un projet. - Niveau de satisfaction des PME à l'égard du type et de la qualité des services qui leur sont offerts. - Demande, selon le sexe, de services de soutien. - Perceptions des PME à l'égard des avantages des partenariats.	- Ratio productivité/profits des PME. - Le temps de démarrage de coentreprises passe d'un an à trois mois. - Coûts opérationnels réduits pour les PME. - Nombre d'échanges entre les PME et les institutions de soutien. - Nombre de nouvelles coentreprises s'étant concrétisées. - Niveau d'influence du réseau.	- Expansion du secteur privé. - Valeur ajoutée et nombre d'emplois créés, selon le sexe. - Nombre de petites entreprises atteignant le statut de moyennes entreprises. - Accroissement des ventes, autant intérieures qu'à l'étranger. - Nombre de nouveaux produits développés et leur qualité. - Nombre de nouvelles technologies utilisées.

- Créer et soutenir

des liens viables entre

le pays X et le Canada.				

	BÉNÉFICIAIRES	**Bénéficiaires directs:** - Nombre de PME exploitées par des femmes et des hommes. - Stagiaires de sexe féminin et masculin. - Institutions partenaires.	**Bénéficiaires directs:** - PME exploitées par des femmes et des hommes. - Institutions partenaires.	**Bénéficiaires indirects**: - PME, secteur privé, employés. - Industries secondaires liées aux PME.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie: Développement du secteur privé (Entreprises locales)

<table>
<tr><td colspan="3">Type de projet: Projet de développement du secteur de la volaille</td><td>Durée du projet: 5 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But: 1) Accroître les recettes de la production de volaille en accroissant la disponibilité, l'utilisation et la qualité des aliments préparés et en réduisant les risques liés à la production et à la commercialisation en ce qui a trait aux céréales, aux aliments pour volaille et aux producteurs de volaille. 2) Augmenter la participation des femmes des régions rurales et contribuer à assurer la sécurité alimentaire.</td><td>Budget du projet: 5 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités:</td><td>Extrants ou résultats à court terme:</td><td>Effets ou résultats à moyen terme:</td><td>Impact ou résultats à long terme:</td></tr>
<tr><td>▪ Mise en oeuvre de projets et d'activités de démonstration sur la ferme.
▪ Programmes de formation auprès représentants (H/F) d'exploitants agricoles, de meuniers et de producteurs de volaille.
▪ Soutien technique aux exploitants de moulins à aliments.
▪ Exécution de projets pilotes sur la commercialisation et les marchés en collaboration avec les coopératives de commercialisation, les ONG et les groupes d'exploitants agricoles.
▪ Conception de normes de qualité et de classement.
▪ Analyse comparative entre les sexes.
▪ Soutien technique.</td><td>▪ Amélioration des compétences des employés fédéraux (H/F).
▪ Adoption généralisée de meilleures pratiques au sein des moulins à aliments.
▪ Amélioration de la santé de la volaille.
▪ Consommation accrue de produits de volaille et amélioration de l'alimentation des ménages.
▪ Diffusion et disponibilité accrues de l'information sur le marché, les produits de volaille et les aliments pour volaille.
▪ Mise en place d'un système de contrôle de la qualité et d'inspection, et de mesures de recouvrement des coûts.</td><td>▪ Renforcement de l'industrie avicole.
▪ Accès accru des femmes aux occasions de commercialisation.
▪ Liens commerciaux et d'affaires accrus entre le Canada et le pays X.</td><td>▪ Accroissement de l'emploi et du revenu et réduction du niveau de pauvreté en milieu rural.
▪ Accroissement de l'efficacité et de la compétitivité de l'industrie avicole grâce à l'établissement de liens avec les intérêts commerciaux du Canada.</td></tr>
</table>

Indicateurs: 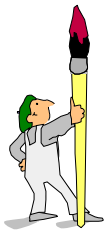	✓ Changements dans les pratiques agricoles des exploitantes et exploitants. ✓ Hausse de la productivité de l'industrie avicole. ✓ % de moulins à aliments adoptant les meilleures pratiques. ✓ Existence de normes et de règles pour l'industrie. ✓ Mesure dans laquelle l'information est mise à la disposition des utilisateurs et utilisée par ceux-ci.	✓ Changements dans la qualité et l'utilisation des aliments pour volaille sur le marché intérieur. ✓ Niveau d'efficacité de l'industrie avicole et niveau de la demande. ✓ Nombre de femmes participant au programme. ✓ Nombre de liens commerciaux et nombre de liens débouchant sur des échanges.	✓ Niveau d'emplois et de revenus générés de la hausse de productivité du secteur avicole. ✓ Changement dans l'alimentation des ménages et au niveau de sécurité alimentaire. ✓ Les exploitants agricoles considèrent la production de volaille comme une industrie viable génératrice de revenus. ✓ Niveau de rendement de l'industrie avicole.
Bénéficiaires: 	**Bénéficiaires directs:** • Moulins à aliments et industrie avicole. • Exploitantes et exploitants agricoles.	**Bénéficiaires directs:** • Industrie avicole au Canada et dans le pays X. • Exploitantes agricoles et effectifs de l'industrie.	**Bénéficiaires indirects:** • Industrie avicole. • Exploitants agricoles et population locale. • Secteur privé canadien.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie: Développement du secteur privé (Entreprises locales)

<table>
<tr><td colspan="3">Type de projet: Soutien au mouvement des coopératives d'épargne et de crédit</td><td colspan="2">Durée du projet: 5 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But: Appuyer le renouveau du mouvement des coopératives dans le pays X.</td><td colspan="2">Budget du projet: 5 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités:</td><td></td><td>Extrants ou résultats à court terme:</td><td>Effets ou résultats à moyen terme:</td><td>Impact ou résultats à long terme:</td></tr>
<tr><td rowspan="2">- Analyse comparative entre les sexes et soutien technique.

- Examen du cadre juridique par le gouvernement.

- Programme de formation pour les coopératives de crédit.

- Création de 20 coopératives de crédit.

- Prestation d'une aide technique et financière aux coopératives de crédit associées au projet.

- Création d'un réseau de coopératives de crédit.</td><td>→

RÉSULTATS

→</td><td>- Adoption, par le gouvernement, de nouvelles lois régissant les coopératives de crédit.
- Renforcement du programme et des compétences en gestion financière des employés des coopératives de crédit.
- 60 coopératives de crédit offrent des services financiers et sont financièrement viables; participation des femmes à 40 %.
- Mise en place de 20 coopératives de crédit dotées d'un plan de viabilité financière réaliste.
- Existence d'un nouveau plan pour la création d'une entité et d'un organe national représentatif assurant la réglementation et la surveillance.</td><td>- Dans 7 des 9 régions, une majorité de la population a accès à des intermédiaires financiers répondant à ses besoins.

- Création d'une Coopérative nationale d'épargne et de crédit; participation des coopératives de crédit en tant que membres du projet.</td><td>- Coopératives d'épargne et de crédit servant d'écoles de la démocratie, reconnues dans plus de 60 sites et contribuant à l'épargne nationale.

- Accroissement de l'emploi et du bien-être des membres des coopératives.</td></tr>
<tr><td>INDICATEURS</td><td>- Degré de réceptivité du gouvernement face à l'adoption de lois.
- Satisfaction des employés des coopératives de crédit à l'égard de la formation.
- Application des compétences acquises grâce à la formation.
- Mesure dans laquelle le plan national énonce le plan stratégique, les fonctions, le programme et les responsabilités.
- Participation des employés, des gestionnaires, du personnel du bureau et des membres, selon le sexe.</td><td>- Nombre de nouveaux membres, selon le sexe, ayant accès à des services financiers.
- Niveau d'épargne, selon le sexe.
- Niveau de satisfaction des membres des coopératives de crédit à l'égard de la Coopérative nationale d'épargne et de crédit.
- Nombre de membres à l'échelle nationale et cotisations versées.
- Définition, application et suivi de lois, de normes et de politiques.</td><td>- Degré de prises de décisions en groupes, de transparence et de respect des principes des coopératives.
- Niveau de l'épargne accumulée et de la viabilité financière des coopératives.
- Nombre de personnes employées et changement de la situation socio-économique, selon le sexe.</td></tr>
</table>

	BÉNÉFICIAIRES	**Bénéficiaires directs:** - Gouvernement. - Coopératives de crédit. - Stagiaires.	**Bénéficiaires directs:** - Intermédiaires financiers. - Coopérative nationale. - Membres.	**Bénéficiaires indirects:** - Coopératives d'épargne et de crédit. - Membres des coopératives.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie: Développement du secteur privé (Entreprises locales)

<table>
<tr><td colspan="4">Type de projet: Renforcement institutionnel des services financiers pour les microentrepreneurs</td></tr>
<tr><td>Budget: 4 millions $

Durée du projet: 7 ans</td><td>Impact ou résultats à long terme:

🡻 Amélioration de la qualité de vie des plus démunis parmi la population économiquement active.</td><td>Indicateurs:
◆ Bien-être économique et social des clients de sexe féminin et masculin.
◆ Niveau des dépenses des ménages pour satisfaire les besoins humains fondamentaux tels la nourriture, les services publics, les vêtements et l'éducation.
◆ Niveaux de revenus et taux d'emploi chez les bénéficiaires visés.</td><td>Bénéficiaires indirects:
◆ Les plus démunis parmi la population économiquement active.</td></tr>
<tr><td>But:
➔ Accroître la capacité de l'institution financière locale à fournir de meilleurs services aux microentrepreneurs dans le secteur informel, dans les sites nouveaux et existants.</td><td>Effets ou résultats à moyen terme:

🡸 Diversification, dans des sites existants et nouveaux, des services financiers pour les microentrepreneurs de sexe féminin et masculin.
🡸 Accroissement des possibilités de production dans le secteur des microentreprises.</td><td>Indicateurs:
◆ Nombre de femmes et d'hommes ayant accès à de nouvelles formes de crédit.
◆ Gamme de services de crédit et autres (prêts fixes, prêts fonciers, épargne volontaire) offerts aux femmes et aux hommes dans les sites ruraux et les villes secondaires.
◆ Changements dans la production des microentreprises.</td><td>Bénéficiaires directs:
◆ Microentrepreneurs de sexe féminin et masculin dans les zones rurales et urbaines.</td></tr>
<tr><td>Activités:
➔ Études de base et analyse comparative entre les sexes.
➔ Transfert du programme urbain de prêts à l'institution financière clée.
➔ Élargissement des services de prêts à 37 nouveaux sites ruraux et 5 villes secondaires.
➔ Prestation d'une aide technique en gestion administrative et opérationnelle aux</td><td>Extrants ou résultats à court terme:

🡹 Programmes adaptés aux besoins des femmes et des hommes.

🡹 Programme urbain de prêts amélioré faisant partie d'une institution financière clée.

🡹 Accroissement de l'autonomie financière de 5 succursales de villes secondaires et de 37 succursales rurales.

🡹 Mise en place de services financiers pour les produits liés au crédit et non liés à celui-ci.</td><td>Indicateurs:

◆ Niveau de personnel (femmes et hommes) et de ressources consacrés au programme de prêts urbain.
◆ Qualité des mécanismes de prêts urbains et des installations existantes.
◆ % du recouvrement des coûts des opérations.
◆ Niveau d'information des clients et coûts administratifs, selon le sexe.
◆ Types de nouveaux produits du crédit, et demande pour ces produits (par ex. prêts individuels, prêts à plus long terme).</td><td>Bénéficiaires directs:
◆ Institutions financières participantes.
◆ Succursales rurales et des villes secondaires.
◆ Clients de l'institution financière.</td></tr>
</table>

succursales des villes secondaires. ➔ Création de l'épargne volontaire et d'autres produits financiers par l'institution financière.			

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie: Développement du secteur privé (Entreprises locales)

<table>
<tr><td colspan="3">Type de projet: Soutien aux petits exploitants agricoles</td><td colspan="2">Durée du projet: 5 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But: Accroître la rentabilité et l'efficacité de la production maraîchère et la régénération des ressources forestières dans la région X du pays.</td><td colspan="2">Budget du projet: 6 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités:</td><td></td><td>Extrants ou résultats à court terme:</td><td>Effets ou résultats à moyen terme:</td><td>Impact ou résultats à long terme:</td></tr>
<tr><td rowspan="3">- Données de base et analyse comparative entre les sexes.

- Assistance technique à court et à moyen terme.

- Conception et mise en oeuvre d'un programme axé sur les sexospécificités.

- Programmes de crédit pour les petits exploitants agricoles.

- Annonce des produits de marque à la radio et dans les journaux.

- Conception et essai d'un système d'exploitation des ressources forestières.</td><td>→

RÉSULTATS

→</td><td>- Connaissance, par les cultivateurs, des conditions permettant d'améliorer la qualité des produits.
- Qualité des produits comparable à celle des produits importés.
- Prestation de services financiers adaptés aux petits exploitants.
- Reconnaissance accrue de la marque des produits.
- Système de recouvrement des coûts générés de l'exploitation des ressources forestières.
- Gestion plus efficace des initiatives de reboisement par la population locale, et plus particulièrement par les femmes.</td><td>- Amélioration de la concurrence (oignons et pommes de terre) sur les marchés intérieur et régional.

- Accroissement des revenus des petits exploitants agricoles.

- Règlement des problèmes environnementaux : sable, salinité du sol.</td><td>- Production durable de produits maraîchers et de ressources forestières à petite échelle économiquement et écologiquement viables pour les exploitants agricoles.</td></tr>
<tr><td>INDICATEURS</td><td>- % de cultivateurs qui connaissent les conditions requises pour améliorer les produits.
- Niveau de productivité avant et après le projet.
- Perte de produits relativement aux produits importés.
- Degré de reboisement de la zone touchée.
- Reconnaissance, par les consommateurs, de la marque et du type de produits marqués.
- Existence de prêts pluriannuels pour l'achat de matériel, d'avances pour la commercialisation des produits.</td><td>- Productivité et prix des produits par rapport aux produits importés.
- Niveau de revenus générés par l'agriculture.
- Pouvoir d'achat des exploitants agricoles.
- Satisfaction des exploitants agricoles à l'égard de l'amélioration de leur condition.
- Taux de salinité du sol.
- Productivité du sol.</td><td>- Revenus générés par les exploitants agricoles.

- Mesure dans laquelle de saines pratiques agricoles et écologiques sont employées.

- Changements dans les conditions de l'environnement et du sol.</td></tr>
<tr><td></td><td>Bénéficiaires directs:
- Population locale.
- Exploitantes et exploitants agricoles.</td><td>Bénéficiaires directs:
- Exploitantes et exploitants agricoles.
- Consommateurs.</td><td>Bénéficiaires indirects:
- Exploitantes et exploitants agricoles.</td></tr>
</table>

- Formation en gestion des ressources forestières.	**BÉNÉFICIAIRES**	- Institutions financières.		

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie: Développement du secteur privé (Intégration économique)

Type de projet: **Renforcement des institutions régionales**			***Durée du projet:*** 5 ans
But: Renforcer la capacité institutionnelle du Secrétariat régional à 1) entreprendre, planifier et exécuter des études et programmes sur les politiques de développement économique, et 2) fournir aux États membres le soutien technique et stratégique requis pour la mise en oeuvre de décisions dans la région.			***Budget du projet:*** 4,7 millions $
Activités:	***Extrants ou résultats à court terme:***	***Effets ou résultats à moyen terme:***	***Impact ou résultats à long terme:***
▪ Données de base et analyse comparative entre les sexes. ▪ Évaluation initiale du Secrétariat régional. ▪ Services de gestion. ▪ Création de l'Unité des services d'action technique. ▪ Conception d'études de haute priorité. ▪ Établissement de contacts basés sur les connaissances à des fins de coopération régionale.	▪ Accroissement des compétences du personnel du Secrétariat régional, selon le sexe. ▪ Acceptation accrue par tous les États membres. ▪ Meilleure coordination à l'échelle régionale. ▪ Meilleure consultation entre les États membres et diffusion des résultats.	▪ Amélioration du soutien technique et stratégique fourni par le Secrétariat régional aux États membres. ▪ Consensus politique accru entre les États membres concernant la restructuration requise. ▪ Amélioration du processus de planification du Secrétariat régional.	▪ Autonomie accrue grâce à une plus grande compétitivité des États membres en matière de commerce et d'investissement.
Indicateurs: 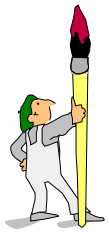	✓ Existence d'une expertise technique. ✓ Niveau de participation des États membres aux réunions. ✓ Existence d'une volonté politique à effectuer la restructuration nécessaire. ✓ Niveau d'échanges au sein de la région et entre les secteurs public et privé. ✓ Niveau de compréhension des enjeux régionaux par les États membres.	✓ Mesure dans laquelle des politiques et programmes sont mis en place. ✓ Degré de satisfaction des États membres à l'égard du soutien technique. ✓ Niveau de la demande de services auprès du Secrétariat régional. ✓ Degré de concordance quant aux mesures requises des États membres. ✓ Existence de cadres de planification. ✓ Mesure dans laquelle le processus de planification est accepté et reconnu par les États membres.	✓ Taux et apport d'échanges et d'investissements dans la région. ✓ Mesure dans laquelle la région peut rivaliser sur le marché mondial. ✓ Taux d'importations et d'investissements locaux.

Bénéficiaires:	**Bénéficiaires directs:** • Secrétariat régional. • États membres.	**Bénéficiaires directs:** • Secrétariat régional. • États membres.	**Bénéficiaires indirects:** • États membres. • Économie régionale.

Priorité de l'APD : Environnement

Sous-catégories

- **Conservation de l'environnement**
- **Prévention de la pollution**
- **Lutte contre la pollution et mesures correctrices**
- **Développement des capacités en gestion de l'environnement**
- **Analyse et évaluation environnementales**

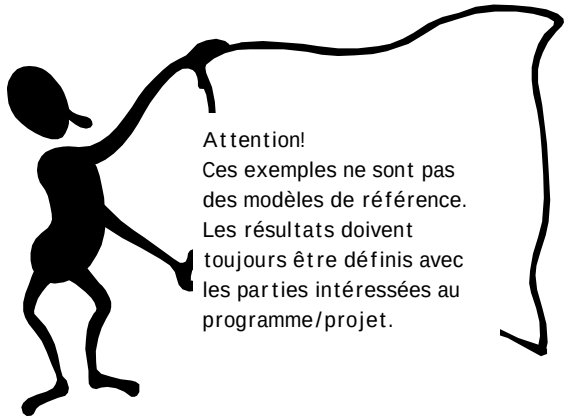

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Environnement (Conservation de l'environnement)

Type de projet : Conservation des sols côtiers				**Durée :** 8 ans
But : Limiter les effets de la désertification en protégeant l'environnement et en reconstituant les écosystèmes.				**Budget :** 4,9 millions $
Activités :		**Extrants au résultats à court terme :**	**Effets ou résultats à moyen terme :**	**Impact ou résultats à long terme :**
- Données de base et étude comparative entre les sexes. - Formation pratique au ministère des Forêts. - Animation et sensibilisation à la conservation des sols. - Plantation d'arbres et protection des dunes . - Construction de brise-vent pour protéger les cultures maraîchères et les routes. - Construction de terres boisées et de pépinières à usages multiples. - Essais de plantation d'arbres. - Fourniture et installation de matériel de communication et audiovisuel	→ **RÉSULTATS** →	- Les organismes communautaires participent aux activités visant à sensibiliser la population locale à l'importance de la protection environnementale. - Les routes sont protégées afin d'empêcher le sable de gagner du terrain. - Les pépinières produisent et distribuent des arbres de semis à la population locale. - Le ministère des Forêts utilise un système de radiocommunication.	- Réduction de l'empiètement du sable et protection des cultures maraîchères dans deux zones côtières d'environ 10 km de largeur et de 132 km de profondeur entre Dakar et Saint-Louis. - Participation des organisations communautaires à la protection de l'environnement côtier. - Augmentation de la production maraîchère des régions cibles destinée aux centres urbains.	- Effets limités de la désertification sur la région cible.
	INDICATEURS	- Contenu des activités de sensibilisation, nombre de personnes touchées par ces activités (H/F). - État de l'infrastructure protégée sur la durée de vie du projet. - Nombre de semis produits et distribués. - Utilisation prévue vs. utilisation réelle des semis. - Mesure dans laquelle le Ministère utilise le système de communication. - Nombre de groupes communautaires formés et constitués pour sensibiliser la population à l'importance de la protection de l'environnement. - Composition de ces groupes par ethnicité et par sexe.	- Répétition spontanée dans d'autres communautés. - Empiètement du sable observé dans les zones cibles. - Nombre de communautés participant à la protection de l'environnement côtier et du niveau de leur mobilisation : activités entreprises, niveau de participation de la population. - Nombre et portée des organismes de développement durable participant à la protection de l'environnement côtier. - % de la production maraîchère destinée aux centres urbains avant/après le projet.	- Degré de désertification observé dans la région cible. - Santé des écosystèmes de la zone cible.

	BÉNÉFICIAIRES	**Bénéficiaires directs :** - Personnel participant (H/F) du ministère des Forêts. - Groupes communautaires.	**Bénéficiaires directs :** - Communautés vivant dans les zones cibles.	**Bénéficiaires indirects :** - Population vivant dans la région cible (H/F). - Marchés urbains (distributeurs et clients) qui achètent et distribuent des produits maraîchers des régions cibles.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Environnement (Prévention de la pollution)

<table>
<tr><td colspan="3">Type de projet : Institut de recherche énergétique</td><td>Durée du projet : 5 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But: Accroître l'efficacité énergétique et limiter les émissions de gaz à effet de serre dans le pays hôte par l'entremise d'un partenariat entre des instituts de recherche clés dans le pays hôte et au Canada.</td><td>Budget : 3,84 Millions $</td></tr>
<tr><td>Activités:</td><td>Extrants ou résultats à court terme :</td><td>Effets ou résultats à moyen terme:</td><td>Impacts ou résultats à long terme</td></tr>
<tr><td>▪ Données de base et analyse comparative entre les sexes.
▪ Formation des cadres intermédiaires (H/F) aux questions liées à l'efficacité énergétique et aux gaz à effet de de serre.
▪ Création de partenariats entre des institutions du pays hôte et du Canada.
▪ Création d'un réseau PERE(s) (Programme énergétique de ressources environnementales)
▪ Élaboration d'outils et d'indicateurs pour mesurer les progrès réalisés dans l'établissement des budgets de développement durable.</td><td>▪ 25 cadres intermédiaires /année améliorent leurs compétences afin d'intégrer l'efficacité énergétique dans leur travail.
▪ Des représentants du gouv. et d'autres experts du pays hôte améliorent leurs connaissances et leur compréhension des enjeux du développement durables.
▪ Le réseau PERES est opérationnnel et les membres l'utilisent pour transmettre et échanger des info .
▪ Les outils mis au point par l'entremise du projet sont utilisés par le gouv. du pays hôte pour mesurer les progrès réalisés dans l'établissement de budgets de développement durable.</td><td>▪ Meilleure compréhension de la part des décideurs du pays hôte des conséquences des approches axées sur la finance et les marchés, ainsi que des décisions relatives au budget allouées à la promotion de l'efficacité énergétique et de la réducation des gaz à effet de serre.
▪ Création d'un esprit d'initiative dans divers secteurs (gouvernement, ONG, entreprises, et organisations communautaires) en ce qui concerne l'efficacité énergétique et les émissions de gaz à effet de serre.</td><td>▪ Décisions plus éclairées et meilleure collaboration des secteurs privé et public, contribuant à une plus grande efficacité énergétique et à la réduction des gaz à effet de serre.</td></tr>
<tr><td>Indicateurs:
 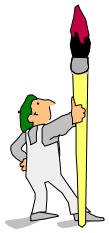 </td><td>✓ Nombre de cadres intermédiaires formés (H/F) par année .
✓ Niveau de satisfaction des stagiaires et des employeurs à l'égard de la formation.
✓ Nombre de stagiaires (H/F) pouvant appliquer leurs nouvelles compétences.
✓ Mesure dans laquelle les membres utilisent le réseau PERE(s) pour</td><td>✓ Application des concepts de développement durable par les décideurs dans leur travail.
✓ Attention accordée par le gouvernement et le secteur privé aux analyses effectuées dans le cadre du projet et aux constatations issues des recherches.</td><td>✓ Changements dans les politiques en faveur d'une meilleure efficacité énergétique.
✓ Processus d'efficacité énergétique adoptés par les entreprises pour réduire les émissions des gaz à effet de serre.</td></tr>
</table>

	transmettre et échanger des informations. ✓ Utilisation prévue vs utilisation réelle des outils mis au point par l'entremise du projet pour mesurer les progrès réalisés dans l'établissement de budgets de développement durable.		
Bénéficiaires: 	**Bénéficiaires directs** : • Cadres intermédiaires (H/F). • Représentants et experts gouvernementaux d'institutions cibles (H/F).	**Bénéficiaires directs :** • Décideurs du gouvernement et des entreprises exerçant des fonctions dans certains secteurs (H/F).	**Bénéficiaires indirects :** • Décideurs. • Gestionnaires travaillant dans le secteur industriel.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Environnement (Prévention de la pollution)

<table>
<tr><td colspan="4">Type de Projet : Prévention de la pollution par la promotion d'une production plus propre</td></tr>
<tr><td>Budget : 10,5 millions $

Durée du projet: 6 ans</td><td>Impact ou résultats à long terme :
🡻 Adoption de politiques, de règlements et de lignes directrices à l'appui d'une production plus propre dans certains secteurs.
🡻 Amélioration de la qualité de l'eau et réduction de la pollution dans certaines localités.</td><td>Indicateurs :
◆ Le nombre, la qualité et la portée des politiques , des règlements et des lignes directrices adoptés à l'appui d'une production plus propre.
◆ Taux de pollution dans des secteurs cibles.
◆ Qualité de l'eau dans certains endroits.</td><td>Bénéficiaires indirects :
◆ Décideurs; entreprises de certains secteurs, ONG env. et autres ONG prenant part au dialogue sur les mesures à prendre.</td></tr>
<tr><td>But :
➔ Aider le pays hôte à mettre en oeuvre des stratégies de production plus propres dans les secteurs industriels prioritaires.
➔ Renforcer la capacité des institutions de la CECN et de la ANPE à promouvoir la mise en oeuvre d'une production plus propre.</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :
🡸 Capacités accrues de la Commission économique et commerciale nationale (CECN) et de l'Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE) en matière de politiques et de réglementation, de plans d'élaboration pour une production plus propre, de formation et de sensibilisation.
🡸 Techniques de gestion industrielle et méthodes de production améliorées.
🡸 Santé et sécurité des travailleurs (H/F) améliorées dans les entreprises participantes (H/F).</td><td>Indicateurs :
◆ Nombre et taille des entreprises engagées dans la mise en oeuvre d'une production plus propre.
◆ Couverture d'une production plus propre par les médias.
◆ Nombre, portée et nature des initiatives de la CECN et l'ANPE visant à promouvoir une production plus propre.
◆ Fiabilité pour l'environnement des techniques de gestion industrielle de la CECN et de l'ANPE avant/après le projet.
◆ Nombre et gravité des cas liés à la santé/sécurité signalés par les travailleurs des entreprises participantes.</td><td>Bénéficiaires directs:
◆ CECN
◆ ANPE
◆ Entreprises dans des secteurs industriels cibles.
◆ Travailleurs des entreprises participantes.</td></tr>
<tr><td>Activités :
➔ Données de base et analyse comparative entre les sexes.
➔ Campagnes de sensibilisation ciblant les secteurs industriels.
➔ Formation et sensibilisation à une production plus propre.
➔ Élaboration et mise en oeuvre de systèmes</td><td>Extrants ou résultats à court terme :
🡹 Un nombre X d'employés (secteurs public et privé) touchés par la campagne de sensibilisation.
🡹 Un nombre X d'employés de la SETC et de la NEPA amélioreront leurs compétences en matière de politiques et de réglementation, de plans d'élaboration d'une production plus propre et de formation/sensibilisation à une production plus propre.</td><td>Indicateurs :
◆ Nombre de personnes formées (H/F) et niveau de compétences atteint par les secteurs public et privé et les principaux organismes gouvernementaux.
◆ Existence et utilisation de systèmes d'information sur la production plus propre.
◆ Pourcentage d'entreprises touchées par le projet qui ont entrepris d'améliorer leurs techniques de gestion industrielle.</td><td>Bénéficiaires directs :
◆ Personnel d'organisations des secteurs public et privé, y compris de la CECN et de l'ANPE.
◆ Décideurs dans certaines entreprises privées.</td></tr>
</table>

d'information sur une production plus propre et plan de mise en oeuvre pour les secteurs prioritaires.	↑ Un nombre X d'entreprises du secteur privé entreprendront des améliorations à leurs techniques de gestion industrielle. ↑ Utilisation de systèmes d'information sur une production plus propre, et diffusion de l'information.	◆ Mesure dans laquelle ces nouvelles pratiques sont incorporées dans les pratiques quotidiennes.	

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Environnement (Lutte contre la pollution et mesures correctrices)

<table>
<tr><td colspan="3">Type de Projet : Projet de recyclage des déchets à usages multiples</td><td colspan="2">Durée du projet : 5 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But : Aider le pays hôte à résoudre quatre grands problèmes environnementaux : cendres volatiles, vidanges, hyacinthes d'eau, sols dégradés.</td><td colspan="2">Budget : 2,15 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités :</td><td></td><td>Extrants ou résultats à court terme</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :</td><td>Impact ou résultats à long terme</td></tr>
<tr><td rowspan="2">- Études de base et analyse comparative entre les sexes.

- Recherche conjointe menée par le pays hôte et le Canada sur des technologies viables de recyclage des déchets à la fois efficaces et sûres pour l'environnement.

- Formation de l'institut partenaire du pays hôte aux protocoles de laboratoire, à la collecte d'échantillons, à la cartographie et la préparation des sols, à la diffusion des résultats, ainsi qu'à la supervision des plantations d'arbres.
- Diffusion des résultats des</td><td>→

RESULTS

→</td><td>- Technologies commercialement viables mises au point par les instituts de recherche pour disposer de plus grandes quantités de déchets.
- Plantations à grande échelle commercialement viables et petites terres boisées où les déchets sont produits.
- De vastes zones de terres dégradées exposées à diverses conditions des sols et conditions agroclimatiques, peuvent être revendiquées à des fins productives ou environnementales.
- Augmentation accrue par la société de l'utilisation de déchets pour la production agricole, particulièrement la culture horticole.</td><td>- Institutions du pays hôte équipés et scientifiques formés à des techniques à la fine pointe pour l'analyse des sols.

- Plantations commerciales à petite échelle sur ce qui a déjà été des terres dégradées.

- Les petits fermiers utilisent la technologie mise au point.

- Compréhension accrue de l'utilité de ces technologies de la part du secteur public.</td><td>- Amélioration de la gestion des sols et de de l'eau.
- Qualité de vie accrue de la population rurale grâce à leur accès aux produits ligneux et non ligneux.</td></tr>
<tr><td>INDICATEURS</td><td>- Nombre et niveau de participation des agriculteurs/entreprises à des essais. (H/F).
- Mesure dans laquelle les résultats des recherches démontrent les possibilités de créer une technologie commercialement viable.
- Nombre et taille des plantations d'arbres établies aux endroits où sont produits les déchets.
- Taille et qualité des terres revendiquées.
- Degré d'acceptation par la société de l'utilisation des déchets.</td><td>- Taille de la clientèle (H/F) pour l'utilisation des déchets.
- Nombre et taille des plantations commerciales à petite échelle et petites fermes utilisant de nouvelles technologies (appartenant à des H/F).
- Perceptions des représentants du secteur public à l'égard de l'utilité de ces technologies (H/F).</td><td>- Type de pratiques utilisées pour la gestion des sols et de l'eau et leur efficacité avant et après le projet.
- Situation économique et du revenu des industries et des agriculteurs locaux.</td></tr>
</table>

recherches.				

	BÉNÉFICIAIRES	**Bénéficiaires directs :** - Agriculteurs et représentants des entreprises participant aux essais (H/F). - Chercheurs travaillant pour les instituts canadiens et des pays hôtes.(H/F).	**Bénéficiaires directs :** - Instituts de recherche des pays hôtes et leur personnel (H/F). - Propriétaires des plantations commerciales à petite échelle et petits agriculteurs ciblés par les nouvelles technologies qui ont été mises au point.	**Bénéficiaires :** - La population vivant dans certaines régions du pays (H/F).

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Environnement (Lutte contre la pollution et mesures correctrices)

Type de projet : **Projet régional d'amélioration de la gestion des déchets solides locaux**			***Project Duration:*** 5 years
But : Aider les municipalités à idenfier et à résoudre les problèmes liés à la gestion des déchets solides.			***Budget :*** 2,9 millions $
Activités :	***Extrants ou résultats à court terme***	***Effets ou résultats à moyen terme :***	***Impact ou résultats à long terme:***
▪ Évaluation de l'incidence environnementale et analyse comparative entre les sexes. ▪ Production de manuels de formation et de lignes directrices. ▪ Consultations sur la gestion des déchets. ▪ Plans d'action élaborés par chaque ville sur la gestion des déchets solides. ▪ Création de groupes d'intervenants pour la gestion des déchets solides axée sur les consensus dans chaque ville hôte. ▪ Publication et diffusion d'une lettre de nouvelles aux groupes cibles du projet. ▪ Activités visant à éduquer le public sur la gestion des déchets solides.	▪ Équipement et méthodes de recyclage appropriés sont utilisés (déchiqueteuses, broyeurs, charrettes, lignes de triage). ▪ Un nombre X de représentants du pays hôte ont appliqué de nouvelles compétences dans le domaine de la gestion des déchets solides. ▪ Sensibilisation accrue du public, plus grande couverture médiatique et participation locale à la gestion des déchets.	▪ Capacité et engagement accrus à résoudre les problèmes liés à la gestion des déchets solides par les secteurs tant public que privé dans les villes hôtes. ▪ Niveau accru de responsabilités des femmes dans les opérations/systèmes de gestion des déchets solides. ▪ Participation accrue de divers groupes d'intervenants et d'ONG. ▪ Le principe de l'égalité homme-femme est intégré dans la planification et la mise en oeuvre de la gestion locale des déchets solides.	▪ Systèmes de gestion des déchets solides améliorés. ▪ Amélioration de la santé humaine.
Indicateurs :	✓ Mesure dans laquelle l'équipement et les méthodes de recyclage rudimentaires et adaptés sont utilisés. ✓ Nombre de femmes dans des postes de direction et leur influence. ✓ Nombre de personnes formées (H/F) et mesure dans laquelle les nouvelles compétences sont utilisées dans la gestion des déchets solides.	✓ Pourcentage de ménages bénéficiant du service de collecte des déchets. ✓ Nombre de groupes d'intervenants formés. ✓ Mesures dans lesquelles les considérations hommes-femmes sont incorporées dans les règles et règlements. ✓ Nombre de femmes dans des postes de direction.	✓ Quantité de déchets recyclés/compostés par personne. ✓ Nombre de nouvelles villes où des systèmes de gestion des déchets solides ont été construits. ✓ Nature des débats publics autour de la gestion des déchets solides et nombre et type des intervenants, et portée de leur intervention .

	✓ Niveau de sensibilisation du public à la gestion des déchets solides, et de sa couverture par les médias.		
Bénéficiaires :	**Bénéficiaires directs :** • Personnel des principales institutions participantes (H/F) et population touchée par la campagne de sensibilisation (H/F).	**Bénéficiaires directs** : • Groupes impliqués dans les débats sur la gestion des déchets solides. • Population desservie par les administrations municipales ciblées (H/F).	**Bénéficiaires indirects :** • Décideurs (H/F) dans d'autres villes. • Intervenants (dans des débats sur la gestion des déchets solides) dans d'autres villes.

Priorité de l'ACDI : Environnement (Développement des capacités en gestion environnementale)

<table>
<tr><td colspan="4">Type de Projet : Amélioration des pratiques et du rendement de la gestion environnementale dans le secteur minier du pays hôte</td></tr>
<tr><td>Budget : 4 millions $

Durée : 4 ans</td><td>Impact ou résultats à long terme :

⬇ Amélioration significative de la qualité de l'air et de l'eau (près des opérations minières).
⬇ Progrès mesurables dans la réduction de la dégradation de la terre et dans la réhabilitation efficace du site de la mine.
⬇ Les institutions de gestion environnementale et le personnel au sein du gouvernement sont reconnus et respectés par le secteur privé, en tant qu'autorités professionnelles et compétentes.</td><td>Indicateurs :
◆ Améliorations progressives notées dans le rapport annuel du pays hôte sur la situation de l'environnement
◆ Lois et règlements sur la gestion environnementale en place; suivi assidu de la conformité.
◆ Mise en place de plans de gestion environnementale fiables et réalistes et préparation, examen et mise en oeuvre d'évaluations des incidences environnementales par les entreprises.</td><td>Bénéficiaires indirects :
◆ La population vivant près des sites miniers.</td></tr>
<tr><td>But :
➔ Renforcer la capacité technique et de gestion du Ministère de la sécurité minière (MSM) et d'autres institutions minières clés à exécuter des mandats statutaires, afin de réglementer la gestion environnementale, d'en assurer le suivi et de la faire appliquer par les entreprises minières.</td><td>Effets et résultats à moyen terme :
⬅ Une unité environnementale au sein du MSM dotée de personnel compétent disposant d'instruments de suivi efficaces.
⬅ Capacité accrue du conseil national de l'environnement à réglementer et à suivre la gestion environnementale et le rendement du secteur minier.
⬅ Capacité accrue à dispenser une formation à la gestion environnementale dans le secteur minier à 2 grandes universités du pays hôte.</td><td>Indicateurs :
◆ Le personnel du MSM et d'autres organismes clés est formé et s'acquitte de ses fonctions d'une manière professionnelle.
◆ Intégration de la gestion environnementale dans les programmes de formation liés aux mines.
◆ Niveau de conformité des entreprises aux règlements : la non-conformité est l'exception et non pas la règle.
◆ Améliorations mesurables dans les environnements hôtes.</td><td>Bénéficiaires directs :
Personnel travaillant avec les organisations partenaires du projet.

Société minière opérant dans le pays hôte.</td></tr>
<tr><td>Activités :
➔ Analyse comparative entre les sexes.
➔ Formation du personnel clé.
➔ Élaboration de protocoles, de lignes directrices et de normes opérationnelles.
➔ Établissement d'informations de base sur</td><td>Extrants et résultats à court terme :
⬆ Renforcement organisationnel du MSM pour qu'il puisse atteindre l'autonomie financière.
⬆ Formation du personnel du MSM à la planification stratégique, au service à la clientèle, à la commercialisation, à la direction, à la gestion financière, à la gestion des RH, à l'efficacité organisationnelle.</td><td>Indicateurs :
◆ Nombre de stagiaires (H/F).
◆ Mesure dans laquelle un financement adéquat de base a été établi pour le MSM.
◆ Existence de lignes directrices, de politiques, de manuels, de règlements et niveau d'utilisation.
◆ Qualité de la collecte et de l'analyse des données.</td><td>Bénéficiaires directs :
◆ Personnel du MSM participant à la formation (H/F).
◆ Autre personnel des organisations partenaires clés participant à la formation (H/F).</td></tr>
</table>

la dégradation de l'eau, de l'air et de la terre au début du projet et système de suivi.	↑ Formation générale et spécialisée à la gestion environnementale afin de pouvoir avoir un dialogue éclairé avec les entreprises.	◆ Niveau de conformité des entreprises avec les règlements environnementaux.	

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Environnement (Développement des capacités en gestion de l'environnement)

<table>
<tr><td colspan="3">Type de Projet : Renforcement des capacités pour la gestion des ressources naturelles régionales</td><td colspan="2">Durée du projet : 4 ans</td></tr>
<tr><td colspan="3">But : Accroître la capacité d'une association régionale d'institutions membres d'organisations de recherches forestières à contribuer au renouvellement des forêts.</td><td colspan="2">Budget : 3,5 millions $</td></tr>
<tr><td>Activités :</td><td></td><td>Extrants ou résultats à court terme :</td><td>Effets ou résultats à moyen terme :</td><td>Impact ou résultats à long terme :</td></tr>
<tr><td rowspan="2">- Analyse comparative entre les sexes et études de base.

- Élaboration du programme de formation.

- Formation des formateurs.

- Recherche participative effectuée avec les gestionnaires de la forêt.

- Recherche forestière et échange d'informations.

- Diffusion des résultats des recherches forestières.

- Établissement de bases de données électroniques et de systèmes de gestion des réseaux.</td><td>→

RÉSULTATS
→</td><td>- Améliorer la qualité et l'application de la recherche dans les secteurs prioritaires du renouvellement des forêts.
- Systèmes améliorés pour l'échange et la diffusion de la recherche appliquée sur le renouvellement des forêts entre les institutions membres et les gestionnaires des forêts et ses résultats .
- Un programme de formation régionale en renouvellement de la forêt est dispensé et sera utilisé efficacement par l'association régionale et ses membres.
- Un cadre de professionnels de la recherche forestière composé d'hommes et de femmes entretenant des liens solides avec les utilisateurs sur le terrain des résultats des recherches.</td><td>- Capacité accrue de l'association régionale à exercer la fonction de coordonnateur de réseau viable, financièrement indépendant et à retenir les services d'un courtier pour encourager la collaboration des membres.

- Un service régional d'échange d'informations sur le renouvellement des forêts est en place et est appuyé par l'association régionale et ses membres.</td><td>- Capacités améliorées dans la région à appliquer les pratiques de renouvellement de la forêt pour résoudre les préoccupations environnementales mondiales (biodiversité, désertification, changement climatique).</td></tr>
<tr><td>INDICATEURS</td><td>- Exemples où les résulats des recherches forestières ont été incorporés dans la gestion forestière.
- Élaboration de programmes de formation de qualité.
- Opinion des membres du réseau à l'égard de l'échange d'informations entre leur réseau et les gestionnaires de la forêt.
- Nombre de formateurs actifs formés par le projet, par pays et niveau de compétences (H/F).
- Nombre de professionnels de la recherche (H/F) entretenant des liens avec les utilisateurs sur le terrain .</td><td>- Mesure dans laquelle les membres du réseau régional utilisent les services offerts par l'association régionale.
- Nombre et nature des échanges qui ont lieu entre les membres.
- Cas où les intervenants échangent des informations (consultations publiques, ateliers, activités de formation) : nombre d'événements, nombre de personnes/organismes touchés et suivi de ces événements.</td><td>- Degré de dégradation d'importants écosystèmes forestiers régionaux.
- Degré d'expansion des zones protégées dans des régions ayant une importance écologique.
- Nombre de nouvelles mesures mises en oeuvre pour protéger les terres semi-arides.</td></tr>
</table>

	BÉNÉFICIAIRES	**Bénéficiaires directs :** - Membres de l'association régionale (H/F). - Professionnels de la recherche (H/F). - Formateurs (H/F).	**Bénéficiaires directs :** - Membres H/F de l'association régionale. - Gérants forestiers indigènes (H/F). - Autres intervenants impliqués directement dans des dossiers abordés par le projet.	**Bénéficiaires indirects :** - Décideurs dans le secteur de l'environnement et d'autres secteurs (H/F). - Communautés vivant dans les régions cibles des pays membres.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Environnement (Développement des capacités en gestion de l'environnement)

Type de Projet : **Projet de développement institutionnel de la Commission et du Secrétariat de l'eau et de l'énergie (CSEE)**			***Durée du projet :*** 6 ans
But : Résoudre et promouvoir certaines enjeux environnementaux au niveau local par l'entremise de groupes d'ONG et d'autres institutions.			***Budget :*** 9, 5 millions $
Activités	***Extrants ou résultats à court terme :***	***Effets ou résultats à moyen terme :***	***Impact ou résultats à long terme :***
▪ Études de base et analyse comparative entre les sexes. ▪ Formation pratique. ▪ Élaboration d'une stratégie des ressources humaines. ▪ Établissement de liens entre les ministères clés et d'autres organismes du pays hôte. ▪ Initiatives de coopération, de la CSEE et d'autres ministères, axées sur les résultats dans des secteurs tels que l'éducation sur l'eau et l'énergie, la coopération régionale, la technologie énergétique alternative, le développement de l'énergie rurale, le transfert des compétences et des connaissances techniques.	▪ La mise en oeuvre d'un processus de planification stratégique efficace pour la CSEE . ▪ Gestion améliorée dans les domaines du développement et de la gestion des ressources humaines. ▪ Le personnel de la CSEE (H/F) appliquera des compétences et des connaissances améliorées. ▪ Des initiatives sont mises en oeuvre avec succès par des organisations partenaires et des coopératives.	▪ La CSEE est viable sur les plans financier et opérationnel. ▪ Intégration des enjeux sociaux et de la problématique homme-femme dans la planification et la programmation.	▪ La CSEE est un centre d'excellence reconnu pour la planification et la formulation de politiques en matière d'eau et de ressources énergétiques. ▪ Politiques coordonnées et appliquées en matière d'eau et d'énergie.
Indicateurs 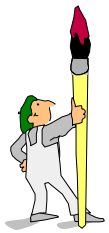	✓ Existence d'un processus de planification stratégique et de consultation pour la CSEE. ✓ Niveau de satisfaction du personnel de la CSEE à l'égard de la gestion des ressources humaines. ✓ Nombre d'employés du CSEE formés (H/F) et degré d'application des nouvelles habiletés. ✓ Nombre, taille et ampleur des initiatives mises en oeuvre.	✓ Diversification des sources de revenus. ✓ Échanges survenant entre la CSEE et le gouvernement, les ONG, les organisations régionales et internationales et d'autres donateurs. ✓ Nombre de programmes incorporant l'analyse comparative entre les sexes et ses résultats.	✓ Intérêt manifesté par les organismes gouvernementaux à intégrer les vues de la CSEE aux politiques et aux programmes. ✓ Synergie entre les nouvelles politiques en matière d'eau et d'énergie adoptées et mises en oeuvre.

Bénéficiaires	**Bénéficiaires directs :** • Personnel et décideurs de la CSEE (H/F).	**Bénéficiaires directs :** • Personnel, décideurs et autres intervenants de la CSEE.	**Bénéficiaires :** • Divers ministères et organismes gouvernementaux clés s'occupant d'eau et d'énergie.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Environnement (Développement des capacités en gestion de l'environnement))

Type de projet : Renforcement institutionnel pour le ministère de l'Environnement et des Forêts				**Durée du projet :** 4 ans
But : Accroître la capacité du ministère national de l'Environnement et des Forêts à faire face aux enjeux nationaux et mondiaux de l'environnement.				**Budget :** 5 millions $
Activités :		**Extrants ou résultats à court terme :**	**Effets ou résultats à moyen terme :**	**Impact ou résultats à long terme :**
- Analyse comparative entre les sexes servant à l'élaboration d'une stratégie sur l'égalité homme-femme. - Données de base - Formation à la gestion des déchets dangereux, à la prévention de la pollution et à la conservation de la biodiversité.	→ **RÉSULTATS** →	- Capacité améliorée du Ministère de l'Environnement et des Forêts à gérer des substances volatiles et semi-volatiles et d'autres produits chimiques dans l'air ambiant. - Accroître les exigences en matière de politiques pour soutenir l'utilisation de gaz naturel comprimé pour les auto-rickshaw. - Le Centre de formation sur les matières dangereuses est opérationnel. - Sensibilisation accrue à : la présence et à l'utilisation de substances dangereuses dans le pays hôte, le concept des opérations du gouvernement vert par le personnel gouvernemental et l'utilisation de la biotechnologie pour gérér les substances dangereuses.	- Capacité améliorée du Ministère à guider le gouvernement et les entreprises dans la mise en oeuvre de pratiques écologiques. - Capacité améliorée des entreprises du pays hôte à gérer et à éliminer les substances dangereuses. - Augmentation du nombre de femmes dans des postes professionnels, techniques et de gestion.	- Amélioration de la gestion environnementale industrielle et urbaine. - Capacité accrue à résoudre les problèmes environnementaux mondiaux tels que les émissions d'air et l'incidence négative des substances dangereuses.
- Création d'un centre de formation sur les substances dangereuses - Études de faisabilité techniques. - Ateliers sur la biotechnologie du « gouvernement vert »	**INDICATEURS**	- Nombre de composés chimiques dont le ministère de l'Environnement assure la surveillance. - Qualité des données réunies et compilées - Existence des exigences en matière de gaz naturel comprimé et mesure dans laquelle elles sont appliquées. - Nombre de personnes formées par le centre de formation. - Niveau de connaissances/sensibilisation des problèmes clés visés par le projet.	- Qualité de la programmation et de la planification stratégique entreprises par le Minitère. - Processus et techniques de gestion utilisés par les entreprises du pays hôte. - Substances dangereuses émises par les entreprises de certains secteurs. - Perceptions d'autres ministères et du secteur industriel à l'égard de l'initiative dont fait preuve le Ministère. - Ratio de femmes dans des postes professionnels, techniques et de gestion .	- Mesure dans laquelle d'autres ministère ont mis en oeuvre des « pratiques vertes ». - Tendances en ce qui a trait à la dégradation de l'environnement dans des secteurs clés abordés par le projet.
	BÉN	**Bénéficiaires directs :** - Personnel du ministère de l'Environment et des Forêts.	**Bénéficiaires directs :** - Décideurs du ministère de l'Environnement et des Forêts.	**Bénéficiaires indirects :**

	BÉNÉFICIAIRES	- Personnel et stagiaires du Centre de formation sur les substances dangereuses (H/F).	- Entreprises du secteur privé opérant dans certains secteurs.	- Autres organismes ou ministères gouvernementaux dont le travail est lié aux questions environnementales. - Intervenants dans les secteurs environnementaux clés visés par le projet.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Environnement (Développement des capacités en gestion de l'environnement)

But : **Améliorer la gestion des incendies de forêt par les gouvernements des pays participants.**			***Budget :*** 4,25 millions $
Activités :	***Extrants ou résultats à court terme :***	***Effets ou résultats à moyen terme :***	***Impact ou résultats à long terme***
▪ Études de base et analyse comparative entre les sexes. ▪ Conception et installation d'un système d'évaluation du danger d'incendie (SEDI). ▪ Élaboration d'un programme de formation à la prévention des incendies et à l'utilisation du SEDI. ▪ Formation à l'utilisation d'un système d'évaluation du danger d'incendie. ▪ Mise en oeuvre des projets pilotes dans deux secteurs. ▪ Ateliers sur la création et la coordination de liens régionaux. ▪ Diffusion de l'information aux décideurs des pays participants.	▪ Les décideurs ont accès à l'information fournie par le SEDI et l'utilisent. ▪ Compétence technique améliorée au sein des organismes participants pour ce qui est de maintenir, d'utiliser et de comprendre de façon viable les extrants des SEDI régionaux et d'y donner suite. ▪ Le Centre de coordination régionale du partage des ressources est opérationnel. ▪ Le SEDI régional est mis à l'essai dans deux provinces d'un pays participant.	▪ Le Centre permanent de création et de coordination de liens régionaux pour la prévention et la lutte contre les incendies. ▪ Application du SEDI à d'autres pays sujets aux incendies.	▪ Capacités régionales accrues de prévoir, de prévenir et de gérer les incendies.
Indicateurs: 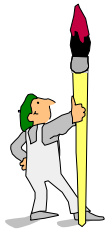	✓ Mesure dans laquelle les décideurs (H/F) utilisent les données existantes sur les incendies. ✓ Utilisation des compétences acquises par le personnel des principaux organismes (H/F) et des pays pilotes au moyen de la formation à l'utilisation et à l'entretien du SEDI. ✓ Le système pilote est utilisé.	✓ Utilisation du centre de coordination régionale par les organismes opérationnels. ✓ Élaboration de politiques et de règlements par les pays participants. ✓ Une unité gouvernementale compétente dans chaque pays participant se voit confier la responsabilité de la prévention et de la gestion des incendies.	✓ Nombre de fois où des incendies sont survenus. ✓ Nouvelle législation adoptée pour prévenir les incendies et les brumes sèches. ✓ Fonds alloués pour appliquer les nouvelles lois. ✓ Mesure prises pour sévir contre ceux qui contreviennent aux nouvelles lois.

Bénéficiaires	**Bénéficiaires:** • Personnel du principal organisme d'un pays participant (H/F). • Personnel d'autres organismes participants (H/F).	**Bénéficiaires directs :** • Décideurs (dans les pays participants) impliqués dans le secteur de la prévention des incendies (H/F). • Personnel de l'unité gouvernementale responsable de la prévention et de la gestion des incendies (H/F).	**Indirect Beneficiaries:** • Population of fire-prone areas in participating countries.

Priorité de l'ACDI et sous-catégorie : Environnement (Développement des capacités en gestion de l'environnement)

Type de projet : Qualité et disponibilité des ressources nationales en eau			
Budget : 6 millions $ **Durée :** 9 ans	**Impact ou résultats à long terme :** ↓ L'élaboration et la mise en oeuvre d'un système national efficace et coordonné pour la gestion durable des ressources en eau.	**Indicateurs:** ◆ Nombre et étendue des politiques sur la gestion de l'eau qui sont appliquées et soutenues. ◆ Disponibilité de fonds afin de maintenir des réseaux et des procédés de gestion de l'eau.	**Bénéficiaires indirects :** ◆ Décideurs au niveau national.
But : ➔ Améliorer les capacités des organimes du gouvernement du pays hôte à gérer les ressources nationales en eau.	**Effets ou résultats à moyen terme:** ← Des politiques pour la gestion et la protection de la qualité de l'eau sont adoptées. ← Les connaissances du groupe cible sur une utilisation durable des ressources en eau sont élargies.	**Indicateurs:** ◆ Nombre et ampleur des politiques adoptées sur la gestion et la protection de la qualité et de l'utilisation de l'eau. ◆ Niveau de connaissance du personnel sur les institutions de gestion des ressources en eau, sur le suivi de la qualité de l'eau et du contrôle de la pollution.	**Bénéficiaires directs:** ◆ Décideurs au niveau national. ◆ Personnel des organismes nationaux affectés à la gestion des ressources en eau.
Activités : ➔ Études de base. ➔ Analyse comparative entre les sexes et stratégie d'égalité entre les sexes. ➔ Consultations des intervenants pour l'élaboration de lignes directrices opérationnelles sur le drainage et la réutilisation de l'eau. ➔ Fourniture d'équipements. ➔ Formation des formateurs et du personnel du gouvernement sur le suivi de la qualité de l'eau et à l'utilisation de systèmes	**Extrants ou résultats à court terme:** ↑ Renforcement de la qualité des institutions clées à maintenir et développer les aspects de l'opération et de la gestion efficace de la qualité de l'eau et disponibilité d'un tel programme. ↑ Préparation et mise en oeuvre de lignes directrices sur la qualité de l'eau. ↑ Mise en oeuvre de mécanismes pour créer et maintenir la sensibilisation publique sur la gestion des ressources en eau. ↑ Un système national de suivi sur la qualité de l'eau est opérationnel et utilisé.	**Indicateurs:** ◆ Mesure dans laquelle les nouvelles habiletés sont appliquées par les stagiaires (H/F) sur la gestion et la disponibilité de la qualité de l'eau. ◆ Mesure dans laquelle les lignes directrices sur la qualité de l'eau sont mises en oeuvre et soutenues. ◆ Nombre de personnes rejointes par les campagnes de sensibilisation (H/F). ◆ Connaissances des personnes rejointes par les campagnes de sensibilisation (H/F). ◆ Mesure dans laquelle un système de suivi de la qualité de l'eau est utilisé pour la prise de décisions.	**Bénéficiaires directs :** ◆ Personnel des institutions clés du pays hôte. ◆ Population vivant dans les régions où les problèmes de gestion de l'eau sont les plus aigus.

de données/ d'information sur l'eau et des politiques. ➔ Campagnes de sensibilisation du public à l'utilisation de l'eau .			

Gestion axée sur les résultats
Bibliographie

Allen, John. Workshop on Developing Performance Indicators for Government, American Evaluation Association, Seattle, 1992.

Aubry, Pierre and Fernand Hivon. Cadre stratégique d'intervention au Maghreb: Cadre de suivi et évaluation, document inédit, Direction de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, Agence canadienne de développement international, 1994.

Brown, Barbara." La gestion axée sur les résultats : danger ou occasion unique? Leçons tirées de l'expérience ", 15 août, 1995.

Agence canadienne de développement international." A Guide for Self-Assessment and Monitoring", Direction de la planification stratégique, Direction générale de l'Asie, juin 1999.

_____. "Asia Branch Results and Indicators", Direction de la planification stratégique et des politiques, Direction générale de l'Asie, 1999.

_____. "Guide to Project Performance Reporting For Canadian Partners and Executing Agencies", mai 1999.

_____. "Planning and Reporting for Results ", Direction de la planification stratégique et des politiques, Direction générale de l'Asie, mars 1999.

_____. "Results-based Management in CIDA: An Introductory Guide to the Concepts and Principles", Direction générale de l'examen du rendement, janvier 1999.

_____. "Basic Human Needs Performance Review: BIMOBA Literacy Farmers Cooperative Union Project in Ghana". Évaluation réalisée par E.T. Jackson and Associates pour la Direction générale de l'examen du rendement de l'ACDI, mars 1998.

_____. "Reporting: A Three Step Process". Document de travail préparé par la Direction de l'examen du rendement, Direction générale de la gestion centrale, ACDI, novembre 1996.

_____. "Indicator Development and Selection Guide", Unité de l'examen du rendement, Direction de la planification stratégique et des politiques, Direction générale de l'Asie, 16 mai 1996.

_____. "La gestion axée sur les résultats à l'ACDI", Direction générale de la gestion centrale, mars 1996.

.

_____. La gestion axée sur les résultats à l'ACDI - Énoncé de principe, message du président, 5 mars 1996.

_____."Towards a Results-Based Accountability Framework for CIDA": a Discussion Paper , Direction de l'examen du rendement, 1996.

_____.Pourquoi et comment utiliser des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes : manuel pour les projets, Intégration de la femme dans le développement et égalité des sexes, Direction générale des politiques, décembre 1995.

_____. Beck, Tony and Morton Stelcner, Guide des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes, Intégration de la femme dans le développement et égalité des sexes, Direction générale des politiques, août 1995.

_____. "Bilateral Performance Measurement": An Outline, Direction de l'examen du rendement, 13 juillet 1995.

_____. "Building a Cheaper Innovative Dynamic Accelerated Contracting Process" Report of the Task Force on the Redesign of the CIDA Contracting Function, mai 1995.

_____. "Helping CIDA be Better, Cheaper, Clearer, Faster," Performance Review Work Plan, Executive FY 95/96 to FY 97/98, Summary, Direction de l'examen du rendement, Direction générale de la gestion centrale, 16 mars 1995.

_____. "Framework for Results-Based Contracting in CIDA," document de travail, Direction de la gestion des contrats, Direction générale de la gestion centrale, 6 juillet 1994.

_____. "Hitchhiker's Guide to Managing for Results: A Working Document," 1ère édition., document inédit, 1994.

_____. Introduction to Results-Based Contracting in CIDA, Policy, Management Reporting and Quality Assurance Section, Direction de la gestion des marchés, Direction de la gestion centrale, février 1994.

Carter, Neil. "Learning to Measure Performance: The Use of Indicators in Organizations," Public Administration, 69, p 85, 1991.

Coupal, Françoise. "Results-based Contracting. Final Draft Report from the Joint CIDA-Supply Community Task Force", juin 1996.

Government du Canada. Le Canada dans le monde, Énoncé de politique, 1995.

Kapok, Liana. Les indicateurs de rendement des programmes de promotion des droits de la personne et de la démocratie : étude préliminaire, Direction du développement social, des besoins humains fondamentaux, des droits, de la démocratie et de la gouvernance, Direction générale des politiques, ACDI, juillet 1996

Kapoor, Ilan. Établissement d'objectifs de résultats à l'ACDI en matière de démocratisation des droits de la personne et de bon gouvernement : une évaluation des besoins Direction des orientations politiques et sociales, Direction générale des politiques, ACDI, avril 1997.

Marsden, David and Peter Oakley. Evaluating Social Development Projects, Oxfam UK, 1990.

Martin, Ioanna S. Building a Learning Network on Governance: The Experience of the Governance Cooperative, Institut sur la gouvernance, Ottawa, juin 1998.

Meier, Werner. Results-Based Management for Human Resource Development Projects, rapport de recherche préparé par l'Association canadienne des collèges communautaires, mars 1996.

Montague, Steve T. "The Three R's of Performance," Focus, Volume 3, numéro 6,décembre 1994-janvier 1995.

Montague, Steve T. "The Performance Framework Approach to Public Management", document de travail inédit, Young & Wiltshire Management Consultants, 1993.

Morgan, Peter and Ann Qualman, "Capacity Development and Results-Based Management", ACDI, mai 1996.

Morgan, Peter. The Design and Use of Capacity Development Indicators, Direction générale des politiques de l'ACDI, décembre 1997.

Mose, Roberto and Leigh Ellen Sontheimer. Performance Monitoring Indicators Handbook, document technique de la Banque mondiale. no. 334, 1996.

Operation Eyesight Universal and PLAN:NET 2000. "Splash and Ripple-A Guide to Results Based Management (RBM)", Calgary, novembre 1998.

Rondinelli, Denis A. Strategic and Results-based Management in CIDA: Reflections on the Process, document inédit, Direction générale de la gestion centrale, ACDI 1993.

Saucier, Alain and Yvon Brunelle. "Les indicateurs et la gestion par résultats, " Collection Méthodologie et Instrumentation, 8, Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la plantification et de l'évaluation, 1995.

Sigma VI Education and Training Management. "Results-based Management: A Discussion Paper for the Development Supply Community," document de travail inédit, 1994.

Swedish International Development Authority. Guidelines for Results-based Planning, Management and Monitoring, janvier 1995.

Programme de développement des Nations Unies Parrticipatory Evaluation in Programmes Involving Governance Decentralisation: a Methodological Footnote, juin 1996.

Banque mondiale. Performance Monitoring Indicators: A Handbook for Task Managers, Operations Policy Department, Banque mondiale , Washington, 1996.

_____. The World Bank Participation Sourcebook, Washington D.C., février 1996.

Wright, David. "Forum: Can Results-Based Contracts Supplant Bureaucracy?" in
Changing Times Perspectives on Innovation in Government Organization and Management, Conseils et Vérification Canada, volume 2, n° 1, décembre 1994, pp 4-5.

Sites web :

Gestion axée sur les résultats :

- www.acdi-cida.gc.ca/perfor-e.htm
- www.tbs-sct.gc.ca/home_e.html
- www.city.grande_prairie.ab.ca/perform.htm

Développement participatif :

- www.web.net/pdforum
- www.ids.ac.uk/ids/particip
- www.ids.ac.uk/ids/eldis
- www.nrm.massey.ac.nz/changelinks

Liste de serveur sur la participation :

- Guelph: pra@listserve.uoguelph.ca
- PD Forum: pdforum@web.net

Indicateurs :

Social Indicators Launchpad: http://www.ccsd.ca/lp.html

Indicateurs de développement social : http://iisd.ca/measure/compindex.asp

Savoir éco: www.taiga.net/coup/indics

CD-Rom:

ACDI. **Gestion axée sur les résultats"**, Section de l'apprentissage continu, Direction générale des ressources humaines et des services corporatifs et Direction générale de l'examen du rendement, 1999.

AIDEZ-NOUS À AMÉLIORER CE GUIDE
SUGGESTIONS ET COMMENTAIRES

1. De quelle façon ce guide vous a-t-il aidé dans votre travail?

_____
_____
_____
_____

2. Ce guide est-il bien conçu ? OUI ___ NON ___

3. Avez-vous trouvé facilement ce que vous cherchiez? OU ___ NON ___

4. Quelle partie de ce guide vous a été le plus utile, et pour quelles raisons ?

_____
_____

5. Les concepts sont-ils expliqués clairement? OU___ NON ___
   Si non, quels concepts n'étaient pas clairs?
?_____
_____

6. Avez-vous relevé des erreurs dans ce guide? OUI___ NON ___
   Si oui, lesquelles et à
quelle(s)page(s)?_____
_____

7. Avez-vous eu des difficultés à utiliser ce guide? Pour quelles raisons?

_____
_____

8. Qu'est-ce qui, à votre avis, devrait y être ajouté dans la prochaine édition?

_____
_____

9. Avez-vous d'autres suggestions/ commentaires sur la façon dont il pourrait être amélioré?

_____
_____
_____

VOS SUGGESTIONS ET COMMENTAIRES SONT APPRÉCIÉS

RETOURNEZ À : Mary Kurus
Agent principal de la gestion axée sur les résultats
Agence canadienne de développement international (ACDI)
200, Promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4 Canada